

Aujourd'hui



Certains programmes de fertilité sont très risqués

Les couples inféconds pourraient même contracter le virus du sida

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

Des programmes de fertilité totalement débridés exposent les couples canadiens infertiles à une série de risques très sérieux, dont le plus grave est celui de contracter le virus du sida. C'est ce qui ressort d'une étude

aux résultats «très inquiétants» commandée par la Commission royale d'enquête sur les nouvelles techniques de reproduction.

Cette étude, dont les conclusions ont été rendues publiques hier et qui a été réalisée par cinq médecins à la demande de la Commission royale d'enquête, démontre en effet qu'au moins trois médecins qui pratiquent l'insémination artificielle — par

mi onze médecins autonomes interrogés — utilisent du «sperme frais». Il s'agit de sperme qui n'a pas été congelé pendant au moins six mois en attendant que le donneur ait été testé rigoureusement pour le virus du sida. Quatre autres médecins ont refusé de répondre à cette question.

En outre, deux hôpitaux ne font pas subir de nouveaux tests de dépistage aux donneurs de

sperme après le don dans le but de vérifier s'ils avaient donné du sperme pendant qu'ils incubaient le virus du sida. Quatre programmes n'ont pas répondu à la question.

Aussi, la plupart des cliniques qui ont répondu au questionnaire se sont dites convaincues que le sperme acheté à des banques

VOIR FERTILITÉ EN A 2



Marie Plourde

Marie Plourde animatrice culturelle à Radio-Canada

Elle quitte MusiquePlus

LOUISE COUSINEAU

Décidément, MusiquePlus devient une pépinière pour les autres réseaux de télévision. Un an après la défection de Sonia Benezra, devenue la nouvelle reine de Télévision Quatre Saisons, c'est Marie Plourde qui s'en va. Et pas n'importe où: elle deviendra l'animatrice de la nouvelle émission culturelle de Radio-Canada, qui prendra l'affiche en septembre en remplacement de *La Bande des Six*.

L'émission, dont le titre n'est pas encore trouvé, sera à l'affiche les dimanches à 17h. *La Course Destination Monde* déménagera à la case laissée libre par *La Bande*, soit le samedi à 17h.

Contrairement à *La Bande*, la nouvelle émission ne fera pas de critique. Ça sera de dire une porte-parole de Radio-Canada, un tremplin pour les créateurs. Il n'y aura pas de chroniqueurs, mais des entrevues et des reportages, en studio et à l'extérieur. Le musicien Scott Price, spécialiste du synthétiseur, sera en studio. Le concept est de Pierre Dupéché, qui a lancé *Station Soleil* et *Beau et Chaud* à Radio-Québec, ainsi que *Studio libre* à Radio-Canada. Nicole Messier, qui a longtemps été au *Point*, réalisera l'émission.

Marie Plourde est animatrice à MusiquePlus depuis trois ans et demi. Les lecteurs du cahier *Sortir de La Presse* la connaissent puisqu'elle signe tous les jeudis une chronique de vidéoclips (aujourd'hui en page D 2). «Les clips ne sont pas que du *fast food*, dit-elle. Ils représentent beaucoup la culture actuelle.»

Le nouveau patron des émissions culturelles à Radio-Canada, André Ménard, déclarait il y a quelques

VOIR MARIE EN A 2

A3 VOL D'AUTOS

Les voleurs d'autos du Québec sont désormais à l'heure de la mondialisation, expédiant leur butin jus- qu'en Russie ou au Moyen-Orient.

B1 JACQUES PARIZEAU

Selon le chef du Parti québécois, un Québec souverain confierait aux municipalités l'administration de plusieurs secteurs névralgiques.

D8 CINÉMA

L'Institut québécois du cinéma préconise une révision majeure du soutien à la production cinématographique et télévisée au Québec.

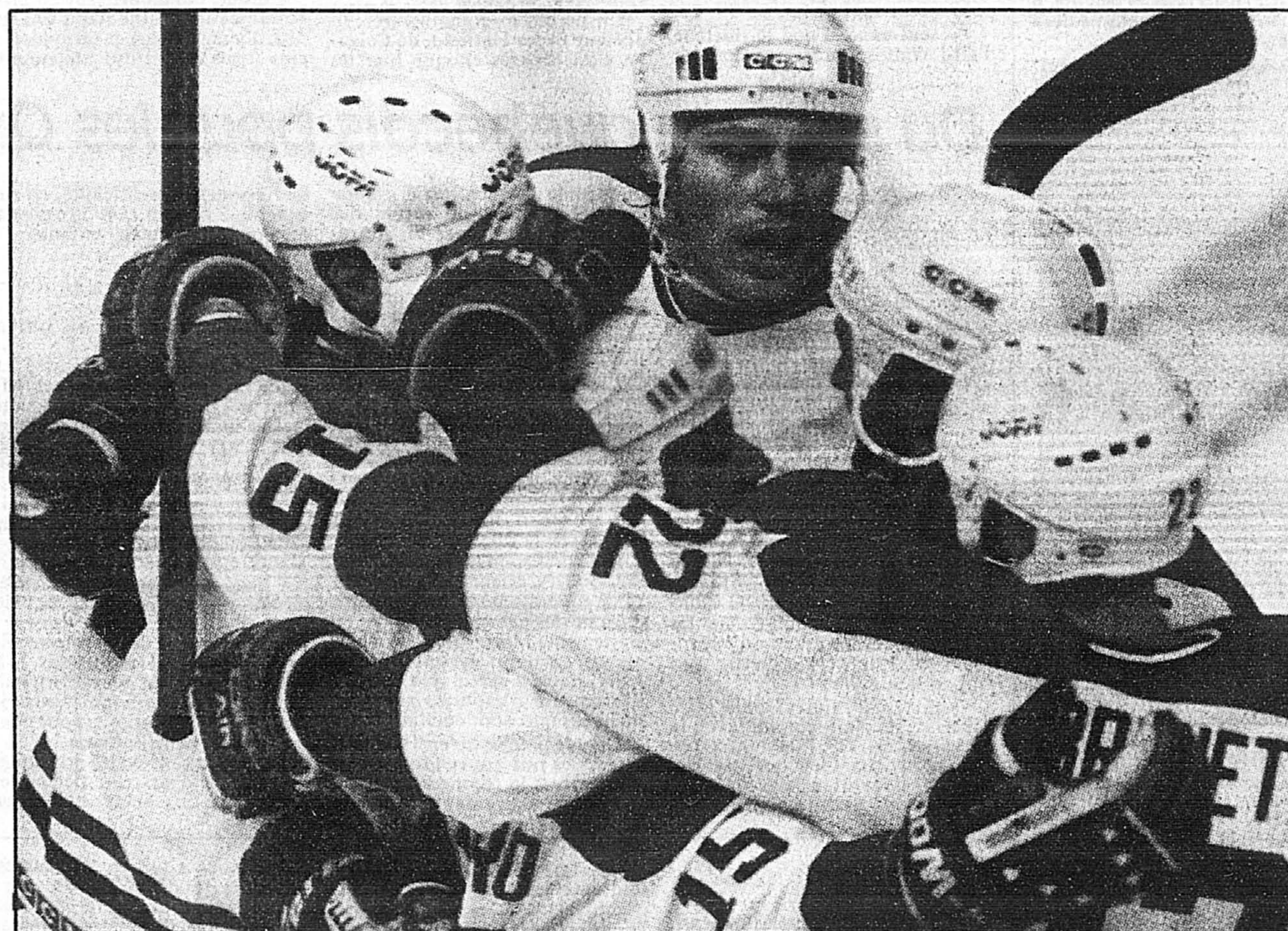
Sommaire

Annonces classées
Immobilier D13 à D15, E2-E3
marchandises..... E3-E4
emplois..... E4
automobiles..... E4 à E6
propositions d'affaires..... C4

Arts et spectacles
Informations..... D8 à D12
ciné-horaire..... D10-D11
Télé-horaire..... D10
Bandes dessinées..... E3
Bridge..... E6
Décès..... E7
Économie..... C1 à C9
Editorial..... B2
Êtes-vous observateur?..... D13
Feuilleton..... D15
Horoscope..... D14
Le monde..... E1, E8
Loteries — résultats..... A8
Maisons de la culture..... D6
Mots croisés..... E4
Mot mystère..... E5
Quoi faire..... D7
Sortir..... D1 à D5



DIPIETRO DONNE LE COUP DE GRÂCE



Paul DiPietro (le numéro 15) a marqué trois buts, Ed Ronan un et le Canadien a gagné 6-2 pour éliminer les Nordiques de Québec quatre victoires à deux. Les plombiers du Canadien, DiPietro, Ronan et Jesse Bélanger en tête, ont donc finalement eu raison des surdoués des Nordiques qui avaient sans doute quelques leçons à recevoir avant de devenir une grande équipe... A lire dans le cahier Sports

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

«C'est juste un jeu, comme la vie»

DENIS ARCAND

Les Nordiques ont subi hier l'outrage de l'élimination après avoir mené la série 2-0. A la Mission Old Brewery, un foyer pour itinérants, les pensionnaires font dire aux Bleus de ne pas trop s'en vouloir, que ça peut arriver à tout le monde de connaître la déché après en avoir mené large.

Au réfectoire, devant la télé à l'image floue et mouvante, il y avait Monsieur Serge, 40 ans, poète barbu et partisan du Canadien, ainsi que Monsieur Jean-Paul, 53 ans,

ex-opérateur de machinerie lourde et grand fan des Nordiques. Puis un autre amateur de hockey, un ouvrier spécialisé dont la technique n'est plus en demande et qui a requis l'anonymat total. «Invente un prénom, n'importe quel. Tiens, appelle-moi donc Pierre-Elliott», a-t-il suggéré. M. Pierre-Elliott prenait pour le Canadien. Pas pour l'équipe avec les fleurs de lys.

Monsieur Maurice, homme distingué de 60 ans et libraire mis en faillite depuis peu, a dit ne s'être jamais vraiment intéressé au sport. Il y avait aussi Monsieur Hochi, dit le *Roi de la bum*, arrivé en ce monde en 1935,

arrivé de Hong Kong en 1982 et arrivé au réfectoire au milieu de la deuxième période en clamant «Fuck You!» à ses amis. Lorsqu'on lui a demandé s'il aimait le hockey, M. Hochi, qui portait un vieux complet à la Ronald Corey, a répondu: «I like nothing but Rémy Martin».

M. Hochi, pour être honnête envers les autres, était le seul à être plus croche que la télé.

«Mon équipe gagne, mais les Nordiques ne devraient pas s'en faire, a indiqué M.

VOIR JEU EN A 2

Québec prolongera le décret de la construction

FRANÇOIS BERGER

Le gouvernement du Québec interviendra in extremis, demain, pour assurer la paix dans l'industrie de la construction où les entrepreneurs et les salariés syndiqués menacent de s'affronter après l'expiration du décret de la construction, à minuit vendredi.

Le ministre du Travail, M. Normand Cherry, a convoqué pour demain à Québec le patronat et les syndicats de la construction, qui devront s'expliquer devant la Commission parlementaire de l'économie et du travail. Une telle convocation, prévue à l'actuel décret de la construction, est le prétexte à une prolongation du décret par le ministre.

M. Cherry, dont on attend une déclaration au plus tard demain

soir, favorise une prolongation de 45 jours, selon une porte-parole de son cabinet.

Les relations de travail dans la construction, régies par décret depuis plus de vingt ans, sont devenues particulièrement «sensibles» cette année, en raison de la montée du chômage qui atteint les 60 p. cent dans cette industrie et à cause du travail au noir qui entraîne à la baisse les conditions de travail et les salaires.

La prolongation, qui expirerait le 14 juin, vise à «forcer la négociation et à permettre un règlement», a indiqué le ministre Cherry à l'occasion de la réunion hebdomadaire du caucus des députés libéraux, mardi. De nombreux députés réclament la déréglementation de la construction résidentielle, où le travail au noir sévit.

L'organisme chargé de représenter le patronat aux négociations, l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), a réclamé hier du gouvernement qu'il impose un nouveau décret réduisant les salaires de l'ordre de 20 p. cent dans la construction résidentielle et de 5 p. cent ailleurs. «Il y va de la survie de l'industrie», a affirmé le directeur général de l'AECQ, M. Robert Brown.

L'AECQ, qui représente 18000 entrepreneurs, veut une prolongation de longue durée. Elle considère que la période prévue de 45 jours ne fait que «prendre l'industrie en otage». «Il n'y a pas eu de véritables négociations avec les syndicats depuis janvier, la prolongation ne donnera rien parce qu'une entente est impossible», a dit M. Brown en promettant une «manifestation de plu-

sieurs centaines d'entrepreneurs» vendredi à Québec.

Les syndicats, qui accusent réciproquement l'AECQ de ne pas vouloir négocier véritablement, rejettent de leur côté toute prolongation et réclament le droit de négocier en exerçant leur «rapport de forces», c'est-à-dire en utilisant au besoin la grève. Une prolongation temporaire du décret «attache les deux mains» des syndicats, a commenté hier M. Yves Paré, directeur général de la FTQ-Construction, qui regroupe 42 p. cent des 121000 travailleurs de cette industrie.

Au Conseil provincial du Québec des métiers de la construction, qui regroupe 32 p. cent des ouvriers, le président Maurice Pouliot invite le gouvernement à «se mêler de ses affaires» en laissant les syndicats et le patronat

négocier en utilisant leur «rapport de forces».

À la CSN-Construction (14,9 p. cent des travailleurs), le président Olivier Lemieux s'est dit hier «très inquiet» de l'initiative du ministre Cherry et a prédit une «tour de Babel» sur les chantiers de construction si le gouvernement cède à ses députés qui réclament la déréglementation. Déjà, des équipes de syndiqués visitent régulièrement les chantiers pour «faire le ménage» en chassant les travailleurs au noir.

Selon les syndicats, ce n'est pas une baisse des salaires qui va mettre fin au travail au noir, mais plutôt une réglementation mieux appliquée qui interdirait, entre autres, le travail à temps supplémentaire, les fins de semaine,

VOIR DÉCRET EN A 2



La Vallée du Paradis
VIN DE PAYS IMPORTÉ DE FRANCE

Disponible en formats 750 ml et 4 litres en succursales de la Société des alcools du Québec



Demain dans La Presse



MÉDIAS

La pub songée de Pepsi

■ **Ti-Beef LeBeauf** allait se «faire sécher dans son char», Van Alain se pâmail devant les lignes «songées» d'un ami chansonnier, Pompon s'attirait les plus belles en un clin d'œil... Ca fait dix ans que les Québécois boivent les publicités de Pepsi et en redemandent. Pourquoi? Parce que... Claude Meunier. Demain dans la page MÉDIAS, il explique à Daniel Lemay comment il réconcilie le pragmatisme de la pub et le surréalisme de ses personnages. Akay... akay...



WEEK-END SPORTIF

Et l'équipement de ski?

■ Vos bâtons de golf sont sortis, votre vélo est sur ses roues et la fin de semaine qui vient sera probablement l'occasion d'une révision de votre matériel de camping? Mais, attention, vos skis sont-ils rangés? Vos fixations examinées? Vos chaussures nettoyées? Un équipement de ski mis au point au printemps et bien remisé durant l'été donne envie de skier dès les premières chutes de neige. Quels conseils sur le rangement de l'équipement de ski, demain dans le WEEK-END SPORTIF.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonnette, 2991 est, rue Sherbrooke (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à Terrebonne: parrainée par les Clubs Optimistes de la

région, les Chevaliers de Colombe, les Filles d'Isabelle et les Ambulances Guay, Les Galeries de Terrebonne, 1185, boul. Moody, de 10 h à 20 h 30;

● à Sherbrooke: organisée par la Sûreté du Québec, Carrefour de l'Estrie, 3050, boul. Portland (mail central, près de la fontaine), de 10 h 30 à 20 h 30.

SUITE DE LA UNE

FERTILITÉ

Certains programmes de fertilité sont très risqués

avait été rigoureusement vérifié. Or, les chercheurs ont constaté qu'au moins une banque ne faisait pas les vérifications en question.

Selon la commissaire Bartha Knoppers, ces résultats ne sont peut-être que la pointe de l'iceberg, et les couples devront maintenant être extrêmement vigilants.

«Pour tout individu qui veut fonder une famille, je pense que les données rendues publiques hier sont très inquiétantes. Et en plus, on n'a pas eu la réponse de tous les médecins qui sont en pratique privée, si bien que ces données ne sont peut-être que la pointe de l'iceberg. Il y en a peut-être beaucoup plus et on ne le sait pas», a-t-elle déclaré.

Sauf que les commissaires refusent de dire qui sont ces médecins et où se trouvent leurs cliniques, ce qui laisse les femmes qui ont été inséminées dans l'ignorance la plus totale.

Qui plus est, les commissaires qui ont été informés de ces faits il y a un mois n'ont pris aucune mesure pour s'assurer que ces pratiques cessent. La présidente de la commission, le docteur Patricia Baird, a expliqué qu'elle n'était pas à la «chasse aux sorcières» et qu'il n'est pas du ressort de la commission de veiller à ce que les normes professionnelles nord-américaines établies en 1988 concernant le dépistage du virus du sida soient appliquées.

Le seul conseil que le docteur Baird avait à donner aux couples



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Le docteur Patricia Baird

canadiens hier, c'est d'attendre que la commission ait formulé ses recommandations, en juillet — des recommandations basées sur les résultats de l'étude notamment — et que des politiques rigoureuses soient mises en place. Entre-temps, a-t-elle dit, c'est aux couples et aux femmes que revient la responsabilité d'identifier les programmes fiables — parce qu'il y en a, assure-t-elle — en posant des questions.

Cette commission royale d'enquête a fait l'objet d'une vive controverse l'an dernier, quand quatre commissaires ont démissionné en affirmant que l'omnipotente présidente ne se préoccupait pas assez des aspects sociaux et éthiques des nouvelles techniques de reproduction.

Un de ces ex-commissaires, le docteur Bruce Hatfield, de Calgary, s'est dit très choqué hier de

voir que la commission n'avait rien fait pour dénoncer les médecins négligents.

«Ils auraient dû faire quelque chose dès qu'ils ont pris connaissance de ces faits. Ils n'ont pas le droit de rester là sans rien faire. Ils ont le pouvoir d'agir, et c'est ce qu'est censée faire la commission», a-t-il déclaré.

Le ministre de la Santé, Benoît Bouchard, a lui aussi signalé à sa sortie des Communes, hier, qu'à son avis, il revenait à la présidente de la commission d'avertir les autorités provinciales puisque c'est elle qui a dépisté les médecins fautifs. La députée néo-démocrate Dawn Black a quant à elle enjoint à Mme Baird d'exiger que des mesures disciplinaires soient prises contre les individus en question. (Le gouvernement fédéral a les mains liées, puisque ce domaine relève exclusivement des provinces.)

Pratiques discutables

La possibilité d'être contaminé par le virus du sida n'est pas le seul danger que doivent affronter les couples inféconds, démontre l'étude. Ils sont aussi souvent privés d'informations cohérentes sur les chances de succès des traitements qu'ils entreprennent, et sont exposés à toutes sortes de pratiques discutables.

«Certains médecins et certains programmes de fertilité ne fournissent pas des traitements qui soient dans le meilleur intérêt des femmes et des couples qui y ont recours», affirme le docteur Baird.

L'étude, qui a porté sur 38 programmes de fertilité (trois ont refusé d'y participer) et onze médecins (trois ont refusé également)

avait pour but de donner une image d'ensemble de la situation en 1991. On y relève notamment les faits navrants suivants:

- deux hôpitaux, dont un hôpital universitaire, et un médecin autonome utilisent un mélange de sperme combinant celui du conjoint de la femme inséminée à celui de parfaits inconnus, même si cela est contraire à la pratique recommandée, en raison de la confusion au sujet des origines biologiques de l'enfant;
- parce que les données ne sont pas recueillies et compilées de façon systématique et cohérente, il est extrêmement difficile pour les couples d'obtenir des informations fiables sur les chances de réussite des programmes d'insémination artificielle et de fécondation in vitro;
- les formulaires de consentement fournis aux couples sont tellement compliqués qu'on estime qu'il faut avoir complété au moins deux années d'études post-secondaires pour les comprendre. Dans quatre cas, il faut carrément avoir étudié pendant 18 ans! Les informations fournies aux couples sont tout aussi nébuleuses et exigent en moyenne 14 années d'études pour les comprendre;
- un hôpital universitaire n'effectue pas le dépistage des maladies transmises sexuellement chez les donneurs, et seulement la moitié des établissements font le dépistage des MTS les moins courantes;
- enfin, on ne surveille pas de façon systématique le nombre d'enfants qui naissent du même donneur, ce qui peut poser certains risques sérieux, comme une augmentation des probabilités d'unions consanguines dans les petites communautés. □

Du sperme québécois pour les Québécoises

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ Les cliniques de fertilisation québécoises essaient de toujours utiliser du sperme québécois alors que dans le reste du pays, on n'hésite pas à en importer du sud des États-Unis. Une clinique canadienne, en outre, va chercher son sperme chez les pompiers et les policiers et les donneurs reçoivent souvent 75\$ pour leur contribution.

Voilà quelques unes des données inédites dévoilées hier par la publication d'une nouvelle étude sur les programmes de fertilité au Canada, commandée par la Commission royale d'enquête sur les nouvelles techniques de reproduction, qui doit remettre son rapport en juillet.

Cette étude, qui visait à faire un portrait photographique de la situation en 1991, démontre notamment que l'incohérence des données récoltées par les programmes de fertilité rend presque

impossible l'évaluation à grande échelle des taux de succès des nouvelles techniques de reproduction.

Tout ce qu'on sait, c'est qu'en 1991, 6300 femmes ont participé à de tels programmes, que 1765 sont devenues enceintes grâce ces interventions, cela et que 756 enfants sont nés d'une mère ayant subi de tels traitements.

La raison pour laquelle on ne peut pas calculer de pourcentages tient à ce que certains enfants ont été conçus en 1990 et plusieurs femmes fécondées en 1991, mais qui n'avaient pas terminé leur grossesse à la fin de 1991.

Les établissements qui offrent des services, quant à eux, fournissent généralement des statistiques sur les chances de succès du traitement. Mais, selon les chercheurs, ces données sont difficilement fiables parce que le plus souvent, on n'explique par comment ces taux sont établis.

L'étude précise qu'en 1991, 609 grossesses ont été rendues possibles grâce à la fécondation in vitro et que 189 enfants sont nés.

La fécondation artificielle, en revanche, a permis 1156 grossesses et la naissance de 567 enfants.

Autres données

L'étude démontre en outre que:

- Un hôpital universitaire et deux médecins autonomes offrent des méthodes devant permettre de choisir le sexe de l'enfant. L'hôpital utilisait une diète spéciale, tandis que les deux médecins détiennent les droits d'utilisation d'une méthode américaine de présélection du sexe par centrifugation du sperme.
- Environ le tiers du sperme utilisé dans les programmes d'insémination artificielle provient de banques.
- Les donneurs de sperme reçoivent en général moins de 75\$ pour chacune de leur contribution, alors que les femmes payent en général 125\$ et plus pour chacune de ces contributions.
- Le sperme provient généralement d'étudiants, du personnel hospitalier et d'autres médecins.

Une clinique a recours à des policiers et des pompiers.

Les programmes d'insémination artificielle utilisent souvent des critères non médicaux pour refuser des patientes. Le fait d'être une femme seule, une lesbienne ou d'avoir une capacité parentale «douteuse» aux yeux des médecins peuvent être des raisons de refus.

Chez les cliniques qui ont fourni de l'information sur les enfants nés après fécondation in vitro, on remarque que plus d'un tiers des enfants proviennent de grossesses multiples, ce qui constitue une donnée importante en matière de santé publique puisque ces enfants sont petits, fragiles et naissent souvent prématurés.

Les cliniques du Québec qui desservent la population francophone utilisent toujours du sperme provenant du Québec, tandis que dans certains programmes du Canada anglophone on ne voit aucune inconvénient à importer du sperme d'une banque du sud des États-Unis.

MARIE

Marie Plourde animatrice culturelle à Radio-Canada

mois qu'il voulait rajeunir l'information culturelle. Marie Plourde a 27 ans aujourd'hui même.

(Ma chère Marie, c'est à ton tour, de passer à Radio-Canada...)

A-t-elle peur qu'on la compare à Julie Snyder, la bouillante animatrice de *L'Enfer c'est nous autres*?

«Comme elle, je suis brune, souriante et nous avons à peu près le même âge», répond Marie Plourde. Mais je ne serai pas aussi spectaculaire et je ne m'occuperai pas des variétés.»

Elle ne plongera pas dans le Saint-Laurent pour sa première, c'est sûr.

La mission de l'émission est de parler de cinéma, de théâtre, de musique et des arts en général. Sujets qui passionnent Marie Plourde depuis l'enfance.

«J'ai eu une mère extraordinairement

qui nous a initiés très jeunes aux arts», de dire Mme Plourde, qui est native de Grand-Mère et la plus jeune de quatre enfants. Elle terminait ses études en urbanisme à l'Université de Montréal — il ne lui restait que ses stages à terminer — lorsqu'elle a obtenu son emploi à MusiquePlus.

Le patron de MusiquePlus, Pierre Marchand, espérait encore hier en fin d'après-midi que Marie Plourde reste chez lui. «Je ne veux pas la perdre, a-t-il lancé. Je sais que c'est flatter de se faire enlever nos vedettes, mais quand

on lance des gens qui ont du potentiel, ce n'est pas pour les voir aller ailleurs de gaité de coeur!»

Radio-Canada a l'intention d'offrir un bloc culturel de deux heures les dimanches, de 16 h à 18 h. À 16 h, il est question d'une émission littéraire animée par Suzanne Lévesque — qui a confirmé à *Ad Lib* la semaine dernière qu'elle reviendrait à Radio-Canada «sous une autre forme» — mais rien n'est encore signé avec Mme Lévesque, de dire une porte-parole de la Société. □

DÉCRET

Québec prolongera le décret de la construction

payé «en dessous de la table», de dire M. Yves Paré de la FTQ.

«Les salaires ne constituent pas le problème de l'industrie, c'est le régime de négociation lui-même qui est malade», selon M. Maurice Pouliot du Conseil provincial. «Il n'y a pas eu de véritables négociations dans la construction

depuis 1968», dit-il. Quant aux salaires, ils représentent seulement 22 p. cent du coût d'une maison neuve, précise-t-il.

Si les syndicats se sont unis en coalition pour réclamer le droit de négocier, le patronat de la construction est pour sa part divisé. Les constructeurs de maisons, regroupés au sein de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), accusent l'AECQ de mal les représenter et d'avoir «la fâcheuse habitude de mener des

consultations-bidon» auprès de ses membres.

L'APCHQ veut obtenir une révision de l'ensemble de la réglementation afin de favoriser la «souplesse» de la main-d'œuvre en la rémunérant en fonction de sa productivité. Elle réclame que les entrepreneurs puissent négocier les salaires à la pièce, mais pas en dessous d'un «plancher» qui reste à fixer.

Pour illustrer la confusion qui règne dans la construction et sa

réglementation, dont est exclue la rénovation résidentielle, il suffit de noter que quelques milliers d'entrepreneurs ont deux statuts apparemment contradictoires, selon la loi: un entrepreneur dit autonome doit en effet s'inscrire à l'AECQ en tant qu'employeur et, en même temps, il doit faire partie d'un syndicat en tant que salarié.

Un tel entrepreneur autonome pourrait donc, à l'expiration du décret, se mettre en grève et en lock-out, simultanément! □

JEU

«C'est juste un jeu, comme la vie.»

Pierre-Elliott. C'est juste un jeu, le hockey. Comme la vie. Il y en a qui gagnent, il y en a qui perdent. Moi, comme c'est là, je suis plutôt du bord des perdants...»

— Mais on mène 3-2! a souligné M. Serge, n'ayant pas entendu le début de la conversation.

— Correct, ça. S'ils éliminent les Nordiques à soir, je sors *bummer* sur la Catherine. Il va y avoir 18000 personnes contentes sur les trottoirs, a annoncé M. Pierre-Elliott, qui a donc gagné un peu lui aussi hier soir.

À la télé, DiPietro marque son deuxième but et M. Serge jure félicité éternelle au Canadien: «Il

faut prendre pour l'équipe de sa ville. Si je prends pour les Blackhawks, ça amène l'argent où s'ils gagnent? A Chicago, pas ici. C'est le point de vue économique.»

M. Maurice a noté avec une certaine désapprobation la différence de revenu disponible entre les athlètes professionnels et les pensionnaires de la Mission Old Brewery. «Lorsqu'un joueur signe un contrat de 3 millions, la plupart des gars, ici, sont contents. On dirait que ce sont eux qui vont l'avoir dans les poches. Moi, ça me fâche.

«Il n'y a pas seulement de pauvres gens qui n'ont jamais eu de chance ici, a-t-il ajouté. Il y a des professeurs d'école, le fondateur d'une revue que je nommerai pas, et d'autres...»

— Par contre, il y a aussi trois gars qui affirment être Jésus-Christ, a-t-il indiqué.

— Ce qui veut dire que deux d'entre eux doivent mentir.

— Non, ils mentent tous les trois. Jésus, c'est moi! a-t-il répondu du tac au tac.

— Non, c'est pas vrai, je blague, ce n'est pas moi. D'ailleurs, je ne voudrais pas être Jésus-Christ, je me sentirais trop coupable.

M. Serge aurait voulu être parolier et dit avoir beaucoup écrit, sur l'amour d'abord, puis sur la rue: «Je n'ai pas ce grand volier que tu avais espéré, seulement mon cœur, ce petit bateau de papier, déclame-t-il. Celui qui n'est pas roi, n'ira pas dormir

chez toi. L'homme sans adresse ne connaît pas de maîtresse.»

Paul DiPietro marque son troisième. M. Jean-Paul, qui a de l'humour, voit un rapport entre sa condition et celle des joueurs de hockey: «Un dortoir où dorment 55 hommes, c'est pas un cadeau. Ça rote et ça pète. Peut-être même plus que dans un vestiaire de hockey.»

Malgré son désintérêt intégral pour la chose sportive, M. Maurice a souligné qu'il pouvait comprendre le désarroi des joueurs qui se font échanger souvent: «Ce sont les itinéraires du hockey», a-t-il indiqué, ajoutant qu'il vivait encore de l'assurance-chômage. Il dit qu'il espère être repêché avant d'être ballotté au bien-être social. □

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 4 7 11 18 46 47 (36)
E-X-T-R-A 4 1 5 8 0 9

La quotidienne à trois chiffres **314**
Tirage d'hier à quatre chiffres **3956**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	
RÉDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	285-7202
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7306
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7265
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



17-4

CODE DU JOUR

JEUDI
29 AVRIL 1993

... VOIR PAGE E 8

Votre auto a été volée? Elle est peut-être rendue en Russie, en Hongrie, en Afrique du Nord...

MARCEL LAROCHE

Les receleurs d'autos du Québec sont maintenant à l'heure de la mondialisation, expédiant par bateau des centaines de véhicules volés dans des pays aussi lointains que la Russie, les Pays-Bas, la Hongrie de même qu'en Afrique du Nord et au Proche-Orient!

Aussi étonnant que cela puisse paraître, plusieurs dizaines de ces véhicules de tous genres rapportés volés dans la grande région de Montréal, allant de la voiture luxueuse jusqu'aux camionnettes à quatre roues motrices, ont déjà été retrouvés intacts, dissimulés dans des containers commerciaux en transit dans différents ports canadiens et américains.

Plusieurs autres véhicules volés au Québec ont été retrouvés au cours des derniers mois au Koweït et en Arabie Saoudite!

Cette nouvelle forme de crime dépourvu de toute violence et qui a déjà rapporté des millions de dollars à des organisations criminelles bien structurées agissant à l'échelle internationale, inquiète au plus haut point la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Les spécialistes du vol automobile du SPCUM sont d'autant plus inquiets devant l'ampleur de ces réseaux nouvelle mode que près de la moitié des véhicules volés au Québec le sont à Montréal!

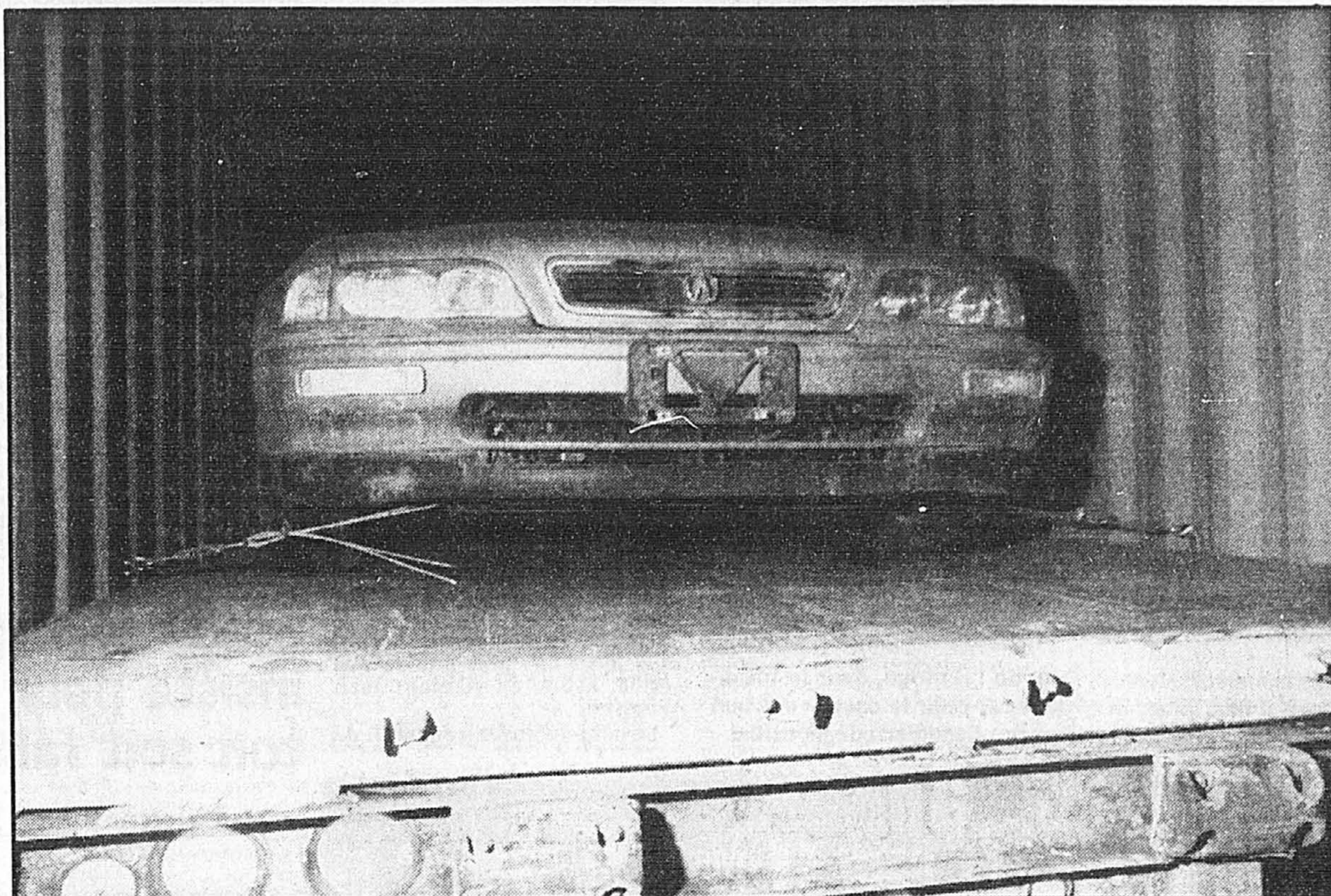
Selon les plus récentes statistiques compilées par les services policiers, près de 50 000 véhicules ont été volés au Québec en 1992. Pour la même période, les policiers de la CUM ont été saisis de 20 970 plaintes de vol de véhicules de toutes sortes dans les limites de l'île de Montréal.

Les policiers montréalais ont cependant accompli un travail remarquable en récupérant 13 012 de ces véhicules volés.

Les statistiques font également état des 4 120 véhicules rapportés volés dans la métropole au cours de la même période et dont les policiers n'ont jamais retrouvé la trace.

Les spécialistes de la CUM retiennent trois hypothèses pour expliquer ces vols de véhicules non éclaircis: soit qu'ils ont pris le chemin des ateliers clandestins de «découpage» pour en récupérer les pièces détachées, soit qu'ils ont été soumis à différents procédés de transformation pour faciliter leur revente sur le marché québécois, soit qu'ils ont tout simplement passé entre les mains de receleurs professionnels qui les ont expédiés par bateau vers différents pays de l'Europe.

Tout en affirmant que cette nouvelle forme de vol de véhicules destinés au marché international est un problème dépassant largement sa juridiction, le directeur Marcel Lemay, officier responsable de la section des crimes contre les biens de la CUM, en connaît cependant bien toutes les ramifications.



Cette Acura Legend était prête à être expédiée en Europe dans un conteneur lorsque les policiers de la CUM l'ont récupérée.

PHOTO La Presse

Les voleurs n'ont aucune difficulté à s'approvisionner dans toutes les marques et les catégories de véhicules les plus en demande. Leurs principaux champs d'activités sont évidemment les nombreux terrains de stationnement des centres commerciaux de la grande région métropolitaine.

Bien que les voleurs frappent un peu partout, c'est dans la partie est de l'île de Montréal qu'ils mènent leurs activités à fond de train. De tous les véhicules rapportés volés à la police de la CUM l'an dernier, près de 42% sont disparus des vastes espaces de stationnement des secteurs d'Anjou et de Saint-Léonard où se trouvent les grands magasins.

Cette situation s'explique par le fait que la plupart des centres commerciaux regroupés dans l'est de la métropole sont entourés de voies rapides (autoroutes 40, 25, 20 et 640) facilitant une fuite sans problème dans toutes les directions.

Pour expliquer toute l'ampleur de ce phénomène du vol d'autos à Montréal, le directeur Marcel Lemay se réfère aux sta-

tistiques qui sont très révélatrices: en 1992, 54% des vols de véhicules ont été commis par des jeunes pour le simple plaisir de faire une randonnée, 5% l'ont été par des individus qui ont utilisé les véhicules à d'autres fins criminelles (vol à main armée, homicides, etc) tandis que 41% se retrouvent dans l'engrenage du crime organisé et des réseaux de voleurs et de receleurs.

«Il va sans dire que la plupart des véhicules volés dans cette dernière catégorie sont rarement retrouvés en entier... Quand on réussit à en récupérer quelques-uns, ils sont déjà en pièces détachées...» note le lieutenant-détective Douglas Hurley, officier commandant de la section des vols de véhicules à la police de la CUM.

En 1992, ce policier d'expérience qui supervise une équipe de 22 enquêteurs a procédé au démantèlement de 25 à 30 différents réseaux de voleurs d'autos agissant dans la région métropolitaine.

Au cours des derniers mois, ces enquêtes ont ainsi récupéré des dizaines de véhicules volés à Montréal et qui se trou-

vaient en transit dans différents ports canadiens et américains, en attendant d'être illégalement expédiés vers l'Europe.

Dans les villes de Calgary et d'Edmonton, dans l'ouest du pays, les policiers ont saisi 80 véhicules volés au Québec tandis qu'une trentaine d'autres automobiles ont été retrouvées dans les ports américains de Camden, au New Jersey, et de Wilmington, au Delaware.

Au cours des trois dernières semaines, les hommes du lieutenant-détective Hurley, de la CUM, ont frappé dans des ateliers clandestins de «découpage» d'automobiles à Saint-Sulpice, Blainville et La Plaine, au nord de Montréal, ainsi qu'à Saint-Damase, dans la région de Saint-Hyacinthe, où ils ont récupéré un total de 34 véhicules volés!

Dans la plupart des cas, les véhicules volés récemment dans la grande région métropolitaine portaient des numéros de série correspondant à des véhicules identiques classés comme «perte totale» et achetés un peu partout au Canada et aux États-Unis.

Un colloque de la police pour contrer les gangs de voleurs d'autos

MARCEL LAROCHE

Préoccupé par une recrudescence marquée des activités criminelles des gangs de voleurs de véhicules-automobiles au Québec, le Service de police de la CUM a décidé d'organiser un colloque régional visant à étudier différentes stratégies de répression pour freiner ce fléau qui connaît un phénoménale expansion d'envergure internationale.

Ce premier colloque du genre, une initiative du directeur Alain Saint-Germain, du SPCUM, se tiendra le mercredi 19 mai prochain, à l'Auberge Universelle de la rue Sherbrooke, dans l'est de Montréal.

Tous les préparatifs en vue de la mise sur pied de ce colloque sur la prévention du vol d'autos ont été confiés au directeur Marcel Lemay, officier responsable de la section des crimes contre les biens de la CUM.

Des enquêteurs de la Sûreté du Québec et de 45 corps policiers municipaux de la

grande banlieue métropolitaine délimitée par les villes de Joliette, Saint-Jérôme, Valleyfield et Saint-Hyacinthe, ont été conviés à cette importante rencontre.

Le colloque réunira également des représentants des différents paliers gouvernementaux, dont la Société de l'assurance-automobile du Québec (SAAQ) et le Bureau d'assurance du Canada (BAC).

Plusieurs autres intervenants reliés au commerce de l'automobile, dont des représentants de manufacturiers et des importateurs de voitures, des membres de l'Association pour la protection des automobilistes (APA), ainsi que des représentants du ministère de la Sécurité publique et de différents organismes communautaires, participeront à ces ateliers de travail.

Le directeur Marcel Lemay, de la police de la CUM, l'un des principaux instigateurs du colloque, a indiqué à La Presse que le vol de véhicules de tous genres était le crime de «masse» le plus élevé en nombre dans l'île de Montréal.

L'officier de police a précisé que la grande majorité de ces vols de véhicules étaient surtout commis dans les vastes aires de stationnement des centres commerciaux de l'est de la métropole, des endroits privilégiés pour les voleurs qui ont facilement accès à des voies rapides pour quitter sans embêtement l'île de Montréal.

Les organisateurs de ce premier colloque estiment qu'une telle rencontre entre différents corps policiers municipaux de la grande région métropolitaine était devenue une priorité, d'autant plus que Montréal est considérée comme l'une des principales plaques tournantes pour les spécialistes du vol d'automobiles.

Lors d'une récente perquisition à Saint-Damase, près de Saint-Hyacinthe, les hommes du lieutenant-détective Douglas Hurley ont saisi des moteurs de Honda flambant neufs.

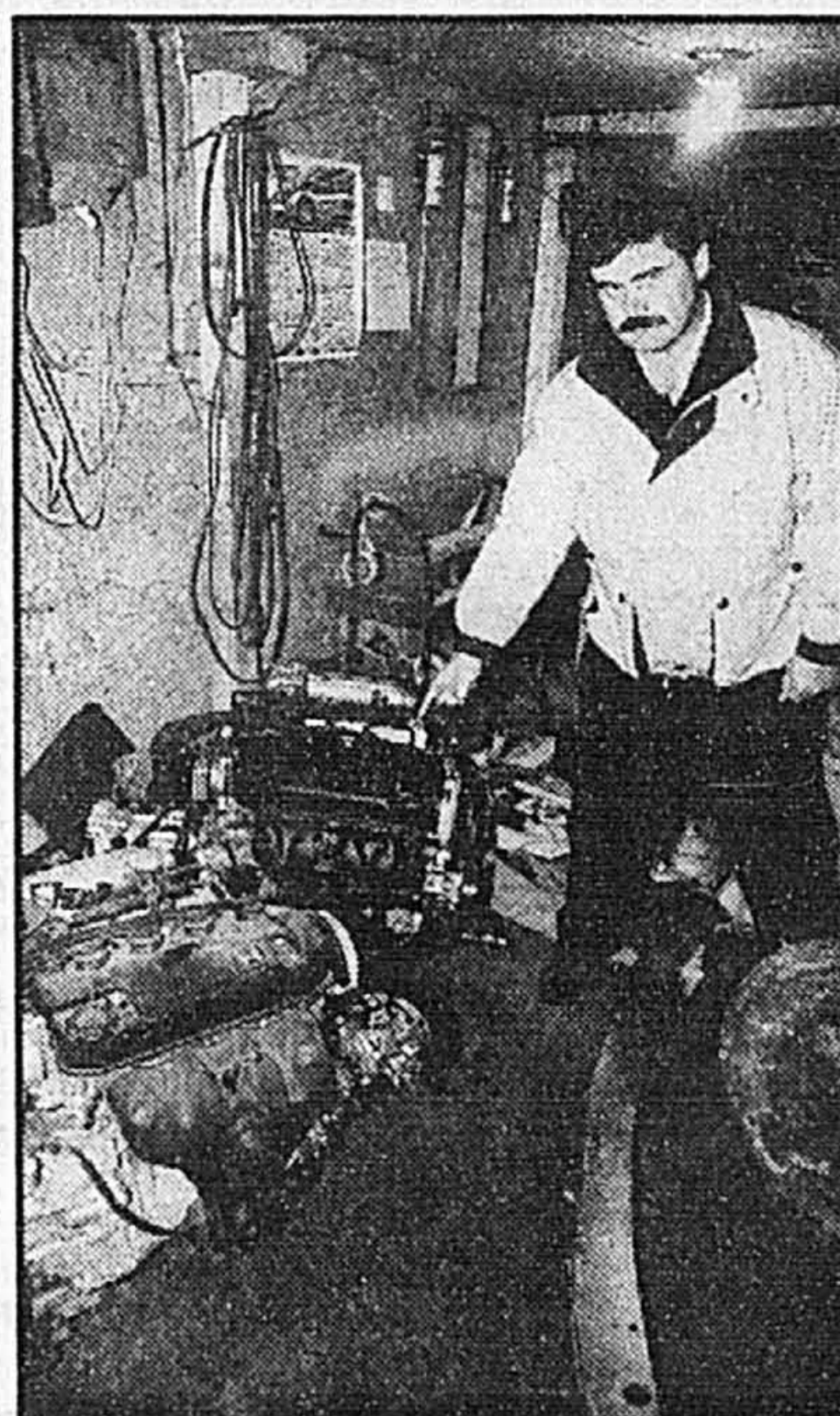


PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Des parents tiennent en «otages» des commissaires de St-Eustache

ÉRIC TROTTIER

La police a dû intervenir hier soir pour «libérer» les membres de la commission scolaire de Saint-Eustache, tenus en otage par des parents de l'école Jacques-Labrie. Ces derniers étaient venus contester une récente décision des commissaires qui aura pour effet d'«expatrier» l'an prochain leurs enfants dans une institution située à l'extérieur de leur quartier.

La décision, prise le mois dernier, vise à relocaliser à Jacques-Labrie six classes de cours intensifs d'anglais (CIA), installées depuis trois ans dans un centre commercial du boulevard Industriel. En revanche, les 280 élèves de l'école Jacques-Labrie seront transférés dans diverses

écoles de Saint-Eustache. En tout, 800 écoliers seront affectés par cette mesure à la prochaine rentrée scolaire.

Une soixantaine de parents, qui gardent leurs enfants à la maison depuis le début de la semaine, sont ainsi venus perturber le conseil des commissaires. Devant les pressions exercées sur eux, les commissaires ont accordé aux parents un droit de parole de 20 minutes. «Nos enfants ne sont pas des numéros; pensez à eux», a notamment lancé Josée Charette en exhibant la photo de son fils.

Au bout de vingt minutes, la présidente de la commission, Lise Vincent, a mis un terme à la discussion, en dépit des protestations des parents, qui voulaient obtenir des réponses à leurs questions. Un commissaire, Jacques Hébert, qui n'est pas d'accord avec la décision de

ses collègues, a suggéré à ceux-ci de donner plus de temps aux parents pour s'exprimer.

Mais sa proposition a été rejetée, ce qui a mis le feu aux poudres. «Bande de pourris! ont crié les parents. C'est antidémocratique; vous avez peur de nous affronter!» Sur ce, ils se sont installés devant la seule porte de sortie de la petite salle du conseil, en applaudissant, en sifflant et en chantant: «Je l'aime, mon école, je l'aime...»

L'assemblée des commissaires a dû être annulée; plusieurs d'entre eux ont tenté de quitter les lieux, mais en vain. «Personne ne sort de la salle tant qu'on n'aura pas ce qu'on veut», a scandé une mère déchainée.

À 20 h 25, quatre policiers sont arrivés sur les lieux. Mal à l'aise d'avoir à inter-

venir dans une affaire impliquant des connaissances, ils ont négocié avec les manifestants. Certains étaient prêts à repartir, mais d'autres, plus nombreux, demeuraient irréductibles. La police a finalement dû escorter la présidente, les commissaires et le reste du personnel.

Le commissaire dissident Jacques Hébert était de son côté irrité de la tournure des événements. «C'est la première fois en trois ans que le conseil impose une limite à la période des questions», a-t-il dit.

Le comité d'école doit rencontrer aujourd'hui la présidente et plusieurs membres de la commission scolaire. Les enfants seront gardés à la maison jusqu'à la prochaine assemblée des commissaires, lundi.

L'EXPRESS DU MATIN

LORRAINE SERA LA MIEUX CÂBLÉE AU CANADA

La petite municipalité de Lorraine sera dotée, dans dix-huit mois, du service de câblodistribution le plus sophistiqué au Canada, «voire même du monde», précise le maire Laurent G. Belley. Il vient d'ailleurs de procéder à l'inauguration des travaux d'enfouissement des installations, dont le tronc principal sera entièrement réalisé en fibre optique, une implantation qui va rendre possible l'implantation des services de domotique, les opérations bancaires à distance, l'accès à des banques de données, les achats à domicile, le raccordement à distance de systèmes de sécurité contre le vol et les incendies, la télévision communautaire, en plus d'un choix éventuel pouvant aller jusqu'à 200 canaux de télévision.

EXPLOSION À LAVAL

La police de Laval et les artificiers de la Sûreté du Québec ont réussi, tôt hier matin, à extirper une deuxième bombe qui avait été placée sous une Honda Civic, rue De Briançon, dans le quartier Laval-des-Rapides. Une première bombe avait explosé vers 21 h 40, mardi, et causé quelques dégâts au véhicule. On ne connaît pas encore la puissance des deux engins explosifs et on ne sait pas pourquoi une seule bombe a explosé. S'agissait-il d'un avertissement? Le sergent-détective Joseph Kardos, de la police de Laval, qui mène l'enquête conjointement avec la SQ, tentait hier d'en savoir davantage sur le propriétaire de la Honda. Aucun suspect n'a été arrêté.

VOLEURS ARRÊTÉS

La police de la CUM a arrêté hier après-midi deux voleurs armés d'une mitraillette qui s'approprièrent à commettre un vol dans une banque de la rue Sainte-Catherine, au centre-ville. Dirigés par le lieutenant-détective Donald Côté, les sergents-détectives Gille Bergeron et Claude Larivière, de la section des vols qualifiés, tentaient de retracer les deux lascars depuis plusieurs jours lorsqu'ils les ont reconnus, coin Sainte-Catherine et Metcalfe, près d'une Banque Nationale. Bien vêtus, ils avaient en leur possession une mallette noire contenant une mitraillette de type Cobray. Le premier suspect, Alain Desjardins, 30 ans, était en liberté illégale. En moins de deux mois, il est soupçonné d'avoir commis sept vols à main armée. Le second inculpé, Jean-Marie Chamard, 45 ans, comparaitra avec lui aujourd'hui, au Palais de justice de Montréal, pour répondre à des accusations de complot pour vol à main armée.

CONTREBANDE: ARRESTATION D'UN AUTRE POLICIER

Un autre policier vient d'être arrêté en rapport avec une affaire de contrebande de cigarettes. Il s'agit de l'agent Michel Décarie, 45 ans, de la police de Varennes, qui est suspendu depuis le 5 avril. Le policier a été intercepté au début du mois par des confrères de la police de Boucherville, à bord du véhicule de son père, lequel contenait une caisse de cigarettes de contrebande.

DIBBEN ARRÊTÉ

Les enquêteurs du projet Choc ont procédé avant-hier à l'arrestation de Michael Charles Dibben, 38 ans, à sa résidence de Montréal, après que la Commission des libérations conditionnelles eut émis un mandat suspendant sa libération. Cette suspension est le résultat de la participation de Dibben à un complot pour importer au Canada 200 kilos de cocaïne en provenance de Floride. Les enquêteurs responsables de ce dossier sont des agents du bureau de Jacksonville du Drug Enforcement Agency (D.E.A.). Ceux-ci ont aussi procédé lundi à l'arrestation de Francesco Rubbo, 36 ans, et Sebastiano Dimaria, 46 ans, tous deux résidents de Montréal. Ces deux individus ont été arrêtés après avoir payé 282 000 \$ U.S. à un agent infiltré du D.E.A., John Burns.

NOUVEAU!

ORDINATEUR LEGEND 233

- Clavier et souris inclus
- Processeur 80486cx/33 MHz
- 4 Mo de mémoire (jusqu'à 36 Mo)
- Disque dur de 245 Mo à 12 ms
- Contrôleur vidéo intégré "Local Bus"
- Résolution SVGA extensible (512x)
- Lecteur 3.5" Haute-densité et 5.25"
- Fax/Modem intégré

PACKARD BELL

INCLUS

MICROSOFT WINDOWS 3.1, MICROSOFT WORK POUR WINDOWS, MICROSOFT MONEY & LE MEILLEUR ENSEMBLE DE JEUX MICROSOFT à l'achat d'un de ces ordinateurs

Les modules sont en option

1999\$ CHOCUN

MULTI-MEDIA

LEGEND 2000

- 4 Mo de mémoire
- Disque dur 120 Mo
- CD ROM intégré
- Lecteur 3.5" Haute-densité
- Contrôleur vidéo intégré "Local Bus"
- Résolution SVGA extensible (512x)
- Carte de son & enceintes satellite incluses

AVENTURE ELECTRONIQUE

IMPRIMANTE 24 AIGUILLES

- Résolution 360x360
- 12 fontes intégrées
- Alimentation automatique
- 80 colonnes

EPSON 349\$

Canon

IMPRIMANTE À JET D'ENCRE

- Résolution de 360 ppp
- Vitesse d'impression 248 ca./sec.

469\$

MONTRÉAL OUEST
Boul. Brunswick & Fairview
630-6815

MONTRÉAL CENTRE
Centre Décar Decarie
733-6900

ST-LEONARD
4550 Métropolitain est
722-4550

RIVE-NORD
Centre Décar 440
686-3956

RIVE-SUD
8100 boul. Taschereau
923-8100

TROIS-RIVIÈRES
Carré Four Trois-Rivières-Ouest
691-4520

JOLIETTE
Les Galeries Joliette
752-1255

SOREL
Les Promenades de Sorel
746-4736

LIVRAISON GRATUITE MÊME LE SAMEDI!
Détails en magasin

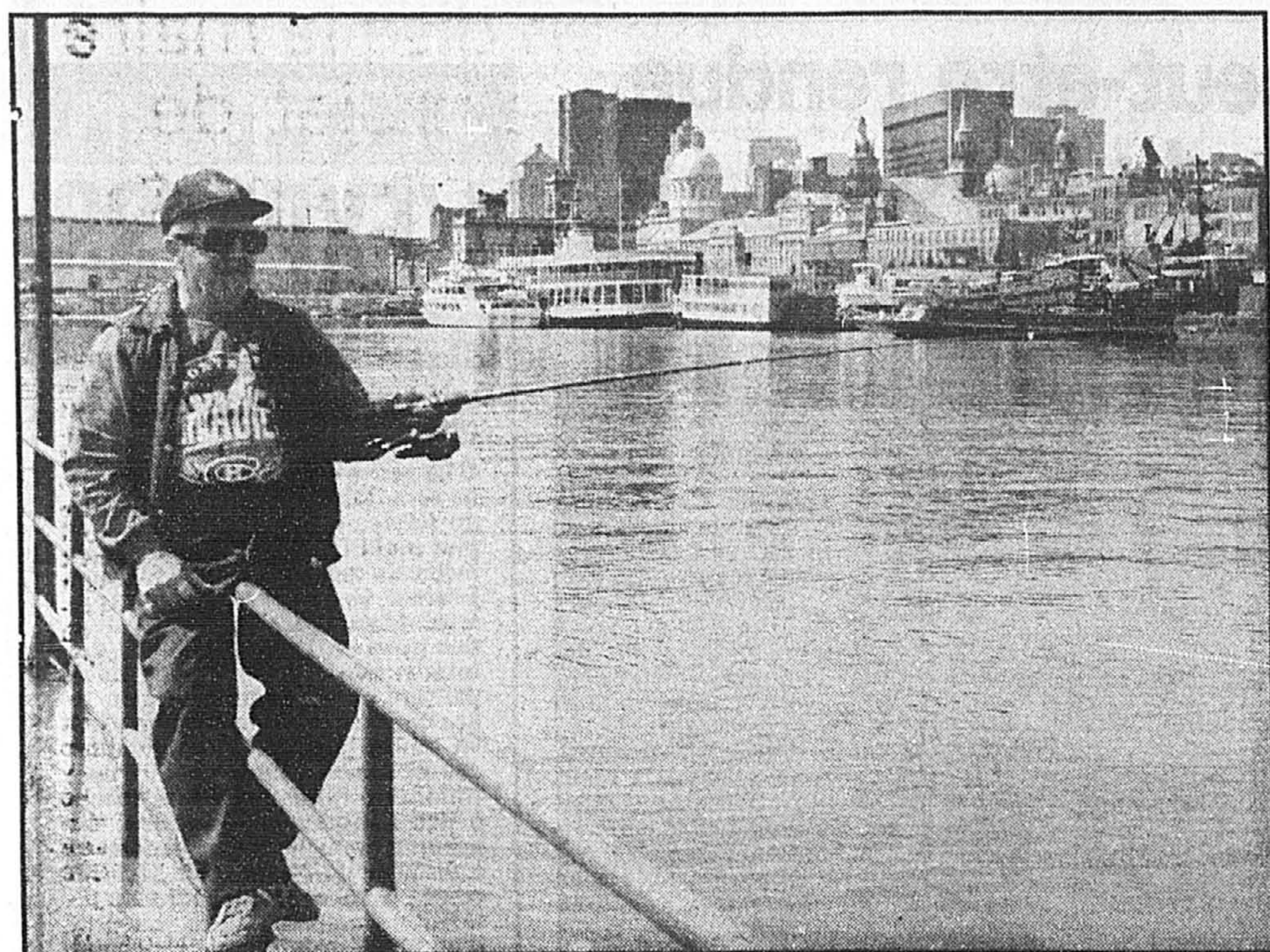


PHOTO JEAN COUILL, La Presse

Roger Bergevin taquinait le doré avec un certain succès, hier au Quai de l'Horloge, dans le Vieux-Port. Il était bien installé sur une barrière, mais il faut aimer la pêche pour tenir le coup: «c'est un peu dur sur la poche!», affirmait l'ancien débardeur, farouche partisan des Canadiens de Montréal.

Le bonheur? C'est pêcher dans le Vieux-Port en parlant de hockey!

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ C'est le printemps. Séries finales, pêche à la ligne et soleil radieux, tout y était hier, dans le Vieux-Port, pour une journée de pêche réussie. Ils étaient trois joyeux lurons, installés au Quai de l'Horloge, cannes à pêche en main. Pas des pêcheurs pour rire. Des vrais retraités, avec des vrais ménés au bout de la ligne, et un coup de poignet pour ferrer le doré qui ne s'apprendra jamais dans aucune université.

— Tiens! En voilà un autre! Le deuxième doré avec le même méné!

Ça se sent, pour Roger Bergevin, c'est le bonheur. Il est descendu de Rosemont pour retrouver ses deux collègues, Jean Wistaff et Georges Vigant, de la rue Lafontaine. Tous les trois ont travaillé sur le port, comme débardeurs, il y a bien des années, ou à la Brasserie Molson, ou pour les Eaux Laurentiennes... Tous ont passé les 65 ans. La retraite, le petit lunch au bord de l'eau. «Quelques fois plus liquide que Wistaff».

Le doré de Roger, combatif, de

taille acceptable, n'aura fait qu'une brève visite sur le Quai de l'Horloge. «A l'eau! On n'a pas le droit de les garder avant le 14 mai...» Le beau poisson, sa dorsale épineuse déployée, disparaît en frétilant dans les eaux limoneuses, bref scintillement cuivré sur fond verdâtre.

— Si on peut les manger? Certain! Pas tous les jours, mais quand les eaux sont encore bien froides, il n'y a aucun risque, affirme Roger Bergevin.

Le Vieux-Port a bien changé, depuis que les trois copains y travaillaient. La Taverne Joe Beef a disparu, comme le Neptune. Entre deux dorés, on évoque les jeunes années, mais surtout la série Canadien-Nordique.

Roger arbore un chandail du Canadien. «C'est mon équipe!» L'affirmation est plus que suffisante pour que Jean Wistaff se lance dans un plaidoyer chaleureux — et trop coloré pour être

transcrit mot à mot — de «ses Nordiques», des gars «qui vont te les **** et te les **** en ****, les Canadiens!»

— Hop! C'est un beau, celui-là....

Ligne en arc de cercle, Jean tire vers la surface un poids lourd, une bête énorme, le Serge Savard des dorés du fleuve Saint-Laurent!

Il triomphe, et pas dans la modestie, le Jean. Oeil rigolard et bedaine tressautant.

— Ça, c'est du doré! Pas à la portée de n'importe quel pêcheur, c'est sûr, c'est sûr! Du doré de vrai pêcheur!

Son monstre fait une bonne livre. Avec précaution, comme tendrement, il enlève l'hameçon de sa gueule béante, le regarde, le brandit avec fierté et le balance à la flotte d'un geste magnanime. La discussion sur la partie du soir va pouvoir reprendre.

Stade olympique: Vallerand insiste pour que le nouveau toit soit fabriqué au Québec

PIERRE GINGRAS

■ Si le ministre responsable de la Régie des installations olympiques (RIO), André Vallerand, endosse entièrement les recommandations du conseil d'administration au sujet du futur toit du stade, il exige néanmoins des engagements formels des Expos de Montréal avant de donner le feu vert au projet.

Il insiste en outre pour que le nouveau toit qui nécessitera encore 47,6 millions du gouvernement en plus des 9,6 millions nécessaires au démantèlement de la toiture en place, soit fabriqué au Québec. «Ces travaux doivent avoir le plus de retombées économiques possibles pour le Québec, a indiqué hier M. Vallerand, au cours d'une entrevue. Aussi, si les matériaux utilisés sont de chez nous, comme l'aluminium par exemple, c'est autant d'acquis pour les Québécois».

M. Vallerand a mentionné par ailleurs qu'il exigera des Expos des promesses formelles au sujet du stade, une «mesure de sécurité supplémentaire pour rentabiliser les nouveaux investissements publics». Selon les propositions que le ministre déposera au Conseil des ministres la semaine prochaine à ce sujet, les Expos devront

s'engager par écrit à rester au stade tant et aussi longtemps que la concession demeurera à Montréal. M. Vallerand faisait allusion aux menaces qui avaient été déjà faites dans le passé. En raison d'un différend avec la RIO, les anciens propriétaires du club avaient fait part de leurs intentions de déménager au parc Jarry.

Le ministre exige aussi que les Expos acceptent officiellement les changements proposés par la direction de la régie, notamment au sujet de la fermeture permanente du toit. «Nous voulons éviter qu'après un ou deux ans, on exige l'installation d'un système de climatisation, ce qui nécessiterait encore 10 millions».

Chez les Expos, on ne s'inquiète pas des exigences du ministre.

«Non seulement nous voulons rester au stade, mais nous nous réjouissons particulièrement du projet qui nous a été présenté, a indiqué Richard Morency, le vice-président des Expos. En réalité, le stade olympique sera plus que jamais un stade de baseball».

Comme l'avait mentionné le ministre, M. Morency a aussi rappelé que les Expos avaient une dette de 18,5 millions à l'endroit du gouvernement, dette qui ne sera acquittée qu'au tournant du siècle.

Les audiences du BAPE sur le projet d'incinérateur à Montréal-Est ont débuté

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le gouvernement du Québec ne doit pas autoriser la construction à Montréal-Est du système d'incinération des déchets (celui que les 27 villes satellites de l'île se proposent de réaliser au coût de 300 millions \$), à moins qu'une entente n'intervienne avec la Ville de Montréal, sur une politique générale de gestion en cette matière.

C'est, fondamentalement, l'attitude qu'un «Comité de concertation», formé d'une vingtaine de représentants de certaines municipalités touchées et des groupes d'intérêts, avec l'appui du promoteur, a rendue publique hier aux audiences publiques gouvernementales sur ce projet controversé.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement du Québec, un organisme d'État, entend depuis hier les représentations des intéressés; cinq experts siègent cette semaine à Montréal-Est jusqu'à vendredi; les séances se poursuivront à Saint-Laurent la semaine prochaine. Une cinquantaine de mémoires sont déposés.

Les réserves exprimées par les citoyens sont multifformes; certains, parfois, expriment une opposition relative au principe même de l'incinération des déchets.

L'Ordre des chimistes du Québec, quant à lui, ne s'oppose pas au principe même de l'incinération. Mais il exprime l'avis catégorique, que, dans l'état actuel du projet, on peut craindre une contamination de l'air par des substances toxiques.

L'Ordre, par la voix de son porte-parole, Mme Eveline de Médicis, regrette par exemple que des systèmes de mesure et de contrôle de la pollution de l'air, relative aux métaux toxiques, tels le mercure et le cadmium, n'aient pas été prévus à la sortie des cheminées de l'incinérateur. Elle a indiqué que, pour protéger les populations, il est indispensable de prendre ces mesures quatre fois par année. D'une manière plus générale, l'Ordre «déploie l'absence d'un devis d'échantillonnage rigoureux dans le suivi des activités du projet».

Le porte-parole du Comité de concertation, M. Roger La Roche, a dit à La Presse que le gouvernement du Québec doit obtenir de

toutes les villes de l'île, y compris Montréal, une «harmonisation» de la politique de gestion des déchets. Il ne doit y avoir, sur l'île de Montréal «qu'un seul plan de gestion des déchets». Le comité Pro-Est, (la société de promotion et de concertation socio-économique) a adopté une position semblable. Pour produire cette harmonisation, propose-t-il, le contrôle politique de la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal (RIGDIM) (le promoteur) «pourrait être transféré à la Communauté urbaine de Montréal».

Actuellement, a rappelé M. La Roche, Montréal et ses villes satellites se trouvent en concurrence en ce domaine. Ce doublement pose «un énorme problème» et, jusqu'à ce qu'il soit réglé, il faut mettre le projet d'incinérateur «en veilleuse»; pour cinq ans peut-être. Il est «inacceptable» de procéder dans les circonstances présentes.

Le porte-parole a dit croire que le gouvernement doit créer «un incitatif» en imposant à toutes les municipalités de l'île de disposer de leurs déchets dans la carrière Miron. Actuellement, pour faire certaines économies, la grande majorité des villes de l'île disposent de leurs rebuts dans des lieux d'enfouissement en dehors de l'île. Il faut que le remplissage de la carrière Miron soit «une priorité». Du reste, fait-il valoir, l'utilisation d'un incinérateur, devant disposer de 350 000 tonnes par année, ne pourrait être économique sans que la ville même de Montréal s'en serve.

Par ailleurs le Comité exige, pour qu'une autorisation soit accordée, qu'un plan de gestion des cendres et qu'un plan «spécifique» de réduction des rebuts soient confectionnés. Ce n'est pas le cas actuellement dit-il.

Certains citoyens de la base sont plus catégoriques. Le Rassemblement des citoyens de Montréal (Bout-de-l'île et Pointe-aux-Trembles) estime que le nouvel incinérateur sera «un éléphant noir» surdimensionné. Il dit faire siennes les recommandations du Bureau de consultation de Montréal selon lesquelles le gouvernement du Québec doit ouvrir une enquête publique à l'échelle de tout le territoire sur la question de la disposition des déchets et imposer un moratoire de 24 mois interdisant toute construction ou rénovation d'un incinérateur.

CONCOURS

Loua Vista Gagna Lumina



OYÉ! OYÉ!

3 Lumina APV de Chevrolet à gagner!

Jusqu'au 15 mai 1993, louez un appareil Vista^{MC+} à votre magasin Téléboutique^{MC} Bell ou appelez le Service à la clientèle et courez la chance de gagner l'une des 3 magnifiques Lumina APV de Chevrolet.

VISTA 200



Les nouveaux appareils Vista 100 et 200, à la fois sophistiqués et simples, facilitent l'accès aux Services téléphoniques.

- Voyant lumineux, indicateur de messages (avec le service Téléréponse^{MC}).
- Affichage des instructions d'utilisation dans la fenêtre.
- Touche Liaison^{MC} idéale pour l'Appel en attente et la Conférence à trois.
- Sonneries variées et volume réglable.
- Le Vista 100 mémorise le dernier appel reçu et le Vista 200 mémorise les 15 derniers appels reçus (avec l'Afficheur).
- Offert en amande, anthracite ou blanc.
- Pas de frais d'abonnement.
- Vista 100 : 4,75 \$*/mois, Vista 200 : 7,25 \$*/mois



DE PLUS GRATUIT à la location d'un appareil Vista

- L'Indextel est un tout nouveau répertoire téléphonique. Du bout des doigts, vous pourrez le consulter de deux façons : soit par le numéro de téléphone, soit par le nom de la personne.
- Offert aux couleurs du Vista.

Passez à un magasin Téléboutique Bell pour obtenir les règlements complets du concours.
^{MC} Marque de commerce de Bell Canada
^{MC+} Marque de commerce de Northern Telecom
 * Tarif résidentiel
 ** Quantité limitée aux 30 000 premières personnes qui louent un appareil Vista.

nt northern telecom

Bell des gens de parole^{MC}

Déjà 10 000 réservations

Le Bateau-Mouche du Vieux-Port de Montréal (37 tonnes), a été mis à l'eau hier. Le 1er mai, le bateau qui a une capacité de 158 passagers et offrira son service de traiteurs pour la première fois cette année, commencera ses croisières. Une saison qui s'annonce très bonne. « Nous avons déjà 10 000 réservations, annonce, radieuse, la directrice des ventes, Denise Comtois. Et pour les Feux d'artifice des samedis de juin et des dimanches de juillet, tout est vendu! » Bateau à fond plat, le Bateau-Mouche va faire son tour de navigation vers le parc des Écluses, sort par la Cité-du-Havre, fait le courant Sainte-Marie, et revient entre les deux îles par le Petit Rapide.

PHOTO JEAN GOUPLI, La Presse



Quoi qu'en dise le maire de Laval, le projet de métro « n'est pas prêt »

Les députés libéraux de Laval indignés

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le ministre délégué aux Transports, M. Robert Middlemiss, soutient que le maire de Laval, M. Gilles Vaillancourt, peut dire ce qu'il veut au sujet du prolongement du métro vers l'île Jésus, mais il rappelle que les études de faisabilité de ce projet ne sont pas terminées et qu'aucune décision n'a été prise.

Les députés libéraux de Laval se disent pour leur part insultés par une récente déclaration de leur maire faite au Devoir, selon laquelle le gouvernement Bourassa aurait donné l'assurance du prolongement du métro dès l'automne prochain.

« Quand je négocie, c'est au plus haut niveau », a indiqué le maire Vaillancourt, laissant ainsi à entendre qu'il négociait directement avec le chef du gouvernement et non pas avec les députés locaux, tous des libéraux. Le comité de Chomedey, rappelons-le, est même représenté par la vice-première ministre, Mme Lise Bacon.

Le ministre délégué aux Transports, M. Middlemiss, est lui-même intervenu pour affirmer que les analyses de faisabilité de ce projet ne sont pas terminées et qu'il faut d'abord que le gouvernement décide des priorités d'intégration des transports, dans toutes les régions, avant d'annoncer un tel projet vers Laval.

M. Middlemiss rappelle par ailleurs que le projet de prolonger le métro vers l'île Jésus n'est pas le seul à l'étude. « La population de Montréal-Nord, également, souhaite ardemment être desservie par le métro ».

Interrogés par La Presse à leur sortie de l'Assemblée nationale, les députés lavallois en avaient gros sur le cœur contre leur maire. « Ce n'est pas le maire de Laval qui va annoncer le projet du métro. Si M. Vaillancourt veut faire de la politique provinciale, qu'il le dise », lance le député Benoit Fradet, de Vimont, soupçonnant le maire de vouloir se faire du capital politique, au moment où s'amorce la campagne électorale municipale.

« Son attitude à notre égard est méprisante. Il sait très bien que le caucus des députés lavallois, y compris Mme Bacon, pousse de toutes ses forces pour la concrétisation de ce projet. Je suis outré d'une telle déclaration », ajoute le député de Fabre, M. Jean Joly.

Le député de Mille-Îles, M. Jean-Pierre Bélisle, se dit lui aussi surpris de la déclaration du maire, puisque plusieurs scénarios demeurent à l'étude et que le caucus des députés est très impliqué dans ce dossier pour étudier toutes les alternatives, y compris celles des trains de banlieue, dont il est abondamment question.

Le prolongement, dont il est question dans la déclaration de M. Vaillancourt, permettrait l'entrée du métro dans l'île Jésus, jusqu'à la hauteur de la rue Cartier, à Laval-des-Rapides.

Depuis 1989, à plusieurs reprises, le gouvernement libéral, le chef Robert Bourassa en tête, promet ce prolongement de métro vers Laval, mais les études de faisabilité ne sont jamais rendues publiques. Les campagnes électorales, provinciales et municipales, sont toujours l'occasion de ranimer les discussions.

Kahnawake: trente-sept automobilistes ont droit à un nouveau procès

GEORGES LAMON

C'est en retenant les témoignages d'automobilistes « craignant pour leur sécurité » que le juge Henry Steinberg, de la Cour supérieure a annulé hier les jugements prononcés par la Cour de Kahnawake.

En leur donnant raison, il renvoie devant la Cour du Québec — le 8 juin — les 37 automobilistes étrangers à la réserve qui avaient été condamnés par défaut par la même cour pour des infractions au Code de sécurité routière. En majorité pour des excès de vitesse.

Car, à son avis, il est « juste et raisonnable d'ordonner la tenue d'un nouveau procès devant une cour de justice où l'appelant aura l'accès libre et sécuritaire et pourra faire valoir ses moyens de défense ».

Dans un jugement de 12 pages qu'il a lu aux parties, le juge Steinberg note que « le tribunal est porté à croire que les personnes qui ont témoigné et même celles qui font l'objet de l'admission faite précédemment craignaient de franchir les guérites ».

Il souligne d'ailleurs à ce sujet que toute personne assignée devant une cour « a droit à la sécurité de sa personne et ne doit pas être empêchée, par crainte pour sa sécurité, d'y aller avec ses témoins et de se défendre ». Dans son esprit, il ne suffit pas « d'avoir une crainte farfelue, illusoire ou même déraisonnable ». Craintes qui, selon lui, étaient réelles, dans ces cas-ci. Même que les souvenirs de la crise amérindienne de l'été 1990 avaient pu

susciter « une crainte subjective » chez l'un des automobilistes (Guy Favreau).

Les avertissements de la SQ

Mais, c'est en particulier sur les avertissements lancés par les agents de la Sûreté du Québec aux automobilistes qu'ils allaient « à leurs risques et périls », puisqu'ils ne pouvaient les accompagner, que le juge a motivé sa décision. Il voit là « un fait objectif et non contesté bonifiant et validant leurs craintes ». Pourtant, il admet que le citoyen n'est pas tenu de « vérifier la politique d'un corps policier ni la véracité de leurs déclarations qu'un danger existe ».

En revanche, il reconnaît au « Mohawk Council », non seulement « la légalité des guérites établies sur la réserve mais le droit aux Mohawks de contrôler l'accès à leur territoire ». Il ne conteste pas, non plus, la compétence et la juridiction de la Cour de Kahnawake, ses juges et celle des peacekeepers.

Les réactions

Déjà, Me Philip Schneider, avocat de la Cour municipale de Kahnawake, a fait savoir qu'il y a de fortes possibilités qu'il en appelle de la décision du juge Steinberg.

Le jugement a été accueilli tantôt comme « une grande victoire pour les automobilistes » par l'avocat des automobilistes, Me Jean Francoeur, tantôt « avec surprise » par l'avocat des Mohawks, Me Philip Schneider. Et par les peacekeepers qui se sont dits « très désappointés ».

« La Cour a établi qu'il y avait danger pour

ces citoyens de se rendre à Kahnawake, a déclaré Me Francoeur à La Presse, à la sortie de la salle d'audience. Ça démontre que les craintes des gens étaient justifiées et qu'ils avaient le droit d'être entendus par un tribunal établi à l'extérieur de la réserve ».

D'ailleurs, lors du procès à Longueuil en juin, il croit pouvoir faire entendre des témoins-experts qui refusaient d'aller témoigner à Kahnawake. Il compte ainsi faire la preuve que les lectures au radar faites par les peacekeepers étaient sans valeur, puisque, soutient-il, l'appareil n'était pas calibré et ceux qui l'employaient pas qualifiés pour le faire.

De son côté, Me Philip Schneider, avocat de la Cour municipale de Kahnawake, s'est dit surpris du jugement Steinberg, surtout qu'à son avis, « la preuve faite en cour ne venait pas appuyer les craintes des automobilistes ». Selon lui, il est « très possible » que les peacekeepers viennent également au cours des procès des automobilistes.

Cette décision mène à une conclusion ambiguë, à son avis. Le souvenir de la crise amérindienne de 1990 n'est pas suffisant pour avoir peur d'aller à la Cour de Kahnawake.

Il se demande comment on peut justifier un refus d'entrer sur la réserve en se fondant notamment sur le témoignage d'un policier de la SQ qui, lui-même, avait reçu une contravention des peacekeepers. Il n'en demeure pas moins que, selon lui, la décision du juge Steinberg ne doit pas être interprétée comme un empêchement au fonctionnement de la Cour municipale.

En bref

LES LAURÉATS DE L'OPÉRATION PUB: DES ÉLÈVES DE MONTRÉAL-NORD

Des élèves de sixième année de Montréal-Nord ont remporté le prix provincial de l'Opération Pub 1993, organisée depuis sept ans par l'Office de la protection du consommateur (OPC).

À l'instar du jury formé par l'OPC, la classe de Paul Lehoux, de l'école Saint-Rémi, a identifié parmi certaines émissions de télévision la publicité la plus informative et celle qui l'était le moins.

Parmi les publicités les plus informatives, le choix du jury et des élèves s'est porté sur celles de la collation Minimo et de la fourgonnette Lumina APV. Les publicités de Diet Pepsi et de Tampax ont été déclarées les moins informatives.

Au total, 425 classes d'élèves des niveaux primaire et secondaire de tout le Québec ont participé au concours dont le but premier est d'éveiller l'esprit critique des jeunes consommateurs face à la publicité télévisée.

RECYC-QUÉBEC LANCE UNE BOURSE

Recyc-Québec vient de lancer la Bourse québécoise des matières secondaires qui couvrira tout le Québec dès après-demain. Ce nouvel outil de gestion des résidus mis à la disposition des industries, des commerces, des institutions et des corporations municipales du Québec vise essentiellement à favoriser l'échange de matières et à réduire le gaspillage des ressources.

En effet, les résidus normalement voués à l'élimination ou à l'enfouissement peuvent être utilisés comme ressources par d'autres entreprises. C'est la découverte de telles possibilités de marchés que la nouvelle Bourse veut favoriser auprès de ses membres. En termes d'affaires, celle-ci peut permettre aux utilisateurs de réduire leurs frais d'exploitation normalement imputables à l'élimination des résidus, de découvrir de nouveaux débouchés, sources d'éventuels revenus ou encore, de trouver de nouvelles sources d'approvisionnement concurrentielles.

LEVÉE DE FONDS POUR SIDÉENS

Le nouveau Musée... pour rire du boul. Saint-Laurent sera l'hôte, en fin de semaine, d'un marathon spécial de 24 heures dédié à l'humour et dont le but est d'amasser des fonds qui serviront à l'amélioration des services offerts aux sidéens en consultation externe. Le public pourra participer à ce marathon, qui bouleversera toutefois les horaires du Musée.

Il sera donc ouvert de façon régulière samedi, de 10 h à 13 h seulement — heure de la dernière visite — et ce, au prix régulier. De 13 h à minuit, il sera fermé pour faire place à une soirée gala. Il rouvrira en

suite ses portes au public de façon extraordinaire de minuit à 4 h du matin, dimanche et de 11 h à 22 h 30, mais aux prix Marathon, c'est-à-dire 20 \$ pour les adultes et 5 \$ pour les enfants.

UNE PRÉSIDENTE À L'ORDRE DES CHIMISTES

Pour la première fois de son histoire, l'Ordre des chimistes du Québec, une corporation qui regroupe 2800 professionnels de la chimie, sera présidée par une femme, Eveline de Médicis, professeure à l'Université de Sherbrooke.

Mme de Médicis était jusqu'à présent, vice-présidente aux communications et avait siégé auparavant comme administratrice au Bureau de l'Ordre. Parmi ses priorités, la nouvelle présidente veut mieux informer le public de l'importance du rôle du chimiste, notamment dans le domaine commercial, en santé et en environnement.

Les chimistes sont les seuls professionnels habilités à analyser les différentes substances quotidiennement mises sur le marché. Ils sont aussi responsables des laboratoires hospitaliers de biochimie clinique. Enfin, ils fournissent les analyses qui permettent de mesurer la qualité de notre environnement.

CINQ ANS DE PRISON POUR DES AGRESSIONS SEXUELLES SUR DES VICTIMES D'AGRESSIONS

Un ancien procureur de la Couronne a été condamné hier à Frederickton à cinq ans de prison pour avoir agressé sexuellement des clientes.

William Kearney, âgé de 59 ans, a plaidé coupable le mois dernier à huit accusations d'avoir abusé des victimes d'agression sexuelle. Il attaqua ses victimes lorsque les jeunes femmes faisaient une reconstitution de leur agression.

« Je cherchais tous les détails (des agressions sexuelles) et j'ai dépassé la mesure, a-t-il déclaré devant le juge. C'est tout simplement arrivé... Il n'y avait aucune préméditation ».

Kearney a été arrêté en décembre 1990 à la suite d'une enquête de la GRC. Il a agressé six femmes en autant de mois.

MASSUE CONTRE LES LOTOS VIDÉO

Un homme qui a fracassé trois terminaux de loterie vidéo avec une massue afin d'empêcher sa femme de jouer l'argent de l'épicerie a été condamné hier à une amende de 850 \$.

Wilfred Lanteigne, 54 ans, de New Glasgow, a été placé en liberté surveillée pour une durée d'un an. Au moment de son arrestation en décembre, Lanteigne a indiqué que la destruction des machines était le seul moyen qu'il avait pour mettre fin à l'habitude de sa femme.

Tarifs Avis\$aver

KILOMÉTRAGE GRATUIT ILLIMITÉ

29⁹⁹\$

PAR JOUR
Tarif du week-end

VOITURE RÉGULIÈRE
CODE TARIFAIRE : CW

39⁹⁹\$

PAR JOUR
Tarif journalier

VOITURE RÉGULIÈRE
CODE TARIFAIRE : 48

49⁹⁹\$

PAR JOUR
Tarif de luxe

CADILLAC SEDAN DE VILLE
CODE TARIFAIRE : LJ

Généreux tarifs du printemps

L'air printanier vous convoque à la promenade : offrez-vous ce qu'il y a de mieux grâce à ces fantastiques nouveaux tarifs Avis\$aver. Le tarif du week-end est de 29,99 \$ par jour et s'applique aux locations en vigueur entre 15 heures le jeudi et 9 heures le lundi en autant qu'elles comprennent la nuit de samedi à dimanche. À ce tarif, vous obtenez une spacieuse voiture régulière, telle qu'une Chevrolet Lumina ou une Buick Regal. Notre tarif journalier pour ces mêmes voitures est de 39,99 \$ par jour. Le tarif journalier de 49,99 \$ par jour vous donne accès à une luxueuse Cadillac Sedan de Ville. Et bien sûr, ces tarifs Avis\$aver «29-39-49» du printemps comprennent le kilométrage gratuit illimité! Qu'il s'agisse d'un voyage d'affaires ou d'agrément, Avis vous offre toujours qualité, choix et service à un prix avantageux... non seulement le printemps mais toute l'année. Car chez Avis, «Nous y mettons du cœur» chaque jour.

Les tarifs Avis\$aver sont offerts jusqu'au 19 juin 1993 inclusivement dans les succursales participantes du Canada, sous réserve de disponibilité. Pour obtenir plus de renseignements ou pour faire des réservations, adressez-vous à votre voyageur ou composez le 1-800-321-3652.

AVIS

On y met du cœur.™

Aéroplan



Avis loue des voitures GM, Cadillac Sedan de Ville, Chevrolet Lumina, Buick Regal.

*Ce tarif s'applique de façon limitée dans la région de Vancouver.

L'APRÈS-MIDI GENS D'AFFAIRES

VENDEDI 30 AVRIL DE 13H00 À 21H00

L'ÉVÉNEMENT INFORMATIQUE DE CHOIX... pour tous!



1993 PC EXPO MONTRÉAL

L'EXPOSITION DE L'ORDINATEUR PERSONNEL 30 AVRIL 1 et 2 MAI Palais des Congrès de Montréal

HEURES D'OUVERTURE
Vendredi 30 Avril 10h00 à 21h00
Samedi 1 Mai 10h00 à 21h00
Dimanche 2 Mai 10h00 à 18h00

PLACE D'ARMES

COULEUR LA CHANCE DE GAGNER
Un ordinateur Bloc-Notes AST
Un ordinateur Apple
Un ordinateur Macintosh LC III
Un Super Nintendo Entertainment System et un ensemble de 10 jeux

PLUS DE 9 AIRES D'ANIMATION!

Le Théâtre des Conférences & La Table d'Experts	Le Centre Macintosh	L'Événement Musique & Informatique
Le Centre de Formation	Le DMS "Start" Super NES	L'Activité Multimedias
Le Bureau Electronique à la Maison	Le Poste de Travail pour Windows	Le Carrefour de Logiciel Educatif

ENTRÉE GRATUITE Sur présentation de cette annonce et de votre carte d'affaires (Vendredi 30 avril seulement)

POLO RALPH LAUREN SOLDE DE CHAUSSURES



Profitez de rabais de 30 à 50%

sur une sélection de chaussures pour hommes et femmes.

*Le solde d'articles de maison se poursuit.

POLO RALPH LAUREN

1316, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
(514) 288-3988

Fabrikant: un comportement «abusif», selon un témoin de Concordia

YVES BOISVERT

Malgré des évaluations excellentes de ses étudiants et de ses pairs, Valéry Fabrikant était considéré comme une personne «harcélaute» et «dérangeante» par son comportement avec le personnel de l'Université Concordia.

Le débat sur l'aptitude mentale de Fabrikant, qui subit un procès pour le meurtre de quatre professeurs de Concordia, a en effet débordé hier sur les relations entre l'accusé et le personnel de Concordia.

Rappelons que deux psychiatres de Pinel considèrent Fabrikant malade «à troubles de la personnalité» mais néanmoins apte à subir son procès, tandis qu'un troisième estime qu'il souffre de délire de persécution et le dit inapte à subir son procès.

Ce dernier psychiatre, le docteur Louis Morissette, a dit qu'il basait son diagnostic en partie sur les informations qu'on lui a fournies au sujet du comportement à l'université de Fabrikant, qui enseignait le génie mécanique à Concordia.

Un brusque changement de comportement, a-t-il dit, a été observé chez l'accusé entre 1990 (où il était bien évalué) et 1991 (où l'on s'est plaint de lui). Fabrikant, qui veut être déclaré «apte», mais qui a lui-même fait venir le témoin Morissette, a commencé à faire venir des témoins de Concordia afin que son comportement à l'université soit mis en lumière.

Fabrikant veut en profiter pour démontrer qu'il a été «persécuté» pendant des années par l'université. Le juge a dû l'interrompre plusieurs fois quand il tentait d'aller dans cette voie, car le débat porte en ce moment uniquement sur l'aptitude mentale de l'accusé, et non sur sa défense.

Mais les témoignages ont permis de lever un voile sur les relations entre Fabrikant et l'université Concordia, où il travaillait depuis 1979. Avant cela, il faisait de la recherche dans une école polytechnique en URSS, d'où il a émigré.

Il ressort de lettres lues au jury qu'il avait de bonnes évaluations de ses étudiants et qu'en 1990, tant son département que sa faculté recommandaient Fabrikant, qui n'avait que le statut de «professeur associé», soit promu au rang de professeur chercheur.

Dans ces lettres, il est fait mention de l'avis enthousiaste de chercheurs qui oeuvrent dans le même domaine que Fabrikant (le génie mécanique) et qui le considéraient comme un chercheur de premier plan au niveau international.

Il semble que Fabrikant n'ait cependant jamais obtenu cette promotion. La vice-rectrice à la recherche et à l'enseignement de Concordia, Mme Rose Sheinin, appelée par l'accusé, a dit qu'elle «pensait» qu'il n'avait pas obtenu sa promotion pour des raisons de «comportement». Mme Sheinin, qui est arrivée en cour avec une caisse pleine de documents que réclame l'accusé, s'est fait intimé l'ordre par le juge Fraser Martin de trouver la réponse à cette question pour aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, Mme Sheinin a révélé qu'une réunion spéciale a été organisée en novembre 1990, à laquelle participaient des professeurs et un psychiatre, afin d'étudier les «troubles de comportement» de Fabrikant.

«Nous avons reçu les plaintes d'un certain nombre de personnes à l'effet que le docteur Fabrikant avait un comportement abusif et déréglé», a dit Mme Sheinin. La vice-rectrice a dit que la réunion portait également sur la possibilité de combler un nouveau poste de professeur en génie mécanique.

Le procès se poursuit ce matin.

STORES



100 FOIS PLUS DE CHOIX!

...FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

...et TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX!

OUI, PAPA! MISEZ SUR LE TRIO GAGNANT!

STORES VERTICAUX

RAIL DE LUXE, GARANTI À VIE!

PVC 3 1/2" 3 couleurs	ALUMINIUM 3 1/2" 4 couleurs	TISSU 3 1/2" 5 couleurs
--------------------------	--------------------------------	----------------------------

24.99

75" x 84" pour PORTE-PATIO



SI VOUS DÉMÉNAGEZ OU RENOUVELEZ VOTRE DÉCOR, Venez voir notre vaste choix de: STORES VERTICAUX, HORIZONTAUX, PUSSES, STORES DE TOILE, DRAPERIES, LITERIE, DUVETS, SERVIETTES, ACCESSOIRES et PLUS, TOUJOURS au plus bas prix!

STORES HORIZONTAUX

MINI-STORES HORIZONTAUX PVC 1" EN STOCK

Larg.	Hauteur	Larg.	Hauteur	Larg.	Hauteur
20"	45"	24"	64"	40"	78"
22"	27.5"	24"	48"	40"	78"
24"	27.5"	24"	48"	40"	78"
26"	39.9"	24"	48"	40"	78"
28"	47.5"	24"	48"	40"	78"
30"	47.5"	24"	48"	40"	78"
32"	47.5"	24"	48"	40"	78"
34"	47.5"	24"	48"	40"	78"
36"	47.5"	24"	48"	40"	78"

VERTICAUX EN ALUMINIUM DE LUXE 3 1/2" Choix de 8 couleurs! **39.99**

MINI-STORES VERTICAUX EN PVC 2" Choix de 6 couleurs! **49.99**

MINI-STORES VERTICAUX EN ALUMINIUM 2" Choix de 8 couleurs! **59.99**

STORES VERTICAUX "GROOVER" 3 1/2" Blanc ou Champagne! **59.99**

STORES VERTICAUX EN TISSU LUXUEUX 3 1/2" Choix de 8 couleurs! **69.99**

STORES VERTICAUX MIROIR 3 1/2" La choix des décorateurs! **119.99**

STORES VERTICAUX VELOURS "RENAISSANCE" Grande sélection de motifs et couleurs! **199.99**

RAYON DE LITERIE

RAYON DE DUVET

COMETTE CONTRE-TOILE	DUVET PROXIM	DUVET D'OR
DUVET PROXIM	DUVET PROXIM	DUVET PROXIM

67.99 **87.99** **139.99**

38.99 **48.99** **97.99** **137.99**

58.99 **68.99** **199.99** **229.99**

19.99 **21.99** **23.99** **33.99** **48.99**

26.99 **26.99** **26.99**

STORES DE FENÊTRES

STORES de TOILE

Grandeur	Unité	Franges	Grandeur	Unité	Franges
28 1/2x58	8.49	12.49	64 1/2x70	29.49	35.49
37 1/2x70	9.49	14.49	64 1/2x70	30.49	35.49
43 1/2x82	14.49	20.49	73 1/2x82	UNI	30.49
43 1/2x82	15.49	20.49	73 1/2x82	UNI	31.49
49 1/2x70	18.49	23.49	78 1/2x70	UNI	48.49
49 1/2x82	20.49	24.49	85 1/2x70	UNI	64.49
55 1/2x70	26.49	31.49	97 1/2x70	UNI	76.49
55 1/2x82	27.49	33.49	109 1/2x70	UNI	87.49

1re QUALITÉ, Stores opaques blancs

3500 EN AFFAIRES DEPUIS PLUS DE 43 ANS. DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS!

boul. St-Joseph est 259-3500

ROBE de CHAMBRE de luxe 59.99

MINI-STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM 1" EN STOCK, 1re QUALITÉ!

SUPER SPÉCIAL! MINI-HORIZONTAUX 1" 100% ALUMINIUM

Hauteur	Larg.	Larg.	Larg.	Larg.	Larg.
18"-24"	23.99	25"-36"	29.99	37"-48"	34.99
25"-36"	26.99	37"-48"	34.99	49"-60"	44.99
37"-48"	28.99	49"-60"	39.99	61"-72"	51.99
49"-60"	32.99	61"-72"	38.99	73"-84"	56.99
61"-72"	35.99		42.99		63.99

MINI-STORES HORIZONTAUX EN BOIS VÉRITABLE 1/2 PRIX! Naturel

12.99

STORES PUSSES EN TISSU

7 couleurs! Style "Classique", en stock. MAINTENANT 1/2 PRIX!

GRANDEUR	REG.	1/2 PRIX	GRANDEUR	REG.	1/2 PRIX
18x45	13.99	6.99	48x45	33.99	16.99
20x45	15.99	7.99	48x45	33.99	16.99
22x45	17.99	8.99	48x45	33.99	16.99
24x45	18.99	9.49	48x45	33.99	16.99
26x45	19.99	9.99	48x45	33.99	16.99
28x45	20.99	10.49	48x45	33.99	16.99
30x45	21.99	10.99	48x45	33.99	16.99
32x45	22.99	11.49	48x45	33.99	16.99
34x45	23.99	11.99	48x45	33.99	16.99
36x45	24.99	12.49	48x45	33.99	16.99
38x45	25.99	12.99	48x45	33.99	16.99
40x45	26.99	13.49	48x45	33.99	16.99

STORES PUSSES EN TISSUS en stock 1/2 PRIX!

Le plus grand centre d'escompte en décoration au Canada!

3500 EN AFFAIRES DEPUIS PLUS DE 43 ANS. DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS!

Entre boul. St-Michel et Pie-IX

Au Bon Marché

259-3500

OU COMMANDEZ PAR FAX: 259-3141

HEURES D'AFFAIRES

Lun.-mer.: 9h15-18h

Jeu.-ven.: 9h15-21h

Samedi: 9h-17h

Dimanche: FERME

3500

Le spécialiste dans cette catégorie est présente sur toute publicité autorisée.

Le tunnel des voleurs remblayé

Tandis que l'enquête policière avance à pas de tortue, la Ville de Montréal a terminé les travaux, rue saint-Antoine au centre-ville, pour combler le tunnel que des voleurs ont creusé, le mois dernier, pour commettre un vol au siège social de la Banque de Montréal.

Les employés du service des Travaux publics de la Ville ont refait en partie l'égoût collecteur de briques qui avait été percé, avant de combler le tunnel avec 50 mètres cubes de béton-remblai. Le coût de l'opération s'élève à 13 000 \$ et l'asphalte devrait être posé la semaine prochaine.

Pour sa part, le lieutenant-détective Donald Côté, de la police de la CUM, a expliqué que les analyses ne sont pas encore complètes et qu'on n'a pas encore de suspects dans cette affaire. Rappelons que des employés de la Ville ont découvert le tunnel à la suite d'un effondrement de terrain devant la Banque de Montréal, rue Saint-Antoine. Les voleurs, super-équipés, avaient probablement prévu atteindre le coffre-fort de la banque durant le week-end de Pâques.

Oka: le sang risque de couler, avait averti un Mohawk, deux mois avant la fusillade

Presse Canadienne

Plus de deux mois avant l'affrontement armé entre des Mohawks et des policiers de la Sûreté du Québec dans la pinède d'Oka, à l'été 1990, le Mohawk Dennis Nicholas avait averti les autorités municipales que toute tentative d'enlever les barricades ferait couler du sang.

C'est ce qu'a indiqué, hier, Me Jacques Lacaille, qui représentait à ce moment-là les intérêts du grand chef du Conseil de bande de Kanésatake, Georges Martin.

Me Lacaille témoignait à l'enquête du coroner Guy Gilbert relativement à la mort du caporal Marcel Lemay de la Sûreté du Québec (SQ) survenue lors de l'intervention policière du 11 juillet 1990.

Les avertissements agressifs de Dennis Nicholas ont été servis à Gilles Landreville, remplaçant du maire de la municipalité d'Oka, au cours d'une réunion de négociations qui s'est déroulée le 2 mai 1990 dans le Longhouse.

Me Lacaille a indiqué que ce jour-là Dennis Nicholas, qui portait des habits de camouflage et des bottes d'armée, avait averti que si une intervention policière était tentée pour enlever les barricades, les Mohawks s'y opposeraient au prix de leur vie.

«Du sang sera versé et vous en serez responsable», a rapporté Me Lacaille qui a qualifié les échanges de «très agressifs».

«Il y avait beaucoup d'intimidation de la part de la municipalité et du Longhouse. Ils défendaient des positions intransigeantes et ne voulaient pas plier», a commenté M. Lacaille.

Par ailleurs, parmi les documents déposés hier par Me Lacaille, se trouve une lettre des chefs du Conseil de bande de Kanésatake datée du 7 juillet 1990 et adressée à leurs membres.

On peut y lire: «Nous insistons pour dire qu'il existe une bien mince frontière entre mourir pour votre territoire et tuer pour votre territoire; le premier devient un martyr et le second un meurtrier.»

Cette lettre stipule également qu'ils (les chefs du Conseil de bande) ont réussi à arracher l'assurance du ministre de la Sécurité publique, Sam Elkas, et à ce titre responsable de la SQ, que les policiers n'interviendraient pas pour enlever les barricades.

Les chefs pressaient les membres de leur communauté de demeurer pacifiques en soulignant que les policiers de la SQ ne pouvaient intervenir que s'ils avaient des raisons de croire qu'un acte criminel risquait d'être commis.

Cette lettre sera examinée aujourd'hui tandis que Me Lacaille poursuivra son témoignage, après celui du député Lise Bourgault, de la circonscription d'Argenteuil-Papineau, dans laquelle se trouve la municipalité d'Oka.

DU JAMAIS VU !

L'expression accessible du bon goût.

559\$

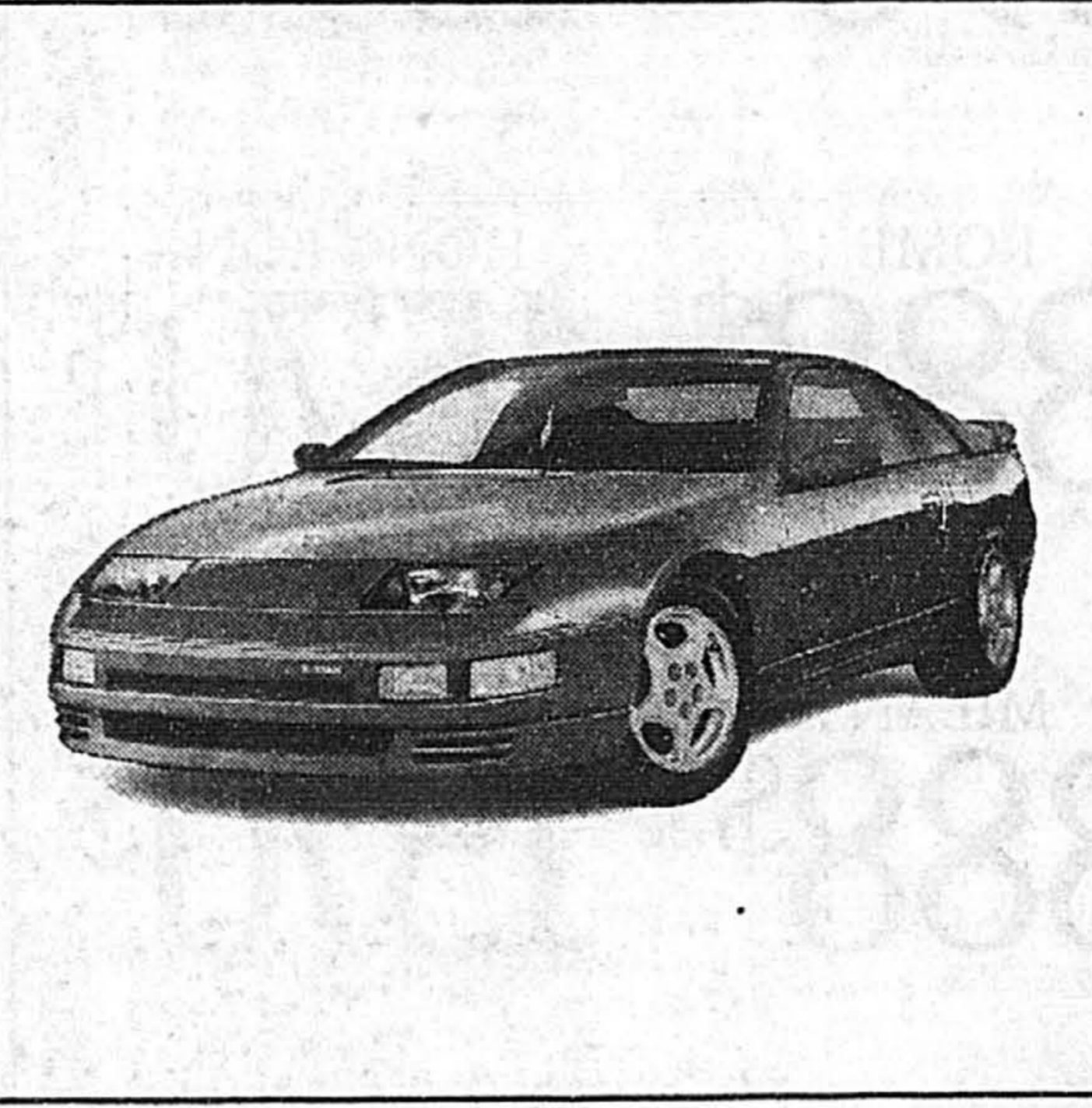
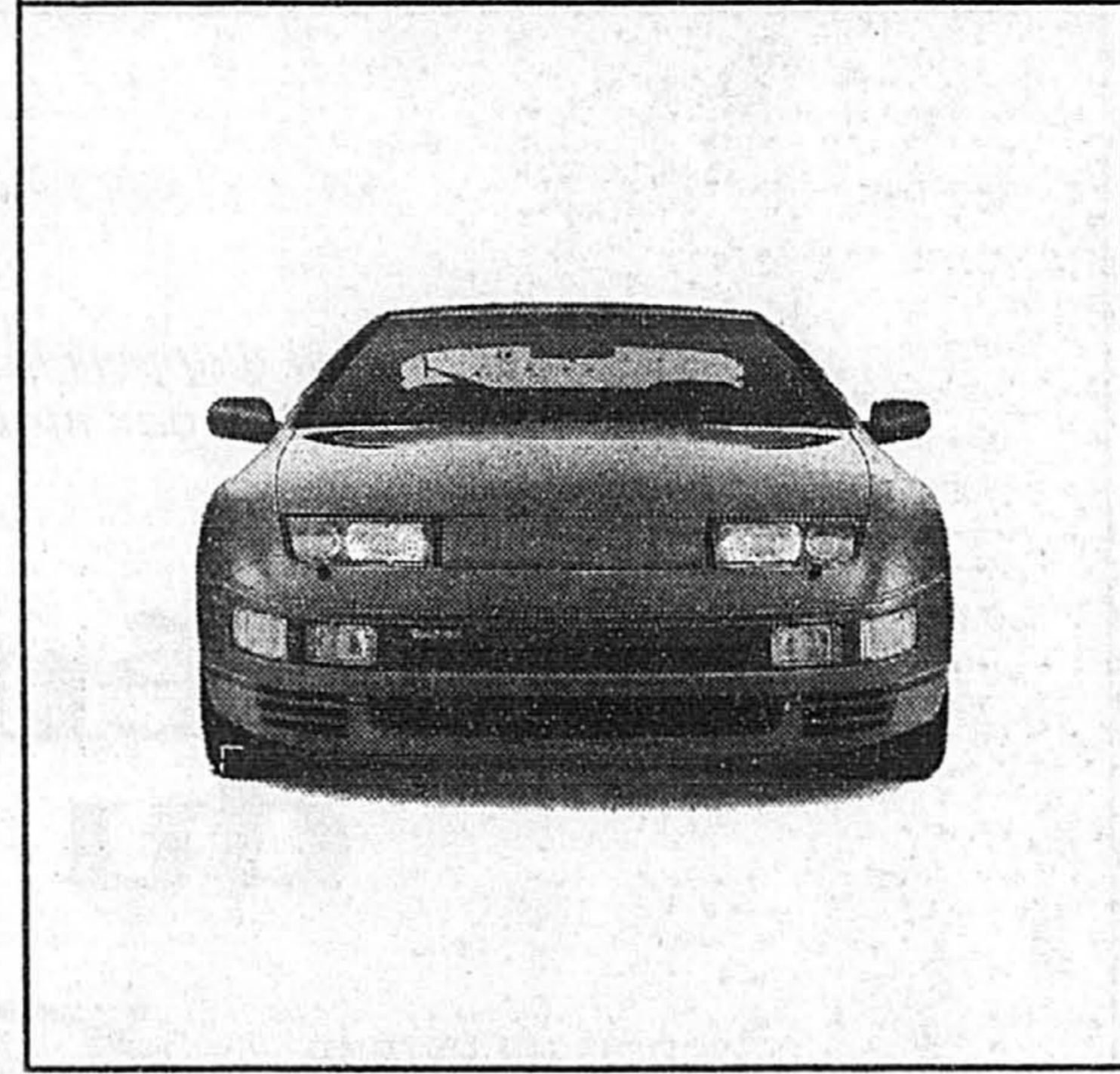
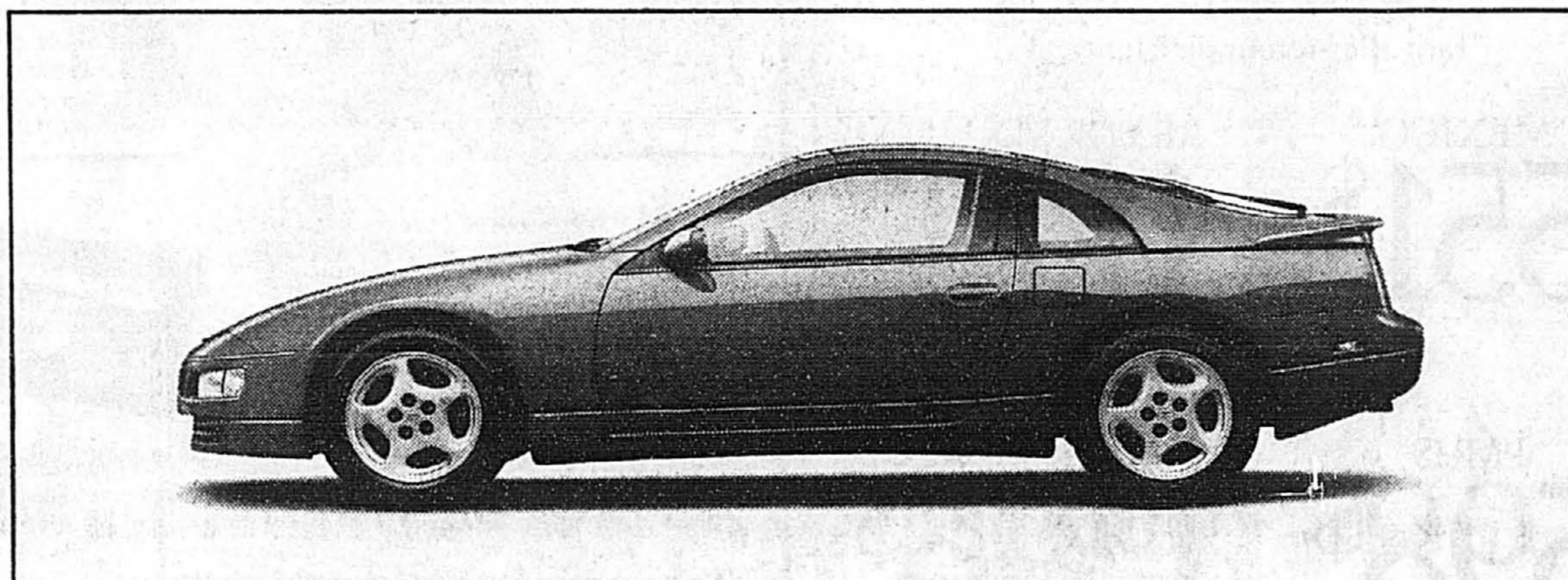
Des valeurs sûres à prix réduit toute l'année.

6255, rue Saint-Hubert
Montréal, 273-7711
2020, rue University
Montréal, 845-7296

**mariette
clermont**

4300, rue de la Savane
Montréal, 735-1242
2300, boul. Le Corbusier
Laval, 382-6870

LA MEILLEURE PERSPECTIVE EST ENCORE CELLE D'UN EXPERT.



«Depuis le lancement du modèle 1990, la Nissan 300ZX Turbo figure chaque année à notre palmarès et ceci, non sans raison. La 300ZX Turbo est une danse, un chant; c'est l'art automobile qui bondit et qui prend tout le plancher. Toutes les couleurs lui vont. Aucun paradis artificiel ne saurait vous remonter le moral comme elle.»
— Automobile Magazine
Janvier 1993

«C'est à vous couper le souffle... J'ai pénétré dans le royaume des dieux de l'auto et j'en suis revenu avec un grand sourire.»
— Toronto Star
Mai 1991

«Le moteur de la 300ZX est une merveille à la fine pointe de la technologie. Nous avons testé cette voiture sans relâche, et nous aurions bien aimé la garder.» — Motor Trend «10 Best»
Janvier 1992

«Parmi les 10 meilleures, quatre années de suite.»
— Car & Driver
Janvier 1993

«La 300ZX supplante la Corvette par sa finesse.»
— Automobile Magazine
Janvier 1993

«La voiture la plus maniable pour le prix.»
— Motor Trend
Août 1991

Il est clair que les critiques automobiles ont une perspective très positive de la 300ZX de Nissan. Et nous croyons qu'il en sera de même pour vous, d'autant plus qu'en ce moment, l'achat d'une Z (Turbo, 2+2 ou 2 places), vous donne droit à un cours de deux jours à l'École de conduite haute-performance Nissan. Pour connaître l'adresse de l'Équipe Z attirée la plus près de chez vous, composez le 1 800 387-0122.



UNE COLLECTION QUI EST DE TAILLE À RÉPONDRE À VOS BESOINS

TIP TOP TAILORS VOUS PRÉSENTE SA *Collection griffée*

Des coordonnés de complets en pure laine parfaitement assortis.
Des vestons et pantalons que vous pouvez agencer afin de trouver la coupe ajustée à votre tour de poitrine et de taille.

- conçus spécialement pour les hommes dont les mensurations sont inusitées
- de style classique
- dans des modèles à simple boutonnage et de style croisé
- fabriqués au Canada dans notre propre usine

Grandeurs de vestons : **199⁹⁹\$**
36 court à 50 long

Grandeurs de pantalons : **99⁹⁹\$**
29 court à 44 long
(Un deuxième pantalon pour seulement 89,99 \$)



À voir, on voit bien qu'il est inutile d'aller voir ailleurs.

Disponible seulement aux magasins :
Les Galeries d'Anjou, Promenades Saint-Bruno, Place Montréal Trust,
Galeries de la Capitale, Centre d'achats Fairview.

Le ministre des Affaires autochtones propose un comité ad hoc pour dénouer l'impasse au Lac Barrière

Presse Canadienne
QUEBEC

■ Pressé par des impératifs économiques et sociaux et désireux de dénouer l'impasse, le ministre délégué aux Affaires autochtones, Christos Sirros, a proposé, hier, la mise sur pied d'un comité de travail ad hoc qui chercherait à trouver un juste équilibre entre le déroulement des opérations forestières et l'exercice des activités traditionnelles des Algonquins de Lac Barrière.

Le gouvernement du Québec en est venu à proposer cette nouvelle voie par suite de l'échec de l'entente trilatérale d'août 1991 et de la nécessité de trouver une

solution équitable pour toutes les parties, autant les entreprises de coupe de bois (qui doivent commencer leurs opérations vers la mi-mai) que les autochtones.

En conférence de presse, hier, le ministre Sirros a lancé un appel pressant « au sens des responsabilités de tous et chacun » et a invité en particulier les Algonquins de lac Barrière « à passer d'un débat idéologique à des échanges menant à des solutions pratiques, réalistes et respectueuses de tous les utilisateurs du territoire ».

Le chef algonquin, Jean-Maurice Matchewan, était à l'extérieur, hier, et n'a pu être joint mais le ministre a indiqué qu'il gardait espoir d'obtenir sa collaboration

« pour assurer la bonne marche de cette proposition ».

M. Sirros a envoyé une lettre au chef indien pour lui préciser les objets de cette proposition et il attend une réponse d'ici le 3 mai.

Mais déjà, le gouvernement peut compter sur l'appui de l'opposition officielle. Son porte-parole, le député Denis Perron, a expliqué que les parties devraient accepter la proposition du ministre « qui fait preuve de bonne foi dans son intention de régler le problème ».

Blocage routier

Le groupe de travail suggéré par le gouvernement serait composé de trois représentants des Algonquins de Lac Barrière, deux

des détenteurs de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier, deux du milieu, et trois du gouvernement du Québec.

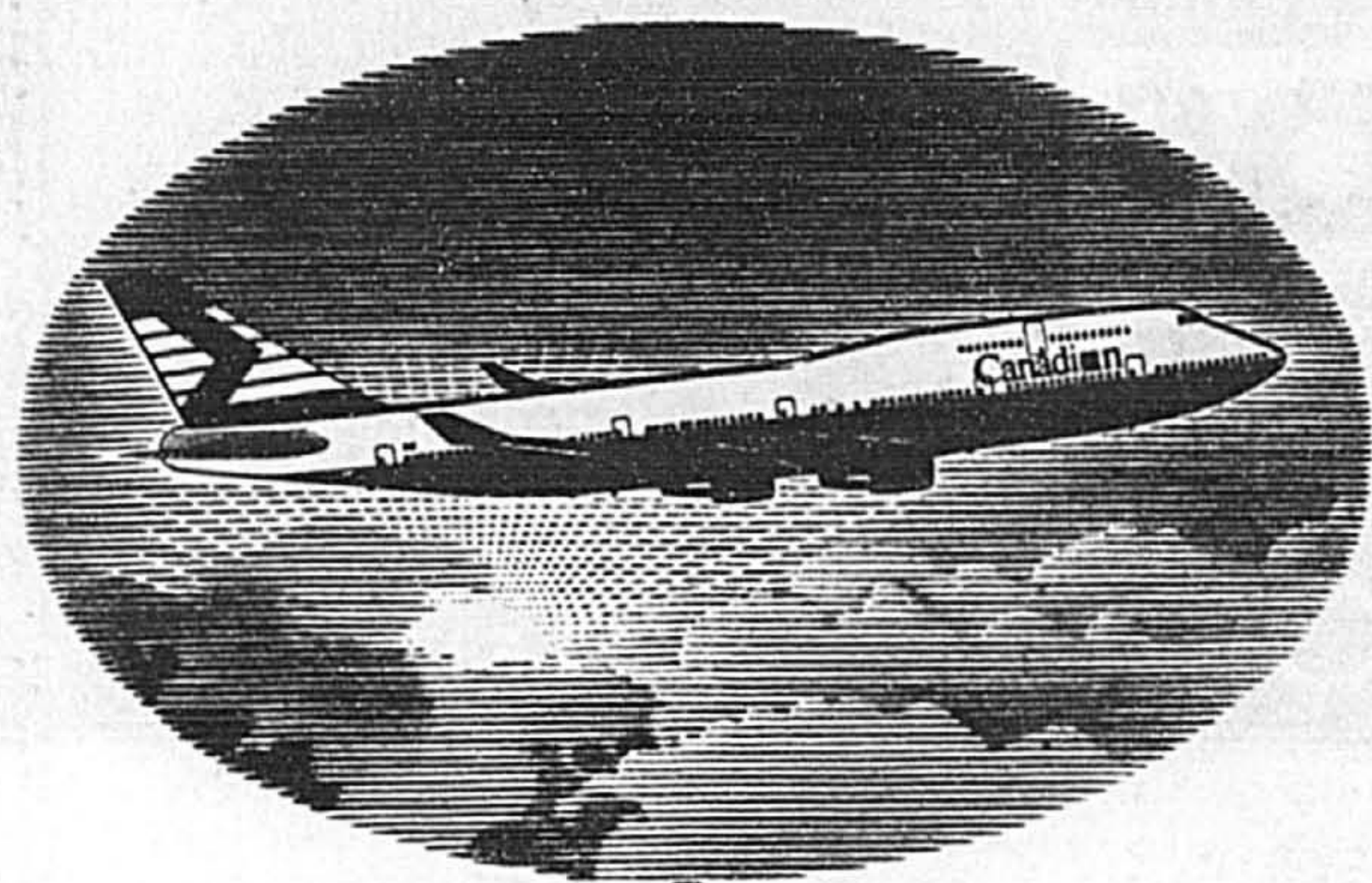
Le mandat du groupe se terminerai avec la remise du projet de plan d'aménagement intégré des ressources ou lors de la fin de l'entente, en mai 1995.

Les Algonquins qui habitent ce vaste territoire du parc Lavenderdrye (une superficie de 10000 kilomètres carrés, soit l'équivalent de celle de l'île du Prince-Edouard) ont déjà annoncé leur intention de bloquer de nouveau les routes afin d'empêcher les exploitations forestières sur leurs terres, disent-ils.

Le ministre n'a pas été en mesure de préciser le nombre d'emplois qui seraient compromis si les opérations forestières étaient paralysées par l'obstruction des Algonquins.

Le président de l'Assemblée des Premières Nations, Ovide Mercredi, a dit il y a quelques semaines que l'impasse au lac Barrière constituait « l'un des trois points chauds au pays » en ce qui concerne les autochtones et leurs revendications.

PETITES EXTRAVAGANCES À PRIX follement RAISONNABLES



Vous n'avez plus d'excuses. Nous offrons des tarifs tellement raisonnables que vous pouvez vous permettre de prendre des vacances cette année. Voyez vous-même les prix de certaines destinations. Ne ratez pas une telle occasion de rendre visite à vos amis et faites vos réservations dès aujourd'hui! Les places vont vite s'envoler. Appelez votre agent de voyages ou Canadien International au 1 800 665-1177.

Tarif aller-retour de Montréal

MEXICO
551\$

Départ avant le 12 septembre

RIO DE JANEIRO
1149\$

Départ avant le 31 octobre

PARIS
598\$

Départ avant le 15 juin

AUCKLAND
1396\$

Départ avant le 31 août

ROME
888\$

Départ avant le 16 juin

HONG KONG
1570\$

Départ avant le 31 mai

MILAN
888\$

Départ avant le 16 juin

TAIPEI
1570\$

Départ avant le 31 mai

BUENOS AIRES
1049\$

Départ avant le 25 mai

SYDNEY/
MELBOURNE
1576\$

Départ avant le 31 août

SANTIAGO
1099\$

Départ avant le 25 mai

TOKYO
1592\$

Départ avant le 31 mai

SÃO PAULO
1149\$

Départ avant le 31 octobre

BANGKOK
1695\$

Départ avant le 31 mai

Canadien
VA plus LOIN

* Le nombre de places est limité selon les disponibilités. Les tarifs indiqués ne s'appliquent pas à tous les vols ni à tous les jours de la semaine. La plupart des tarifs s'appliquent aux départs effectués en semaine. Les taxes sont en sus. Des conditions relatives à la durée maximale et minimale de séjour, à l'achat des billets à l'avance, à la date limite de réservation s'appliquent. D'autres suppléments peuvent s'appliquer. Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International Inc.

Mocassin à
empeigne matelassé.
Noir, brun havane, taupe
et blanc cassé.
Pointures 7 à 11, 12.
Largeur D.



2 paires pour 60\$

Toute garde-robe masculine bien montée se doit d'inclure une ou plusieurs paires de ces élégantes chaussures style mocassin en peau de porc de qualité. Leur fabrication des plus soignée en font un investissement mode de choix. Semelles de caoutchouc cousues durables et de tout confort. Courant 34,95 la paire.

Style mocassin.
Taupe, noir et blanc.
Pointures 7 à 11, 12, 13.*
Largeur D, EEE.

Lacé 3 oeillets.
Taupe, noir et blanc.
Pointures 7 à 11, 12, 13.*
Largeur D, EEE.
* Pointures 13, blanc, non disponibles.



Bovet

* Carrefour Laval.....687-1670
* Centre Eaton (niveau métro) 849-9281

* Carrefour Angrignon 366-0762
* Centre Rockland.....735-5441
* 4475 bd Métropolitain...374-4555

* Galeries d'Anjou.....353-6310
* Promenades St-Bruno...653-5100
* Fairview Pte-Claire.....694-9050

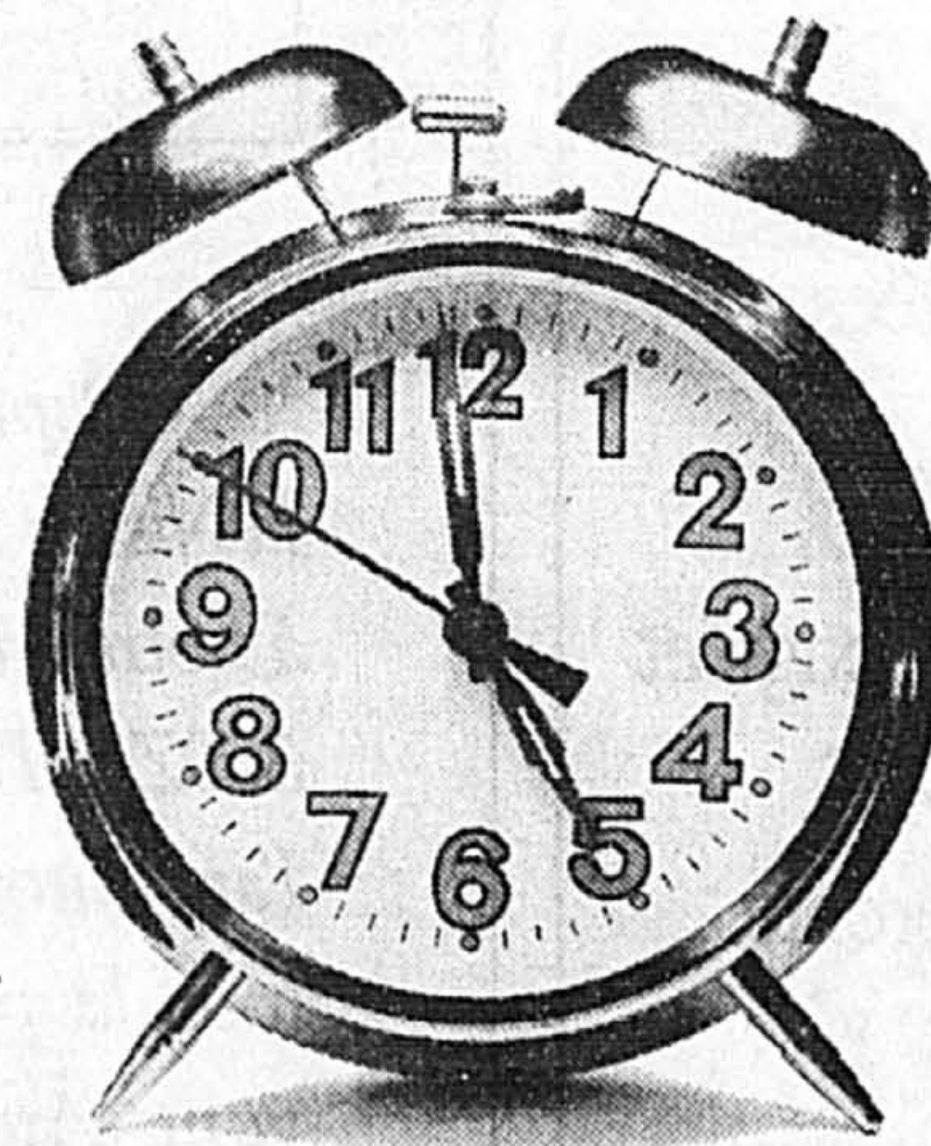
Faites autant d'appels que vous le voulez les week-ends pour seulement 19,95\$ par mois. Tous les détails au 1 800 267-0123.

J'ai démissionné du 9 à 5.

Depuis un certain temps, mes journées de 9 à 5 ressemblaient de plus en plus à du 9 à 9. C'est pourquoi j'ai finalement décidé de prendre les grands moyens et de m'équiper chez Bell Mobilité.

Maintenant je me sens libre.

Oui, libre! Parce que grâce à Bell Mobilité, je suis enfin libre de mes mouvements. Fini le temps perdu à attendre des coups de fil, on peut me joindre en tout temps! Et au lieu de m'énerver quand je suis pris dans



un bouchon de la circulation, j'en profite pour faire quelques appels. Ça m'aide à rester calme et, au bout du compte, à être plus productif. Mais le plus beau, c'est qu'avec tout ce temps que j'arrive à gagner, je peux respirer et m'occuper un

peu plus de moi, et de ma famille.

Passez donc voir un conseiller de chez Bell Mobilité. Téléavertisseur, télécopieur mobile, téléphone cellulaire, vous verrez, tous les moyens sont bons pour retrouver sa liberté... et dire adieu au 9 à 9.

Bell Mobilité
Enfin libre

RÉSULTATS Photo-Québec

Photo-Québec Tirage du 93-04-28

JEU DES CARTES

POSITIONS
JEU 1 V D 5 A A

MACHINE À SOUS

POSITIONS
JEU 2 7 7

GRANDE ROUE

POSITIONS
JEU 3 32 51 16

Prochain tirage: 93-04-29

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

1 2 8 15 16

18 23 38 39 40

43 48 52 53 57

58 60 67 68 69

Un quart de million de francophones en Louisiane

Associated Press
LA NOUVELLE-ORLÉANS

La langue française est toujours vivace en Louisiane, où elle est parlée par plus de 260 000 personnes.

«C'est une nouvelle plutôt encourageante», se réjouit Marc David, l'un des dirigeants de CODOFIL, une association fondée il y a 25 ans pour empêcher le français de mourir dans cet État américain. En dix ans, le français, apporté à la Nouvelle-Orléans par les nobles français et dans les bayous par les immigrants acadiens, n'a perdu que 1500 adeptes.

Il est la langue étrangère la plus parlée en Louisiane. Sur les quelque 400 000 personnes qui ont déclaré au Bureau du recensement parler chez eux une autre langue que l'anglais, les deux tiers parlent le français, ou l'une de ses variantes, le cajun ou le créole.

Mais le français existe aussi hors des frontières de la Louisiane, puisque les Louisianais francophones ne représentent que 13 p. cent des 1,9 million de personnes qui le parlent aux États-Unis. Mais les francophones ne représentent que 6 p. cent des 32 millions de gens qui possèdent une autre langue maternelle que l'anglais.

Au XVIIIe et au XIXe siècles, les Cajuns se sont imposés et ont assimilé les autres groupes. Ce n'est qu'à partir de 1916, date à laquelle «la loi obligea les enfants à aller à l'école et à étudier en anglais», que la tendance commença à se modifier, explique Marc David.

La plupart des francophones (228 000) disent parler le français, et ils ne sont que 27 600 à avouer parler le cajun et 6000 le créole. Mais selon Marc David, la plupart parlent probablement le cajun ou le créole, «des mots toujours lourds de sens». «Les gens peuvent être réticents à s'identi-

fier avec l'un ou l'autre.»

«Il y a des Français en Louisiane qui sont intransigeants sur le

fait qu'ils ne sont pas Cajuns. Ils sont très fiers de ne pas être les descendants des Acadiens», dit-il.

ON COUVRE TOUT

Vyniles Spécialisés Plastiques et Tissus Enduits

- Bâches
- Bateaux: fenestrations, rembourrage, recouvrement de sol et housses
- Cuirettes
- Imitations peaux d'animaux
- Matériel de rembourrage intérieur et extérieur
- Mylar, motifs et couleurs assortis
- Nylon enduit
- Papier auto collant
- Piqué pour enfants
- Polyuréthane, pour vêtement
- Revêtements pour hôpitaux
- Revêtements de murs
- Rideaux de douche, et doublures
- Suédine
- Tissus enduits, toiles cirées
- Toile de filet
- Vynyle à motif marbré ou granite
- Vynyle décoratif
- Vynyle ignifuge
- Vynyle pour auvent
- Vynyle pour bannière
- Vynyle pour mobilier de jardin
- Vynyle pour nappes
- Vynyle transparent, translucide, tinté, ultra violet, ignifuge
- Vynyle vemi 50 couleurs...



Les Tissus Plastifiés Ltée
205, ave Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2T 1P4
Tél.: (514) 849-2422 Télécopie (514) 843-4147

LES ENTREPRISES UNION ELECTRIQUE LTEE

FAILLITE DE 30 000 000 \$

LE PLUS GRAND CHOIX AU QUÉBEC
LAMPES, PLAFONNIERS, LUSTRES, RADIATEURS
PLINTHES ÉLECTRIQUES, HOTTES DE CUISINIÈRE,
SONNERIES, ETC.

50% A 80% TOUT EN MAGASIN

DE RABAIS SUR

8150, DÉCARIE Mer., Jeu., Ven.,
(coin Royalmount) 12 h à 21 h
Sam., 9 h à 17 h

FERMETURE:
magasin du 7751, Louis-H. Lafontaine, Anjou.

60% à 90% sur modèles de plancher

Entrepreneurs: lundi au vendredi 9 h à 17 h

Submariner®

ROLEX

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES

2195 Crescent, Montréal, H3G 2C1, (514) 848-0595

EXPOSITION ET VENTE D'ANTIQUITÉS DE WESTMOUNT

Information: 486-7195

70 détaillants	Admission: 4 \$
Judi 29 avril	11 h à 21 h
Vendredi 30 avril	11 h à 21 h
Samedi 1er mai	11 h à 21 h
Dimanche 2 mai	11 h à 17 h

Aréna de Westmount
4675, Sainte-Catherine Ouest

Métro Vendôme Métro Atwater

Produit par les Promotions Marie Claire

Eblouissant Gala de Mode

Sur la promenade du centre Duvernay
Mardi 4 mai 20 h
avec la participation des **DESIGNERS QUÉBÉCOIS** détenteurs de la Griffe d'Or.

artiste invité **Joe Boran**

C'est ma mère qui m'a habillé
Marie St-Pierre
Michel Desjardins
Angela Bucaro
Janelli Merulla

La recette de la vente des billets sera remise en entier à la:

LA FONDATION
CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL

Prix du billet: 25 \$

GAGNER l'un des 3 magnifiques prix suivants:

- 1^{er} prix: WEEK-END à NEW YORK incluant transport, hébergement et un spectacle.
- 2^{ème} prix: UNE GARDE-ROBE PRINTANIÈRE offerte par les marchands, valant approximativement 1.500 \$
- 3^{ème} prix: UNE JOURNÉE BEAUTÉ incluant maquillage, massage, coiffure etc...

Réservez vos billets au bureau de renseignements 661-0244

Centre **DUVERNAY**
Votre préféré!

LES BOUTIQUES

Cocktail & tirage
Dont 3 kayaks «Dimension Spirit»
Jusqu'à 30% sur canots, kayaks et accessoires!
Cocktail & tirage

Les spéciaux aussi disponible à notre magasin du centre-ville, au 1604 Saint-Denis

MERRELL
Technologiquement supérieur!

L'AVENTURIER

UNE VAGUE DE PLAISIRS!

OUVERTURE

LAVAL

jeudi le 29 avril à 18h00
au nouveau «l'Aventurier Laval»
situé au Centre Décor 440,
3912 autoroute 440 ouest
(coin Curé Labelle), Chomedey, Laval
Tél.: 681-8030

La conquête des sommets!

Confort classique

Preuve à l'appui!

Vêtements, tentes et sac de couchage haut de gamme.

Le reflet de l'expérience

Héritage montagnard

Le savoir-faire japonais

Vêtements techniques de plein-air

VIVEZ UNE AVENTURE, JOUEZ AU «PAINTBALL»

- Jouez le jour ou la nuit;
- Équipement fourni;
- 70 balles de peinture;
- Poulet frit inclus au dîner;
- Pistols à air constant disponibles;
- Jeu de labyrinthe;
- Jeu de fortresse;
- Village aménagé en forêt;
- 8 terrains en forêt;
- Pour les 18 ans et plus.

DERNIÈRE CHANCE! TOURNOI
Équipe de 5 joueurs
LE 25 AVRIL 1993
2 200 \$ EN ARGENT ET EN PRIX

La Conquête du drapeau
NEW GLASGOW (Québec)
Équipement de «Paintball» à vendre

A TRENTE MINUTES DE MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS: Montréal et Rive-Nord: (514) 476-0969
ou appelez, sans frais, le 1 800 561-1238

Les Québécois mangent mieux qu'il y a 20 ans mais il reste des progrès à accomplir

RAYMOND BERNATCHEZ

Malgré le fait que les Québécois mangent dans l'ensemble mieux aujourd'hui qu'en 1971, qu'ils consomment moins de gras et moins de sucre notamment, il y en a encore trop qui se nourrissent mal et qui ne disposent pas dans leur alimentation des éléments nutritifs essentiels.

Ces données, contenues dans l'enquête *Nutrition Québec* effectuée en 1990 par Santé Québec auprès de 2118 Québécois et Québécoises de 18 à 74 ans, ont été dévoilées hier lors du colloque *Un appel à l'action* réunissant à Montréal 200 spécialistes de l'alimentation.

C'est en comparant les données de l'enquête *Nutrition Québec* à celles contenues dans l'enquête *Nutrition Canada*, réalisée en 1971, que l'on a pu déterminer les modifications comportementales des consommateurs Québécois dans le cours des 20 dernières années.

Devoilés par Aline Emond, directrice de Santé Québec, et Lise Bertrand, coordonnatrice de l'Enquête, ces résultats ont été qualifiés de «préliminaires» plusieurs aspects devant être analysés ultérieurement dans une analyse globale qui sera publiée à l'automne.

Les résultats préliminaires nous ont néanmoins permis d'apprendre que depuis 1971 les Québécois et Québécoises ont dimi-

nué leur consommation de matière grasse de 13,5 p. cent pour ce qui est des lipides et de 22 p. cent pour les gras saturés. Malgré cette réduction, leur consommation de lipides excédent de 4,2 p. cent la norme maximale recommandée alors qu'ils excèdent de 2,7 la norme pour ce qui est des gras saturés.

Bonne nouvelle au premier coup d'oeil, on enregistre une réduction de 26 p. cent de la consommation de cholestérol. Si ces résultats positifs résultent à n'en point douter, comme tous les autres d'ailleurs, de l'éducation dispensée depuis 20 ans par les spécialistes de la nutrition, certains consommateurs semblent avoir fait preuve d'un zèle excessif en bannissant les gras de leur alimentation et en optant plutôt pour les produits fromagers.

Or le lait est moins gras que le fromage et contient de la vitamine D, ce qui n'est pas le cas pour le fromage. Depuis 1971, la contribution du lait et du yogourt, principale source de calcium, a diminué alors que la contribution des fromages a doublé. On a décelé une insuffisance de calcium chez les hommes de 50 ans et plus et chez les femmes de 35 ans et plus, et alors que la plupart des vitamines excèdent les quantités recommandées, on souligne aujourd'hui l'insuffisance de la vitamine D chez toutes les personnes de 50 ans et plus.

Les spécialistes de la nutrition devront donc oeuvrer pour modifier le rapport lait-fromage et stimuler le retour de la pomme de terre dans nos assiettes. A tort ou à raison la consommation de pommes de terre à sans doute été assimilée à un comportement fa-

vorisant l'embonpoint de sorte que dans les 20 dernières années on aurait eu tendance à lui préférer le riz. Or la grande diminution de la consommation de la pomme de terre serait la grande responsable de la réduction des fibres provenant des légumes. Et s'il y a une augmentation de 11 p. cent de la contribution provenant des pains et céréales, elle est compensée par une diminution de 13 p. cent de la contribution des légumes et de la fameuse pomme de terre qu'il faudra maintenant réhabiliter.

Pour ce qui est des produits céréaliers, la consommation moyenne a peu changé depuis 1971 mais les choix se sont modifiés. Nous mangeons trois fois plus de pain de blé entier, deux fois plus de pâtes alimentaires, de riz, de grains céréaliers et 50 p. cent moins de pain blanc ainsi que 25 p. cent moins de biscuits commerciaux.

Les viandes les plus populaires aujourd'hui... encore: le boeuf haché, le poulet sans la peau et le boeuf maigre. Les autres types de viandes et les poissons se classent loin derrière.

Les hommes de 18 à 24 mangent particulièrement mal mais seuls les hommes de 18 à 34 ans mangent le minimum de produits laitiers recommandés. Les hommes de 18 à 24 ans consomment le plus de viande, soit quatre portions par jour au lieu de trois pour l'ensemble de la population, la moitié de ces portions ont par contre une teneur élevée en gras.

Un régime ne suffit pas pour faire baisser le «mauvais cholestérol»

Agence France-Press
BOSTON

Un régime alimentaire à faible teneur de matières grasses entraîne une diminution du cholestérol indésirable (LDL) mais également un appauvrissement du cholestérol bénéfique (HDL), selon une étude publiée dans le *New England Journal of Medicine*.

L'enquête, conduite auprès de 111 personnes par des chercheurs de Centre de prévention des maladies cardiaques de Minneapolis (Minnesota), a révélé une baisse de 5 % du LDL chez ces personnes après un régime sans matières grasses. Ce résultat positif est toutefois annulé par une diminution dans la même proportion du HDL, le «bon cholestérol», qui protège l'homme contre des maladies cardiaques.

Les chercheurs ont révélé les bienfaits du médicament Lovastatine, dont la prise contribue à diminuer le taux du «mauvais cholestérol» de 27 % tout en augmentant celui du «bon cholestérol» de 5 %.

L'étude a été financée par le laboratoire Merck and Co, fabricant du Lovastatine, mais a été conduite d'une manière tout à fait indépendante, précise la revue spécialisée.

Du brocoli pour prévenir le cancer du sein?

AP
ATLANTA

Les chercheurs explorent une nouvelle piste: le thé vert, la pelure d'orange et le brocoli pourraient aider à lutter contre le cancer du sein.

Plus de 300 scientifiques, réunis par l'Institut National du Cancer à Atlanta, ont comparé leurs travaux pour essayer de déterminer quel était le rôle du régime alimentaire dans le cancer du sein.

«Nous nageons dans une mer de substances cancérigènes, mais la nature nous a aussi donné une mer de substances préventives», explique le Dr Clinton Grubbs, de l'Université d'Alabama.

Chaque année en France, quelque 22000 nouveaux cas de cancer du sein sont diagnostiqués et 10000 femmes en meurent. Aux États-Unis, elles sont 46000 à en mourir tous les ans. L'hérédité est le principal facteur de risque, et les médecins travaillent à déterminer un éventuel gène du cancer du sein.

Mais les scientifiques travaillent aussi d'arrache-pied à isoler les meilleurs nutriments, afin de les ajouter aux aliments que les gens aiment manger. «Nous ajoutons du fluor à l'eau, de l'iode au sel», dit le Dr Grubbs. «Nous ne pourrions jamais inciter les Américains à manger les bons aliments... donc, peut-être que nous pourrions les ajouter à notre pain, notre lait, des produits que tout le monde mange chaque jour.»

Pour le Dr Elizabeth Snyderwine, «notre objectif final est de trouver des moyens de manger pour vivre et non pas de manger pour mourir».

GRAND SOLDE DU DISTRIBUTEUR RABAIS DE 50 % À 70 %

Grand choix de modèles de sets de salon et dinettes

VENTE JUSQU'À FIN MAI OU ÉPUISEMENT DE STOCKS

Plus de 80 ensembles de coin-repas en chêne et en teck à liquider. Grand choix de modèles et couleurs.

870. Bégin
(angle ch. Côte-Vertu, à côté du Club Price)

Ensemble 4 pièces **575 \$**
Ord. 1 437\$

335-3350

Heures d'ouverture: LUNDI AU VENDREDI de 9 h à 18 h SAMEDI de 11 h à 16 h

OBJECTIFS • CIBLES • STRATEGIES • TACTIQUES • DISTRIBUTION

Tout ce qu'il vous faut pour rédiger un plan marketing.

ENTREPRISES 33 SUJETS
PRODUITS DÉJÀ ÉCRIT
SERVICES 12 000 MOTS
MARCHÉS FACILE ET RAPIDE

Y compris les mots.

Conçu par des conseillers, cette disquette vous offre les mots et l'expertise pour rédiger votre plan marketing sur n'importe quel traitement de texte PC ou Mac. Le texte préalablement écrit, grâce à son format multi-choix incluant des conseils d'experts, vous permet de réaliser en un rien de temps un plan marketing digne d'un spécialiste. Un plan marketing à la portée de vos doigts pour seulement 99\$.

COMMANDEZ AU (514) 762-3212 ou 1-800-363-9939

RELATIONS PUBLIQUES • ÉVÉNEMENTS • TELEMARKETING

LES FENÊTRES C'EST NOTRE AFFAIRE... de la literie... des matelas... des couettes... des...

SOLDE DE PARURES DE FENÊTRES

- Tentures et rideaux sur mesure
- Stores horizontaux
- Stores verticaux
- Stores bouffants et romains
- Persiennes
- Stores plissés
- Écran sohoji
- Tissus «Designer» et pour recouvrements

PAS DE TAXES

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%

ET PLUS... NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!

NOS PRIX SONT IMBATTABLES, FAITES-EN LA COMPARAISON

LEVOLOR® HunterDouglas draco Prisma

ESSAI GRATUIT DE 30 NUITS

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait(e) de votre achat, nous échangerons ou vous rembourserons l'article en question.

Garantie de 15 à 30 ans sur tous les matelas Sealy et Simmons.

Nous payons la T.P.S. et la T.V.Q.

LIT DE FER ET DE LAITON MASSIF
Plus de 1000 modèles de dimensions variées à des prix imbattables.
Nous payons la TPS et la TVQ de 8%.

PAS DE TAXES

SEALY ORTHO LC

Simple	145 \$	NOUS
Double	185 \$	PAYONS
Grand	245 \$	LA T.P.S.
Matelas Sealy à partir de	119 \$	ET LA T.V.Q.

SEALY POSTUREPEDIC
«Si ce n'est pas un Posturepedic ce n'est pas le meilleur de la gamme Sealy.»

Simple	329 \$	NOUS
Double	389 \$	PAYONS
Grand	469 \$	LA T.P.S.
Très grand	649 \$	ET LA T.V.Q.
Matelas Sealy Posturepedic à partir de	199 \$	

SEALY MONTE CARLO

Simple	229 \$	NOUS
Double	279 \$	PAYONS
Grand	319 \$	LA T.P.S.
Matelas Sealy à partir de	149 \$	ET LA T.V.Q.

LIVRAISON GRATUITE

SIMMONS EVASION

Simple	279 \$	NOUS
Double	349 \$	PAYONS
Grand	399 \$	LA T.P.S.
Matelas Simmons à partir de	189 \$	ET LA T.V.Q.

SIMMONS BEAUTYREST
«Si ce n'est pas un Beautyrest ce n'est pas le meilleur de la gamme Simmons.»

Simple	499 \$	NOUS
Double	599 \$	PAYONS
Grand	649 \$	LA T.P.S.
Très grand	799 \$	ET LA T.V.Q.
Matelas Simmons Beautyrest à partir de	299 \$	

SIMMONS BEAUTYSLEEP

Simple	389 \$	NOUS
Double	479 \$	PAYONS
Grand	549 \$	LA T.P.S.
Très grand	769 \$	ET LA T.V.Q.
Matelas Simmons à partir de	249 \$	
Matelas «payé et emporté» à partir de	36,95 \$	

ÉDREDONS EN DUVET

Édredons garantis à vie. Les plus bas prix garantis. Nulle part à Montréal vous ne trouverez un meilleur choix d'édredons de qualité, de housses d'édredons et d'accessoires assortis.

Jumeau	79,95 \$
Double	109,95 \$
Grand	129,95 \$
Très grand	159,95 \$

OREILLER STANDARD 99\$
Lavable à la machine, non allergène

OREILLER EN DUVET 299\$

ENSEMBLES DE DRAPS

Nulle part ailleurs... vous ne trouverez cette qualité, aux plus bas prix garantis.

PERCALE (180 fils au po car.)

Ens. jumeau	16,95 \$
Ens. double	26,95 \$
Ens. grand	32,95 \$
Ens. très grand	47,95 \$

SUPER PERCALE (200 fils au po car.)

Ens. jumeau	24,95 \$
Ens. double	34,95 \$
Ens. grand	44,95 \$
Ens. très grand	59,95 \$

Garantie

CHANGEMENT D'ANNÉE LONDRE

Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respectons non seulement ce prix mais nous vous accordons un rabais additionnel de 19%!

BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS LINEN CHEST

ROCKLAND TÉL.: (514) 341-7810

PARCENOMADES DE LA CATHÉDRALE

TÉL.: (514) 282-9525
ST-CATHERINE ET UNIVERSITY

Psychiatrie et éthique: un débat pour les 50 ans du Allan Memorial

CAROLE THIBAudeau

«Le docteur Ewen Cameron, fondateur du département de psychiatrie à l'université McGill, se souciait d'améliorer le sort des patients en psychiatrie, mais son ambition extrême l'a mené à négliger la rigueur scientifique et parfois même le bien-être du patient», ont affirmé trois universitaires réunis hier en table ronde sous le thème «psychiatrie et éthique».

Ce débat, ouvert au public et mené par le docteur Margaret Somerville, directrice du Centre de médecine, d'éthique et de droit de McGill, et le docteur Frederick Lowy, directeur du Centre de bioéthique de l'Université de Toronto, donnait le coup d'envoi aux célébrations du cinquantième anniversaire du département de psychiatrie de l'université McGill.

Le docteur Cameron est ce psychiatre de l'Institut Allan Memorial qui a dirigé des expériences de «déstructuration» chez un bon nombre de patients en psychiatrie, s'appuyant sur l'hypothèse qu'en effaçant la mémoire d'un patient, on pourrait ensuite le «reprogrammer» à neuf, sans psychose, sans caractère criminel, etc.

«Cette hypothèse paraît simpliste aujourd'hui, mais il faut se rappeler qu'à l'époque, jusque

vers 1958, ou sont arrivés les premiers neuroleptiques, on n'avait pas grand chose à offrir aux patients», explique le docteur Gilbert Pinard, directeur du département de psychiatrie de l'Université McGill.

Une des méthodes de déstructuration utilisée par le docteur Cameron consistait en une série d'électrochocs, souvent quatre ou cinq coup sur coup.

Neuf patients ayant subi ce traitement ont déposé une plainte en justice il y a des années, arguant qu'il leur avait causé des torts immenses, entre autres d'importantes pertes de mémoire. En décembre dernier, le gouvernement fédéral leur donnait raison et offrait un dédommagement à quelque 80 patients traités par le docteur Cameron.

On a de plus appris que certaines recherches du docteur Cameron avaient été financées par la CIA. Cette dernière aurait «blanchi» l'argent octroyé en le donnant par l'intermédiaire de l'Institut for the Study of Human Ecology de New-York, lequel subventionnait une cinquantaine d'universités dans 21 pays. Il va sans dire que les techniques de déstructuration présentaient un intérêt majeur pour quiconque s'intéressait au «lavage de cerveau», qu'on brandissait souvent en même temps que le spectre du communisme.

L'histoire ne dit pas si le docteur Cameron était lui-même au

courant de la provenance réelle de l'argent.

Cependant, il faut regarder le Ewen Cameron avec les lunettes de l'époque, explique le docteur Gilbert Pinard. Alors que 5500 malades mentaux croupissaient à «l'asile» (l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu), il a été le premier à proposer de les soigner en externe, en ouvrant l'Institut Allan Memorial à l'hôpital Royal Victoria, offrant enfin une solution de rechange à l'institutionnalisation.

«Le docteur Cameron ne cachait pas ses expériences. Au contraire, il les publicait le plus possible, car il avait l'ambition de laisser sa marque.» Les recherches du docteur Cameron se sont poursuivies jusqu'en 1964.

«Ce n'est que depuis une dizaine d'années environ que nous avons adopté en recherche la démarche extrêmement rigoureuse qui est maintenant la nôtre, souligne le docteur Pinard. Et le code d'éthique du Conseil médical de recherche est encore plus récent».

Les règles de l'éthique stipulent que tout individu qui participe à une recherche doit avoir une idée réaliste des avantages et des désavantages du traitement qu'on expérimente sur lui.

Un comité d'éthique dans chaque hôpital, composé d'une panoplie de professionnels, passe au crible les protocoles de recherche, cas par cas.

De la collection de diamants Birks... Alliance anniversaire en diamants

Une création exclusive de l'atelier de joaillerie de Birks! Parfaitement assortis quant à la couleur et à la pureté, ces sept diamants Birks, taille brillant, sont sertis à la main sur or jaune ou blanc 14 ct.



Seulement **695 \$**

Valeur de remplacement 1100 \$

BIRKS Joaillerie par excellence depuis 1879

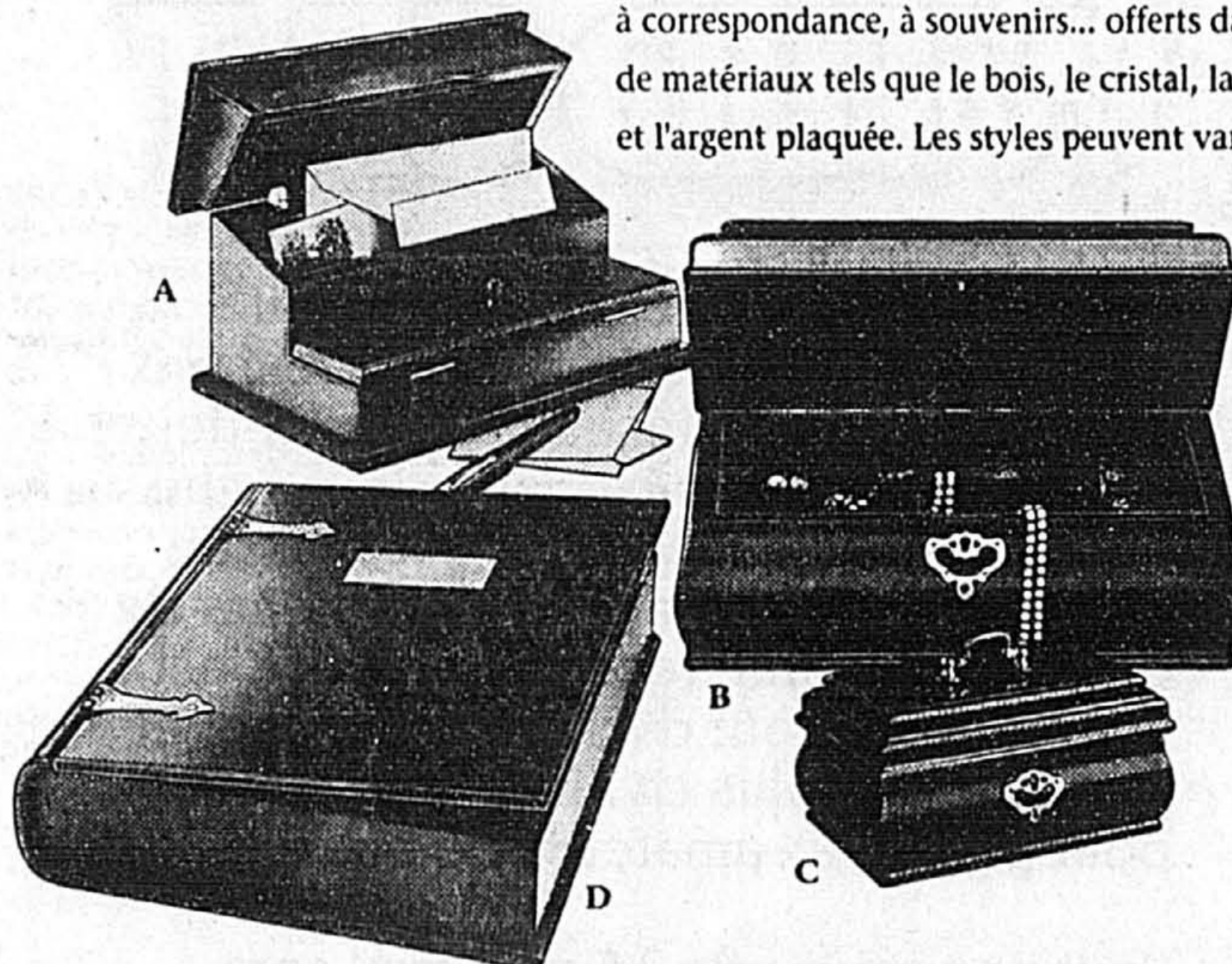
1240, square Phillips, tel. (514) 397-2511 • Centre Fairview Pointe-Claire, tel. (514) 697-5180 • Centre Rockland, tel. (514) 341-5426 • Carrefour Laval, tel. (514) 688-3431 • Mall Champlain, Brossard, tel. (514) 465-3350 • Promenades St-Bruno, tel. (514) 461-0011

10 JOURS SEULEMENT

ÉCONOMISEZ **25%**

SUR TOUS LES COFFRETS BOMBAY

Coffrets à bijoux, à fleurs séchées, à lettres intimes, à friandises, à correspondance, à souvenirs... offerts dans un choix incroyable de matériaux tels que le bois, le cristal, la porcelaine, l'émail cloisonné et l'argent plaqué. Les styles peuvent varier entre magasins. Venez voir.



A. COFFRET À CORRESPONDANCE
5 1/2 po h x 10 po l x 6 po p
prix courant 59 \$ SOLDE 44 \$

B. COFFRET À BIJOUX MOYEN TEA POY
5 1/2 po h x 12 1/2 po l x 7 1/2 po p
prix courant 169 \$ SOLDE 126 \$

C. COFFRET À BIJOUX TEA POY DE PENNSYLVANIE
3 1/2 po h x 6 1/2 po l x 3 1/4 po p
prix courant 69 \$ SOLDE 51 \$

D. COFFRET À SOUVENIRS
13 1/4 po h x 12 po l x 3 1/2 po p
prix courant 69 \$ SOLDE 51 \$

Prix de solde en vigueur jusqu'au 9 mai, 1993. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa et American Express.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498 • Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987

La Compagnie Bombay

GRAND SOLDE **2** JOURS SEULEMENT
MAZDA
JEUDI 29 / VENDREDI 30 AVRIL

GRATUIT

Transmission automatique ou jusqu'à 850 \$ de rabais sur les 323 et Miata
Climatiseur ou jusqu'à 2 100 \$ sur Protegé, 626 Cronos, M.P.V. et camions B-2200 - B-2600



RABAI SUBSTANTIELS SUR TOUS NOS VEHICULES EN INVENTAIRE!

PREMIERS ARRIVÉS! PREMIERS SERVIS!
SEULEMENT CHEZ: **MAZDA** JE ME SENS BIEN

1530, boul. Chomedey, Laval
Tél.: 683-4787

Querin Mazda

André Lalonde Sports

VELO

Vélo de montagne adulte

Conti
18 vitesses S.I.S
Cadre surdimensionné garanti à vie
Dérailleur Shimano Tourney S.I.S
Fourche "Hi-tensile"
Grandeurs: 18" et 20"



Valeur du marché: 199.99

169.99

Membres du Club André Lalonde: 25\$ d'accessoires gratuits avec l'achat d'un vélo adulte

Vélo de montagne adulte

Conti Anapurna
18 vitesses S.I.S
Cadre "Hi-tensile" surdimensionné garanti à vie
Dérailleur Shimano Tourney S.I.S
Fourche à suspension
Guidon "Onza"
Grandeurs: 16, 18, 20 et 22"



Valeur du marché: 349.99

299.99

Membres du Club André Lalonde: 25\$ d'accessoires gratuits avec l'achat d'un vélo adulte

Vélo de montagne adulte

Marin Eldridge
Cadre Tange
21 vitesses S.T.I
Dérailleur Shimano Déore Lx
Fourche Chromoly
Grandeurs: 17.5" et 19"



Valeur du marché: 899.99

699.99

Membres du Club André Lalonde: 25\$ d'accessoires gratuits avec l'achat d'un vélo adulte

Vélo de montagne junior

Conti Lassha Jr.
Cadre garanti à vie
Freins à tirage latéral
Rétro pédale
Grandeurs: 16"



Valeur du marché: 109.99

99.99

Membres du Club André Lalonde: 10\$ d'accessoires gratuits avec l'achat d'un vélo junior

Vélo hybride adulte

Conti Cyclo
18 vitesses S.I.S
Dérailleur Shimano Tourney TY-20
Cadre "Hi-tensile" garanti à vie
Grandeurs: 18" et 20"



Valeur du marché: 199.99

179.99

Membres du Club André Lalonde: 25\$ d'accessoires gratuits avec l'achat d'un vélo adulte

Cadenas U



Valeur du marché: 29.99

Casque Conti

Livré par Louis Garneau Approuvé Snell & Ansi



Valeur du marché: 49.99

Voiturette Norco

Espace pour 2 enfants Résistant à l'eau Assemblage facile



Valeur du marché: 399.99

Sportrack 1120

Support arrière à vélo s'installe et s'enlève en quelques secondes Assemblage facile aucun outil nécessaire



Cuissard Conti

Cuissard, lycra Chamois synthétique Quatre panneaux



Valeur du marché: 39.99

Mise au point #2 vélo

Ajustement Freins et dérailleur

Lubrification Dérailleur, chaîne, engrenages et leviers de vitesse

Vérification Reues, pression des pneus et accessoires



29.99

Devenez membre

DEVENEZ MEMBRE DU CLUB ANDRÉ LALONDE SPORTS POUR SEULEMENT 20\$ *TAXES ET OBTENEZ DES RABAI ADDITIONNELS.

TOUS LES AVANTAGES REBUS POUR OBTENIR PLUS POUR VOTRE DOLLAR.



André Lalonde Sports

Les photos ne sont qu'à titre d'illustration. Prix en vigueur jusqu'au 16 mai 1993 ou à l'épuisement des stocks.

ANJOU (514) 358-0105 • BROSSARD (514) 443-0864 • CHATEAUGUAY (514) 682-7979 • GREENFIELD PARK (514) 463-0900/79-2128 • JOLIETTE (514) 739-7152 • LAVAL (514) 688-2734
MONTRÉAL (514) 379-8415 • MONTRÉAL-NORD (514) 325-1001 • POINTE-CLAIRE (514) 468-0426, 573-4662 • REPENTIGNY (514) 363-1123 • ROSEMONT (514) 374-7333 • ST-ANNE (514) 688-2734
ST-EUSTACHE (514) 651-7777 • ST-HYACINTE (514) 778-1084 • ST-SAUVEUR (514) 227-1884 • TERREBONNE (514) 822-4677 • TRUSSARDI (514) 373-4433 • VAL-D'AUTEUIL (514) 373-4433

OUVERT LE DIMANCHE • OUVERT LE DIMANCHE • OUVERT LE DIMANCHE • OUVERT LE DIMANCHE • OUVERT LE DIMANCHE

UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC

**LABATT LANCE
UNE BIÈRE À
PRIX POPULAIRE.**

**Labatt
WILDCAT** ^{MC}

Labatt est la première brasserie au Québec à le faire: lancer une bière à prix populaire dans le réseau des épicerie et dépanneurs. Conçue pour le marché nord-américain, la Wildcat est brassée soigneusement à partir d'ingrédients de qualité selon une recette unique. C'est une bière au goût d'ici, à 5 % d'alcool et à un prix des plus civilisés. Elle a tout pour plaire aux amateurs de bière.

Pour une caisse de 24, son prix* sera d'environ 2 \$ de moins que celui des autres marques.

**BIENTÔT
EN MAGASINS**

**5%
ALC. / VOL.**



* Tel que suggéré par la Brasserie Labatt.

LA FRAÎCHEUR SAUVAGE... À PRIX CIVILISÉ!

Si McGill hausse trop ses frais de scolarité, Québec réduira ses subventions d'autant

PIERRE GINGRAS

Non seulement, le gouvernement est-il opposé à la hausse substantielle des frais de scolarité que l'Université McGill voudrait mettre en vigueur en septembre prochain, mais il menace même de couper d'autant les subventions qui seront versées à l'institution.

La semaine dernière, l'Université McGill avait fait état publiquement de sa situation économique difficile, soit un déficit accumulé qui a atteint presque 80 millions en raison d'un financement insuffisant au cours des années 80. À cela s'ajoutent les compressions au régime de subventions aux universités mises de l'avant par le gouvernement Bourassa, ce qui devrait priver l'université de 5,5 millions.

À la lumière de ces chiffres, McGill avait réclamé une aide spéciale du gouvernement à défaut de quoi, elle demanderait à Québec la permission de hausser ses frais de scolarité de 750\$ en janvier prochain. Toujours selon la direction, les frais annuels passeraient de 1 500\$ à 2 250\$ à la suite de cette augmentation, ce qui équivaldrait à la moyenne canadienne.

Si la demande a été envoyée rapidement à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Sciences, la réplique de la ministre Lucienne Robillard n'a pas tardé. Dans une lettre datée du 22 avril au principal de l'université,



PHOTO THÉQUE La Presse

Lucienne Robillard

David L. Jonhston, la ministre se fait catégorique. Elle rappelle qu'à l'exemple des autres organismes financés en tout ou en partie par le gouvernement, l'université devra réduire ses dépenses. La ministre mentionne en outre que les universités sont responsables de leurs choix budgétaires et que le gouvernement ne prend pas à sa charge les déficits encourus.

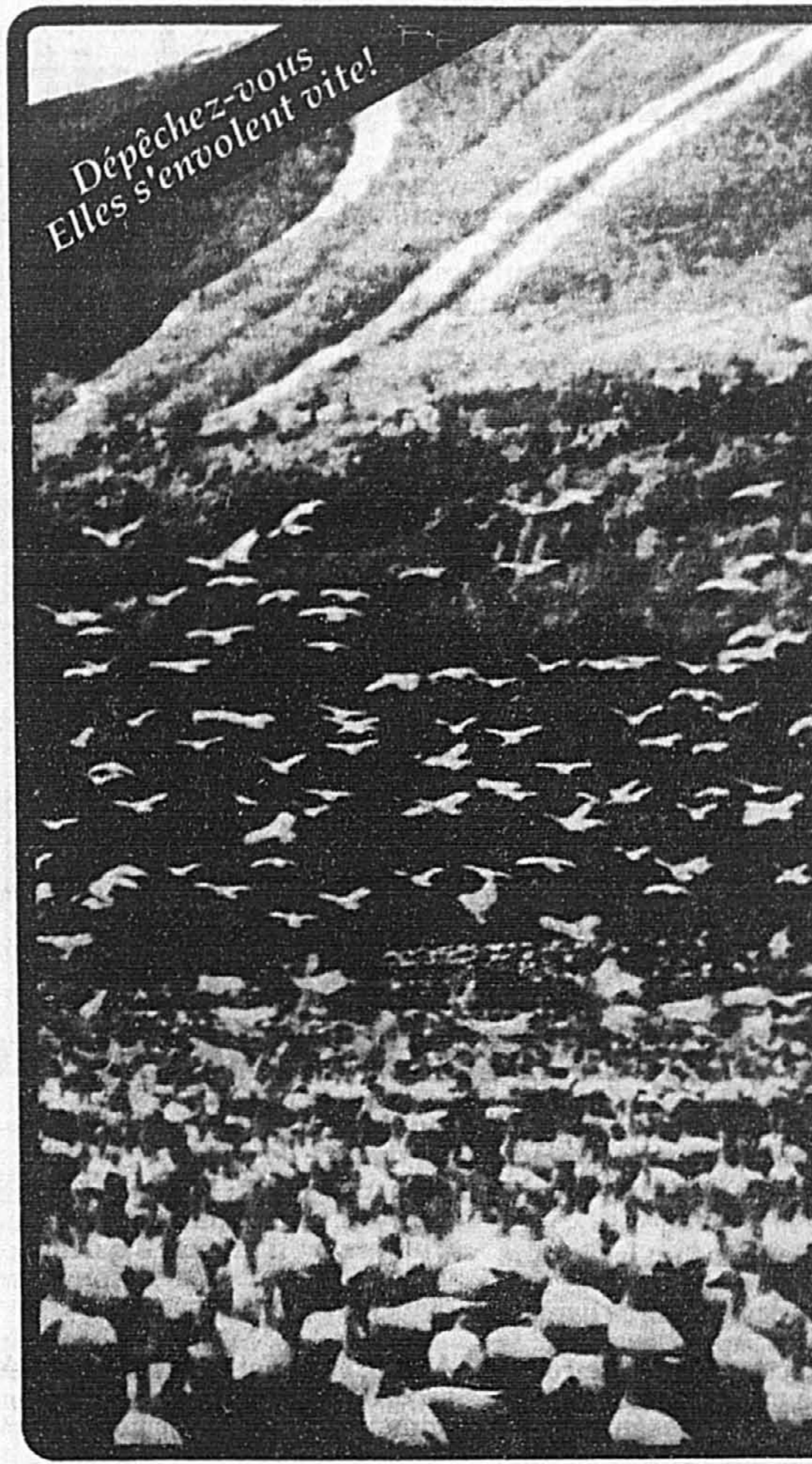
«Concernant votre projet des droits de scolarité, écrit-elle, je trouve cette hypothèse irrecevable». Et celle-ci d'ajouter: «Il va

de soi que le gouvernement réduirait sa subvention d'un montant équivalent à ce que donnerait la hausse que vous envisagez».

Les étudiants dénoncent

Par ailleurs, la Fédération étudiante universitaire du Québec qui regroupe 100 000 membres affiliés réclamait hier, en conférence de presse, l'adoption d'une loi sur les frais de scolarité. L'association soutient qu'un jugement de la Cour du Québec laisse croire que la ministre n'a pas le pouvoir de décréter ou de fixer la hausse de frais de scolarité et que les maisons d'enseignement ont le champ libre à ce sujet. Le regroupement a fait valoir notamment la récente demande d'augmentation de l'Université McGill et la hausse des frais de l'Université du Québec qui atteindra cette année les 12,5 p. cent.

Au bureau de Mme Robillard, on réfute les affirmations de la fédération en indiquant que la ministre avait tout le pouvoir de fixer les hausses de frais de scolarité. Quant aux augmentations qui seront en vigueur à l'Université du Québec, on explique que la situation est attribuable au fait que dans le passé, cette institution incluait des frais pour les services aux étudiants et pour les activités sportives. Les frais réels de scolarité étant inférieurs à ceux des autres universités, on a donc autorisé un rattrapage, fait-on valoir. Mais l'an prochain, précise-t-on au cabinet, cette université sera obligée de se plier aux normes décrétées par Québec.



300,000*

Grandes oies des neiges vous attendent au:

CAP TOURMENTE

- Réserve Nationale de Faune
- 250 espèces d'oiseaux
- 16 km de sentiers pédestres
- Centre d'interprétation et activités
- Visites guidées offertes par des naturalistes
- 10 minutes du Château

59\$ par personne, par jour en occupation double

incluant:

- hébergement • petit déjeuner
- pique-nique • entrée au site • pourboire

*Le nombre d'oies varie à tous les jours

Pour information et réservation:

1-800-463-4467

ou (418) 827-5211

HOTEL CHATEAU MONT SAINTE-ANNE

Les Hôtels Senneville

500, boul. Beau-Pré, Beau-Pré, Québec, Canada G0A 1E0
Tarif en dollars canadiens • sujet à changement sans préavis
taxes en sus • disponibilité limitée



VOUS POUVEZ ESSAYER UNE BMW 318i CHEZ :

Montréal
Canbec Automobiles Inc.
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto Inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl. 343-3412



Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert Inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard, Rive sud 445-4555
Montréal 875-4415

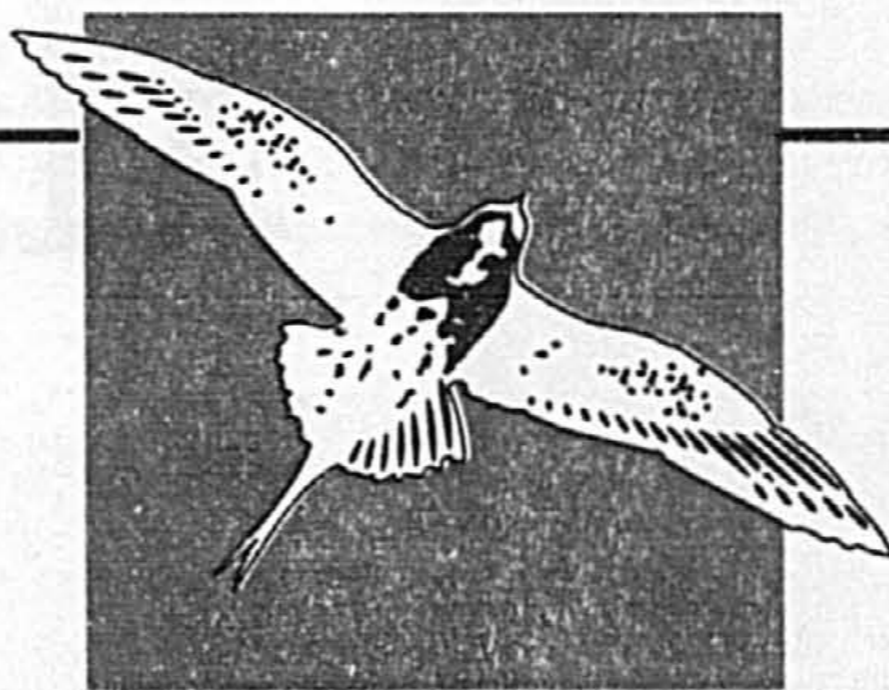
LES BOUTIQUES



Les spéciaux aussi disponible à notre magasin du centre-ville, au 1604 Saint-Denis

Current Designs

La fine pointe de la technologie



OUVERTURE

LAVAL

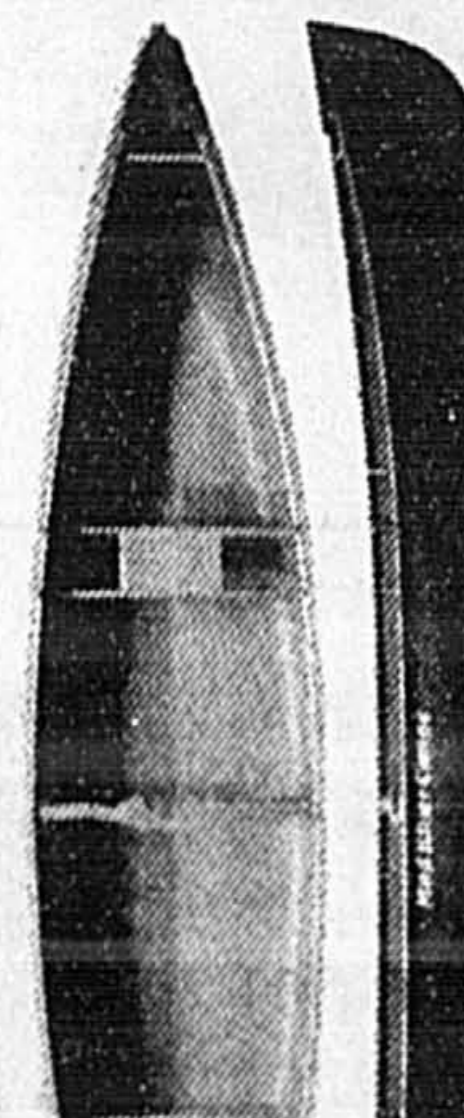
jeudi le 29 avril à 18h00
au nouveau «l'Aventurier Laval»
situé au Centre Décor 440,
3912 autoroute 440 ouest
(coin Curé Labelle), Chomedey, Laval
Tél.: 681-8030

L'AVENTURIER

UNE VAGUE DE PLAISIRS!



L'évolution de l'art



Old Town Série Discovery

La pêche, la balade, l'aventure!



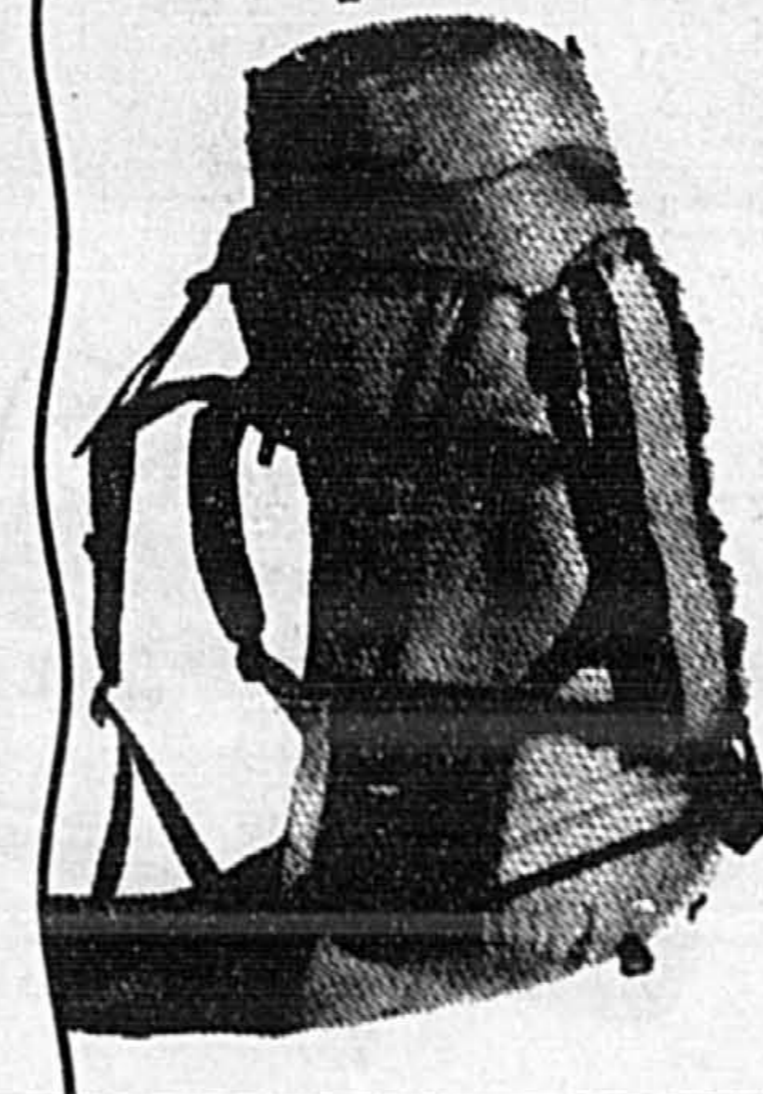
Lowe alpine



Le sac mondialement reconnu!

OSPREY

Sans compromis!



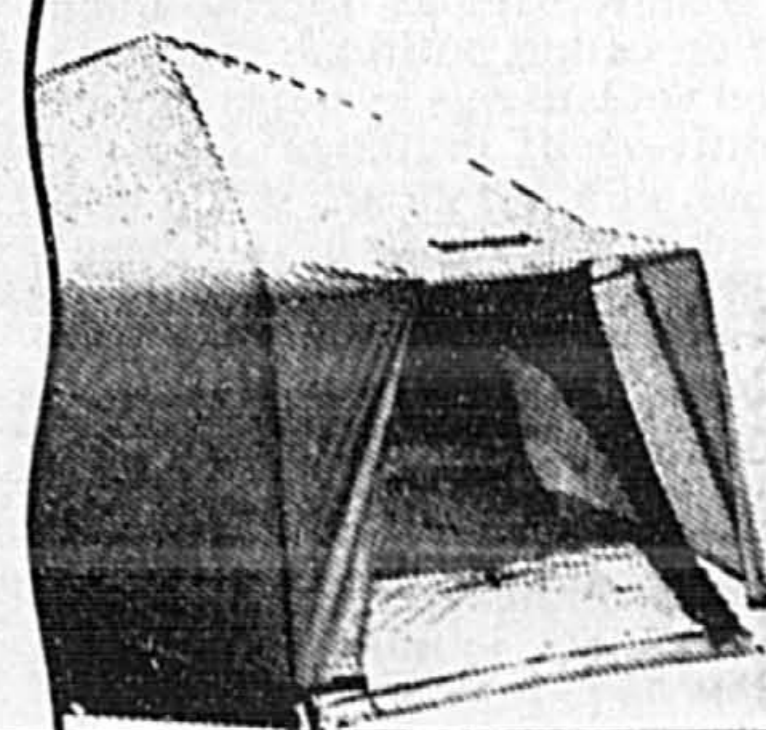
BARE

WETSUITS Techniques et performants



Eureka!

Camping familial... ou amoureux



Saint-Hubert annule un règlement d'emprunt de 916 000 \$, bloqué par 2758 citoyens

GEORGES LAMON

■ La contagion de l'opposition aux règlements d'emprunt s'étend sur la Rive-Sud. Après Saint-Lambert et récemment Longueuil, voilà que les citoyens de Saint-Hubert emboîtent le pas. Mardi soir, 2758 d'entre eux ont bloqué un règlement d'emprunt de 915 900 \$ pour des travaux de pavage dans le nouveau parc industriel situé en bordure de l'autoroute 30. Comme à Longueuil, ce règlement touchait l'ensemble des citoyens. À Saint-Hubert, il fallait 1275 signatures pour bloquer le règlement.

À la suite de ce refus des citoyens, le maire Pierre Girard a annoncé qu'à sa séance régulière du 4 mai, le conseil municipal annulera ledit règlement. Il ne tiendra pas non plus de référendum sur ce sujet, qui se traduirait par une dépense de 100 000 \$.

Rappelons que trois conseillers de l'opposition, Marcel Choquette, Gyy Mayné et Roger Roy, avaient voté contre ce règlement d'emprunt lors de son dépôt au conseil.

Il faut, semble-t-il, remonter à 1964, pour voir un règlement d'emprunt de plusieurs millions bloqué par les citoyens de Saint-Hubert. Il s'agissait de travaux effectués au fossé Daigneault et visant à empêcher le ruissellement des eaux. Toutefois, une ordonnance gouvernementale avait, par la suite, obligé la municipalité à faire exécuter ces travaux.

Mme Marguerite Pearson-Richard, membre du comité exécutif de Saint-Hubert, parle d'une « campagne de désinformation » orchestrée par le Regroupement.

« Les gens ne se rendent pas compte qu'ils sont en train de se tirer dans le pied avec ce refus, a-t-elle commenté, hier à *La Presse*. Ça nous déçoit parce que ces tra-

vaux devaient être faits. C'est devenu une véritable démenche cette opposition ici et ailleurs, c'est malheureux, mais on doit vivre avec ça. La procédure du registre n'est guère démocratique quand on songe qu'un faible pourcentage de citoyens peuvent s'opposer. » À son avis, il en aurait coûté un dollar de plus sur le compte de taxes des propriétaires puisque, en fait, ils ne contribuaient que 22 p. cent de cette somme.

Elle a d'autre part précisé qu'une industrie était en attente d'investir dans un projet de 4 millions qui procurerait de l'emploi à une centaine de personnes.

Mme Huguette Demers, présidente du Regroupement des citoyens et citoyennes de Saint-Hubert, qui fait la vie dure au maire Pierre Girard depuis son élection, s'est dit satisfaite de la tournure des événements, même si elle reconnaît que son organisme n'était pas nécessairement opposé

à ces travaux dans ce nouveau parc industriel. Elle privilégiait plutôt que l'argent soit puisé à même l'excédent budgétaire de 1992 de la ville évalué à 400 000 \$ pour ne faire exécuter qu'une partie des travaux.

« Je suis très heureuse, a-t-elle précisé hier à *La Presse*, mais je ne suis pas surprise du tout de ce résultat. J'étais certaine que nous aurions gain de cause. On ne peut avoir de message plus clair des gens. » À son avis, cette « décision très sage des citoyens » n'est qu'un début puisqu'elle se demandait bien comment les citoyens allaient réagir.

« Les gens en ont soupiré de l'endettement — la dette de Saint-Hubert est évaluée à 97 millions. Il serait bon que le conseil entende et écoute les citoyens, a-t-elle renchérit. Ce serait pourtant si simple pour le conseil de s'asseoir et d'essayer de répondre aux attentes des gens. »

Le maire Ferland ne s'estime pas en conflit d'intérêts

GEORGES LAMON

■ Le maire Roger Ferland de Longueuil ne se considère nullement en conflit d'intérêt, même si le président du conseil municipal, Florent Charest, en est arrivé récemment à cette conclusion.

À la suite de son enquête et après s'être enquis auprès notamment auprès du maire, M. Charest estimait qu'une personne raisonnablement informée peut penser qu'il y a un conflit d'intérêt apparent dans le cas qui nous est soumis. Et il décidait que le maire Ferland avait contrevenu à l'article 2 du Code d'éthique des membres du conseil. Article qui invite les membres du conseil à « éviter les conflits d'intérêt réels, apparents et potentiels ».

Rappelons que le 19 février 1993, les conseillers Cécile Langevin, Sylvie Robidas et Pierre Nantel, du Parti civique de Longueuil, avaient déposé une plainte contre le maire Ferland auprès de Florent Charest. Ils lui reprochaient d'avoir dérogé au « Code d'éthique des membres du conseil » en ne déclarant pas au conseil, au moment de proposer le nom de la firme d'avocats Dunton, Rainville, Toupin et Perreault, qui occupent depuis longtemps pour la ville dans différentes causes.

Or, c'est cette même firme qui agissait au nom du maire Ferland dans une action en libelle intentée, en novembre 1990, contre la présidente du PCL, Mme Gisèle Hamelin et d'autres membres de cette formation politique.

Dans une lettre qu'il adressait au président et au conseil municipal en mars 1993, le maire Ferland avait déjà répondu en précisant que le Code de déontologie du conseil ne pouvait lui enlever ses droits fondamentaux de citoyen du Québec.



Le maire Roger Ferland.

Au cours d'une entrevue avec *La Presse*, le maire Ferland a tenu à préciser par le biais de son chef de cabinet Massimo Iezonni qu'il trouvait, à tout le moins surprenant qu'on le lui reproche cette situation trois ans après l'événement.

Il s'est également étonné que cette question soit soulevée maintenant que le conseil municipal est majoritairement alors qu'en 1991 le conseiller Florent Charest, à l'époque président du conseil, n'ait même pas soulevé la question.

Roger Ferland soutient qu'il a payé les honoraires de son avocat dans sa cause. Il reproche également à M. Charest de ne pas lui avoir demandé lors de son enquête de présenter la facture qu'il avait acquittée. Il insiste également sur le fait qu'il n'a d'aucune façon bénéficié d'avantages particuliers en proposant au conseil le 19 janvier 1993, le nom de la firme pour représenter la ville dans une cause devant la Commission municipale du Québec.

Le maire de Ste-Julienne mène un dur combat

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le maire de Sainte-Julienne, Mario Melançon, mène un difficile combat contre des membres de son conseil qui lui ont refusé une résolution pour la démolition d'immeubles construits sans permis par un conseiller municipal.

M. Melançon, qui reçoit de plus en plus d'appuis de la population, a été forcé par le conseil municipal d'embaucher l'ancien secré-

taire-trésorier de cette localité qui avait démissionné de son poste pour se présenter contre lui aux élections de 1991.

« Les conseillers font la vie dure à M. Melançon car c'est le seul élu qui n'a pas d'intérêt dans la municipalité. Après avoir eu la majorité au conseil, il se retrouve minoritaire parce que l'un de ses équipiers de la campagne électorale est passé dans l'autre camp », a expliqué hier Denis Allard, l'un des leaders des citoyens qui songent à demander à la Commission

municipale du Québec d'intervenir dans ce dossier.

Le conseiller Fernand Lesage avait un restaurant qui a été détruit par les flammes. Il a demandé un permis de démolition pour nettoyer les lots touchés.

Puis, selon MM. Melançon et Allard, ainsi que Perry Bisson, il a procédé à la construction d'un immeuble de six logements sans permis municipal. Par la suite, il a fait ériger, toujours sans permis, six garages qu'il louerait comme entrepôt. Ces constructions sont dérogatoires selon le plan d'urbanisme de la municipalité parce qu'elles ont été réalisées sur plusieurs lots.

Le maire Melançon a demandé à l'inspecteur municipal d'aller sur les lieux. Le premier citoyen de cette municipalité de 6000 habitants de la région de Rawdon n'a pas connu de succès dans cette requête.

Il a présenté une résolution demandant la démolition des immeubles, il a été battu au conseil municipal.

Ce soir, une réunion extraordinaire du conseil aura lieu et les citoyens mécontents doivent être sur place. « Ça ne peut pas durer ainsi, tous les professionnels qui étaient disparus avec l'arrivée du maire Melançon sont revenus. Nous n'étions qu'une poignée à protester au début, mais de plus en plus notre groupe prend de l'ampleur. Nous approchons la centaine », soutient M. Allard, un enseignant.

Pour sa part, M. Melançon a précisé que plusieurs candidats avaient postulé pour le poste de secrétaire-trésorier, mais le conseil lui a ordonné d'embaucher Jimmy Laveau sans même prendre la peine de rencontrer les autres personnes qui avaient déposé leur curriculum vitae.

Faire payer les automobilistes pour les trains de banlieue?

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ L'Association des Conseils intermunicipaux de transport (CIT) veut que les trains de banlieue reprennent du service et demande au ministre des Transports Sam Elkas de cesser de répéter que c'est la faute des municipalités si le projet n'avance pas.

« Québec doit prendre en main le dossier des trains de banlieue comme le gouvernement de l'Ontario. Il n'est pas question d'augmenter l'impôt foncier de nos contribuables pour financer les trains », a dit lundi le président de cette association, Paul Mercier, qui est aussi maire de Blainville, dans les Basses-Laurentides.

Dans chaque municipalité régionale de comté (MRC), l'organisation du transport en commun est sous la responsabilité d'un CIT.

L'Association des CIT suggère que Québec augmente de 5 \$, de 30 \$ à 35 \$, la surtaxe imposée sur la vente des plaques d'immatriculation. « L'an dernier, explique M. Mercier, les automobilistes des villes desservies par les CIT ont payé chacun 30 \$ de surtaxe au profit de la STL, de la STCUM et de la STRSM qui ne desservent pas ces municipalités (il n'y a pas de CIT dans Laval, l'île de Montréal et la Rive-Sud immédiate de Montréal). Les CIT de la Rive-Sud ont donné 5 527 110 \$ et ceux de la Rive-Nord 3 943 530 \$. Nous suggérons une hausse de 5 \$ de la surtaxe et qu'elle serve exclusivement au transport ferroviaire, ce

Option Laval critique le bilan de la CODEL

■ Option Laval a vivement réagi, hier, au bilan annuel de la Corporation de développement économique de Laval (CODEL) en le qualifiant de pire performance de l'histoire de cet organisme.

Le candidat à la mairie de cette formation, Jean Rizzuto, a précisé que les investissements de 595,6 millions sont largement attribuables à des investissements gouvernementaux, comme celui d'Hydro-Québec de 258 millions.

« Si on déduit ces investissements — car la CODEL ne peut s'attribuer aucun mérite dans ceux-ci — l'année 1992 ne montre que 327,6 millions d'investissements réels, soit une baisse de près de 22 p. cent... Il n'y a pas de quoi se pavaner », soutient M. Rizzuto.

Ce candidat à la mairie aux élections de novembre prochain a aussi dénoncé l'attitude du maire Gilles Vaillancourt qui consiste à attribuer à l'année 1992 des projets d'investissements qui ne se réaliseraient qu'en 1993 ou 1994.

D'autre part, M. Rizzuto qualifie de ballon politique l'information voulant que le métro sera définitivement prolongé dans l'île Jésus. « Ca fait 20 ans qu'on nous promet le métro à Laval. Depuis 1989, le maire Vaillancourt l'a promis au moins cinq fois », a-t-il ajouté.

Pour Option Laval, il n'y a pas de plan de transport à Laval. « Ce que l'administration Vaillancourt propose, poursuit M. Rizzuto, n'est que le ramassis de petits bouts de promesses électorales. »

qui entraînerait un revenu supplémentaire de 6,5 millions. C'est également la solution proposée par les sociétés publiques de transport. »

Mille et une nuits.

Des confins de l'Orient, des trésors qui enrichiront votre décor. Sarouks, Hamadans, Ghoums et Kashgais d'Iran. Kilims, Kars et Herekes de Turquie. Daulatabads et Mauris d'Afghanistan. Bokharas du Pakistan. Tous nos tapis persans et orientaux sont en exemplaire unique. Ils sont l'oeuvre de tisserands passés maîtres dans l'art d'harmoniser les couleurs et les motifs. Rendez-vous chez Eaton Centre-ville pour admirer notre collection complète. Choix incomplet de modèles dans certains de nos magasins.

Exemples de prix: Kilim 3 x 5 pi, 89.00 à Pak Bokhara 9 x 12 pi, 2 499.00

L'AVANTAGE de la carte Eaton: utilisez votre carte Eaton et obtenez la livraison gratuite à domicile ou au bureau, avec achats totalisant 200.00 ou plus (à l'intérieur de notre circuit de livraison). Offre en vigueur jusqu'au 31 août 1993.

Vendus chez Eaton Centre-ville, 6^e étage. Rayon des tapis, 373. Achats en personne seulement.

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

La ville de Montréal lance son grand ménage du printemps

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Le «Grand Ménage du Printemps», la grande et peut-être la seule bonne nouvelle lancée chaque année par la ville de Montréal, a débuté officiellement hier.

En retard, mais ce n'est la faute ni des cols bleus, ni de l'administration municipale. La dernière tempête de neige du 1er avril a retardé l'évènement de quinze jours. Les rues et les trottoirs ont déjà été brossés, lavés, débarrassés de leurs vieux papiers, etc. Mais les parcs sont encore en grande partie impraticables, il y a eu trop d'eau. Les terrains sportifs synthétiques ont été livrés aux associations sportives, mais il faudra attendre au 15 mai pour livrer les gazons naturels.

Encore une bonne nouvelle, cette année: la Ville ayant moins répandu de «fondant» et d'abrasifs pendant l'hiver, le nettoyage est simplifié d'autant, il y a des tonnes de poussière et de pierre en moins à ôter des rues et des trottoirs. On gagne sur les deux tableaux. Les taxes baisseraient-elles? Attendez.

Statistiques brutes de l'opération Grand nettoyage du printemps: 187 km carrés, 800 employés municipaux pour nettoyer 2 000 km de rues, 3 200 km de trottoirs, sept parcs métropolitains — genre Mont-Royal — quatre parcs urbains — Parc Maisonneuve par exemple — 51 parcs de quartier, 287 de voisinage, 278 mini-parcs, etc.

Plus 2 500 paniers à déchets publics en plus des 5 500 qui sont en place toute l'année, 2 389 bancs publics 1 040 tables à pique-nique, les terrains de sports, les 33 370 arbres à entretenir, et un nombre indéterminé de rats laveurs démolisseurs de poubelles.



Chantal Bourque, confortablement installée sur son aspirateur à trompe d'éléphant, a bien du plaisir à regarder son collègue col bleu Walter Pavao faire sa part du grand nettoyage de printemps avec un balais et une ramasseuse, comme à la maison.

PHOTO JEAN GOUPIL, La Presse

Pour lancer cette guerre à la saleté 67 balais mécaniques dont une dizaine sont dotés d'aspirateurs, 40 arroseuses motorisées, avec bras articulé, pour 19 d'entre elles, et 105 triporteurs, dont 63 munis d'aspirateurs et 45 de bennes basculantes.

À tout cela il faut ajouter les cloches, nombreuses à Mont-

réal, 350 sur 121 emplacements. Mais c'est le printemps, et il faut bien nettoyer tous les dégats de l'hiver et des humains. Le service des Travaux publics avait invité les journalistes à essayer les différentes pièces d'équipement, des camions-balais aux triporteurs-aspirateurs. Les représentants des médias ont joué aux cols bleus toute la matinée.

100 000 cas de fraude éliminés à la Régie de l'assurance-maladie

PC QUÉBEC

■ La Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) a pu éliminer près de 100 000 cas potentiels de fraude ou d'abus depuis que le gouvernement a forcé l'introduction de la photo d'identité sur les cartes-soleil en octobre dernier.

Ces résultats étonnants permettent «de constater des phénomènes très intéressants», a déclaré hier en commission parlementaire le ministre responsable de la RAMQ, Marc-Yvan Côté, qui faisait le bilan des activités du ministère de la Santé et des Services sociaux pour 1992.

Dans sa présentation, le ministre Côté n'a toutefois pas chiffré en millions de dollars les économies réalisées par l'élimination des abus par le recours au contrôle photographique, qui avait d'ailleurs été contesté au moment de son annonce.

On ne connaît pas les répercussions de l'utilisation de la photo sur l'autre carte d'identité que sont les permis de conduire, mais les données préliminaires pour la carte-soleil sont éloquentes, laisse entendre M. Côté.

«Voilà des chiffres qui parlent: 61 000 cartes non renouvelées après deux avis à la population et tout près de 38 000 cartes demandées en moins avec le titre 'volées, brisées ou perdues'. Ce qui signifie grosso modo tout près de 100 000 cartes émises en moins pour trois mois de l'année 1992-1993», a-t-il précisé.

Ainsi, depuis le début de 1993, 355 000 avis de renouvellement ont été émis pour les titulaires de la carte d'assurance-maladie. Or, après deux rappels s'étendant de janvier à mars, 294 000 formulaires ont été retournés, soit 17 pour cent de moins que prévu (61 000).

À ce nombre s'ajoutent les cartes déclarées «volées, perdues ou brisées», catégorie qui a curieusement chuté de 51,5 pour cent en six mois. Ainsi, d'octobre 1991 à mars 1992, on avait signalé 77 280 cas. Pour la même période pour l'exercice 1992-1993, le nombre rapporté était tombé à 37 564.

D'autres mesures introduites dans le régime d'assurance-santé du Québec ont permis d'endiguer la progression des coûts en 1992. La rationalisation des dépenses et l'introduction de nouveaux con-

trôles sur la prescription de médicaments ont permis d'épargner 163,9 millions.

Ainsi, depuis plus de 10 mois, les personnes âgées doivent verser 2\$ pour leurs prescriptions et l'État a imposé un plafond aux montants qu'il consent à payer pour les médicaments.

«Le programme de médicaments pour personnes âgées a coûté exactement le même montant en 1992-1993 qu'en 1991-1992, soit 475 millions», dit M. Côté alors qu'on était habitué à une hausse de 18 pour cent annuel depuis plusieurs années.

Dans les autres secteurs, les économies citées par le ministre de la Santé sont à l'avenant: 28,2 millions pour les services dentaires; 17,5 millions pour les services optométriques; 13,2 millions pour les services à l'étranger; et 30 millions pour les spécialités à l'acte.

Avec un budget de 12,7 milliards, le ministère de la Santé et des Services sociaux accapare près de 30 pour cent du budget total de l'État québécois. La Régie de l'assurance-maladie du Québec a coûté à elle seule, l'an dernier, 2,7 milliards.

Caisse de retraite des fonctionnaires du Massachusetts: Hydro va s'en sortir

MARIE TISON de la Presse Canadienne WASHINGTON

■ Hydro-Québec est confiant de remporter la victoire contre un projet de loi qui obligerait la caisse de retraite des fonctionnaires du Massachusetts à se départir des obligations de la société d'État québécoise.

M. Richard Charland, un conseiller aux communications à Hydro-Québec, s'est montré opti-

miste à l'issue d'une audience du comité des services publics de la législature du Massachusetts, organisée hier à Boston.

«Ça s'est bien passé pour nous, a-t-il déclaré au cours d'une entrevue téléphonique. Ce projet de loi est un non-sens en soi: je conçois mal qu'il puisse aller bien loin.»

Même le parrain de la législation, le représentant démocrate d'Arlington James Marzilli, a admis hier que des projets de loi sur

les impacts environnementaux du projet Grande Baleine, considérés présentement par le comité sur l'énergie, avaient davantage de chances de devenir réalité.

Une lobbyiste à l'emploi des Cris, Mme Ann Stewart, s'est également montrée peu enthousiaste à l'issue de l'audience.

M. Charland a affirmé qu'un des co-présidents du comité, le représentant Kevin Blanchette, avait embarrassé le représentant des Cris, M. Bill Namagoose, en lui demandant pourquoi le Massachusetts devait se départir de ses obligations d'Hydro-Québec, si les Cris conservaient celles qu'ils possédaient, pour une valeur de 63 millions.

Selon M. Charland, M. Namagoose a fini par déclarer que ces obligations étaient payantes, et que les Cris ne pouvaient se permettre d'essayer une perte en les vendant.

Mme Stewart a cependant fait valoir au cours d'une entrevue téléphonique que les obligations des Cris et celles de la caisse de retraite du Massachusetts appartenaient à deux types différents.

Attitude

L'attitude du co-président du comité a réjoui M. Charland.

«Ce qui me console dans le dossier, c'est que lors d'audiences publiques, il ne suffit pas d'être Cris pour pouvoir dire n'importe quoi sans se faire poser au moins une question, a-t-il déclaré. Jusqu'ici, les gens acceptaient toujours bêtement tout ce qu'ils disaient, par respect, ou par une certaine retenue que je m'explique assez mal.»

Il a déclaré que si le comité décidait du sort du projet de loi en considérant uniquement s'il s'agissait d'un investissement rentable, «le résultat était écrit dans le ciel».

Il a expliqué que les cotes des obligations d'Hydro-Québec étaient excellentes, et qu'elles s'enlevaient toujours comme des petits pains chauds. Lors de la dernière émission aux États-Unis, en janvier dernier, les obligations, d'une valeur de 1,5 milliard US, s'étaient enlevées en moins de deux heures.

M. Charland a reconnu que les partisans du projet de loi tentaient de détourner le débat sur la question des impacts environnementaux du projet Grande Baleine et sur les droits des Cris.

Il a fait valoir que le Canada et le Québec étaient des endroits démocratiques, que les Cris avaient accès à tous les outils de la démocratie, et qu'il n'y avait aucune commune mesure entre la situation au Québec et celle de l'Afrique du Sud.

Institutions financières

M. Charland a ajouté que le projet de loi de M. Marzilli visait également à empêcher la caisse de retraite de l'État de faire affaire avec des institutions financières ou des compagnies qui avaient transigé avec Hydro-Québec.

«Ça constitue une aberration, a-t-il déclaré. Si on devait établir les ramifications de nos liens d'affaires, il deviendrait assez difficile de trouver une institution qui n'a jamais, de près ou de loin, transigé avec Hydro-Québec.»

Il a déclaré que la société québécoise avait trouvé cette législation si grossière qu'elle n'avait pas invité de partisans à comparaître en sa faveur. Lors des audiences du comité sur l'énergie, en mars dernier, la société québécoise avait fait savoir à certains alliés qu'elle ne s'opposerait pas à leur témoignage à Boston.

M. Marzilli a cependant déclaré qu'il était possible que la législature du Massachusetts adopte une résolution empêchant tout nouvel investissement.

OFFRE SPÉCIALE DU FABRICANT

Achetez 3 bas-culottes Jockey et obtenez-en un gratuitement

Bas-culottes offerts en tailles: petite, petite-élancée, moyenne et moyenne-élancée.

1. Bas-culotte courant, diaphane et confortable. Blanc antique, ton chair, sable, beige, noir smoking, presque noir. Modèle 7950. 5.50

2. Bas-culotte diaphane et confortable à culotte de maintien. Blanc antique, ton chair, sable, beige, marine, noir smoking, presque noir. Modèle 7952. 6.00

3. Bas-culotte courant, très diaphane et confortable. Ton sable, beige, presque noir et noir smoking. Modèle 7960. 5.75

4. Bas-culotte très diaphane à culotte de maintien. Blanc antique, ton chair, sable, beige, marine, presque noir, noir smoking. Modèle 7962. 6.25

5. Bas-culotte galbant, diaphane et confortable. Ton sable, beige, noir smoking, presque noir. Modèle 7953. 8.00

6. Bas-culotte taille forte, diaphane et confortable, avec culotte renforcée. Ton chair, beige, marine, presque noir, noir smoking. Modèle 7955. 6.00

7. Mi-bas. À l'achat de 3 paquets, obtenez un paquet gratuitement. Pointure unique pour 9 à 11. Beige, marine, ton sable, presque noir, noir smoking. Paquet de 2 paires. Modèle 7994. 4.50

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon des bas-culottes, 201. Venez ou composez: 284-8484



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Serrez-moi.

L'amour des objets peut facilement devenir embarrassant. Vous en séparer serait comme perdre un peu de vous-même. Chez IKEA vous trouverez l'alternative idéale. Des idées de rangement pour remettre un peu d'ordre dans cette passion pour les objets. Avec nos étagères, nos paniers, nos supports pratiques, nos boîtes élégantes pour tout ranger ; de votre collection de dés à coudre que vous gardez sentimentalement à vos trophées.

Tout ce qui a une place dans votre cœur aura sa place avec IKEA.



JULIUS. Étagère. Pin massif. 12 \$



HANKEN 5. Crochets. Lot de 2. 6 \$
HANKEN 6. Crochets. Lot de 2. 7,50 \$

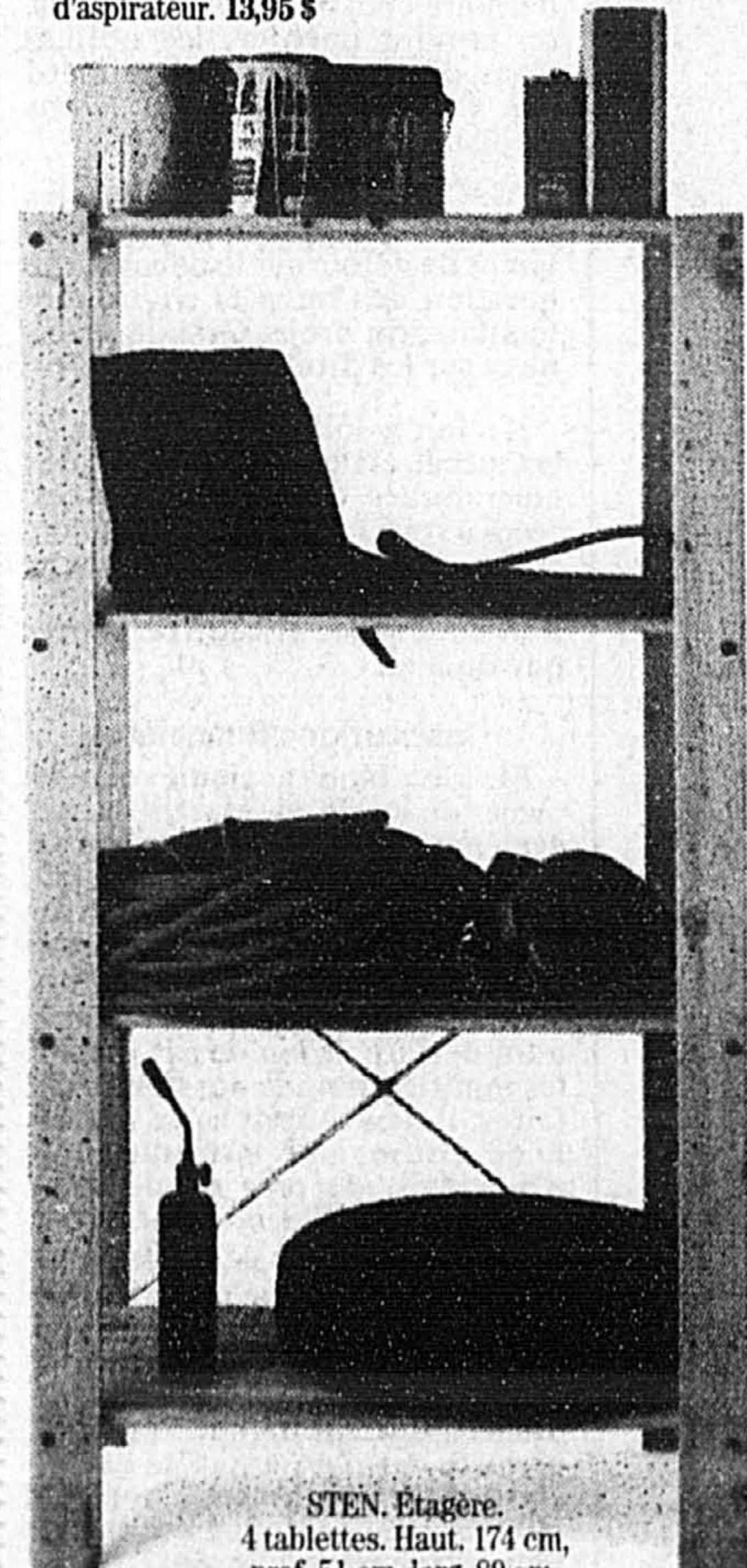
VINO. Porte-bouteilles (40). 24 \$

RATIONELL. Range-couverts. 6,50 \$

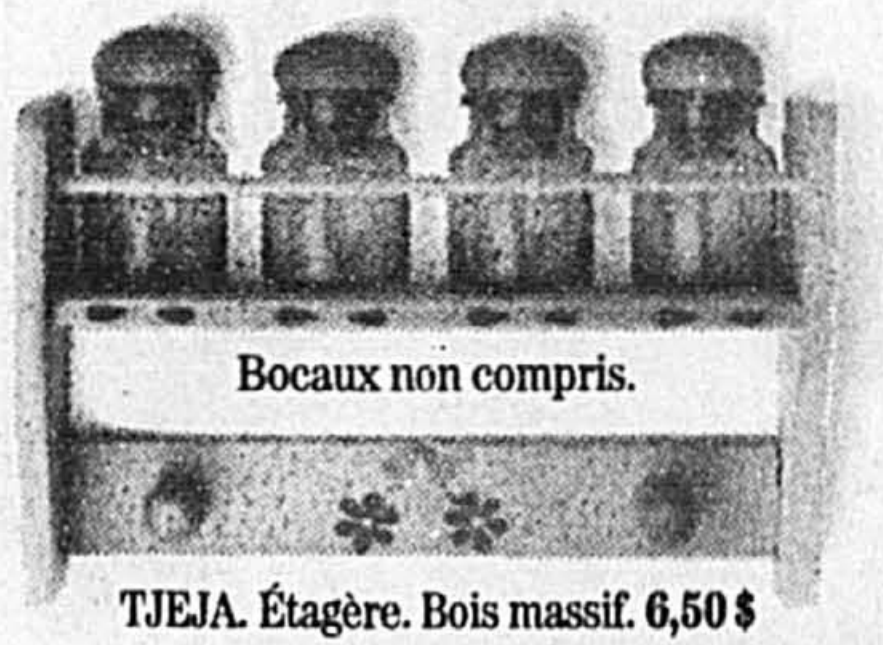


RATIONELL. Porte-tuyau d'aspirateur. 13,95 \$

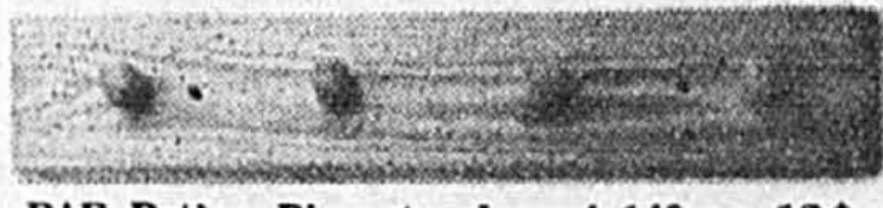
AUGUST. Panier à lessive. Blanc. 27 \$



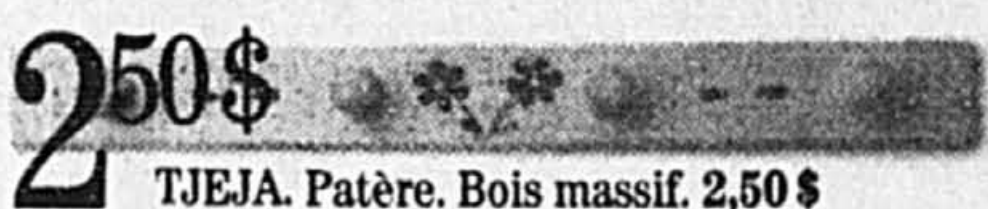
STEN. Étagère. 4 tablettes. Haut. 174 cm, prof. 51 cm, larg. 89 cm. Cet agencement. 53 \$



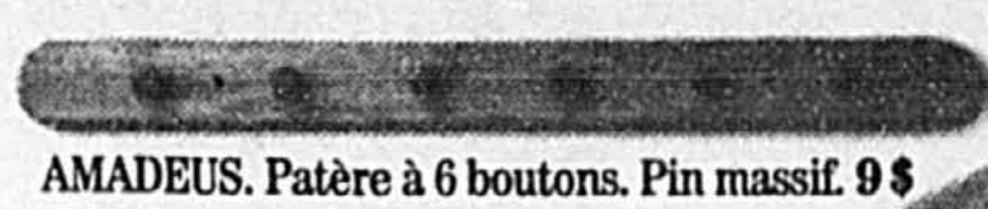
TJEJA. Étagère. Bois massif. 6,50 \$



PAR. Patère. Pin naturel verni. 140 cm. 12 \$



TJEJA. Patère. Bois massif. 2,50 \$



AMADEUS. Patère à 6 boutons. Pin massif. 9 \$



BUMERANG. Cintre. Hêtre naturel verni. Lot de 8. 9 \$

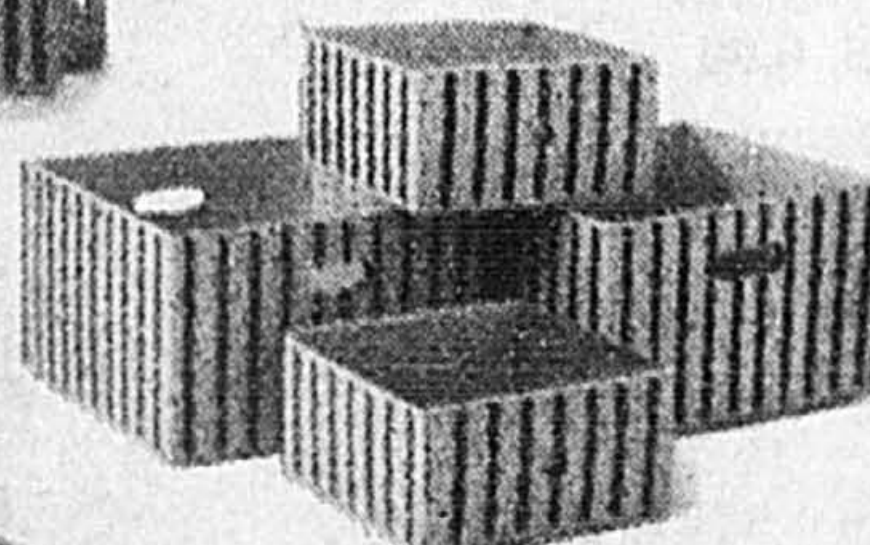


HEMLING. Boîtes de rangement avec couvercle. Coloris variés. Jeu de 3. 39 \$



GEO. Étagère en pin. Long 45 cm, prof. 9 cm. 9 \$

SIMO. Structure et corbeilles. Haut. 70 cm, prof. 50 cm, larg. 55 cm. Cet agencement. 68,75 \$



BARR. Bac en carton ondulé non blanchi, laqué bleu. 35 x 35 cm. Lot de 2. 7,95 \$. 25 x 25 cm. Lot de 2. 3,95 \$



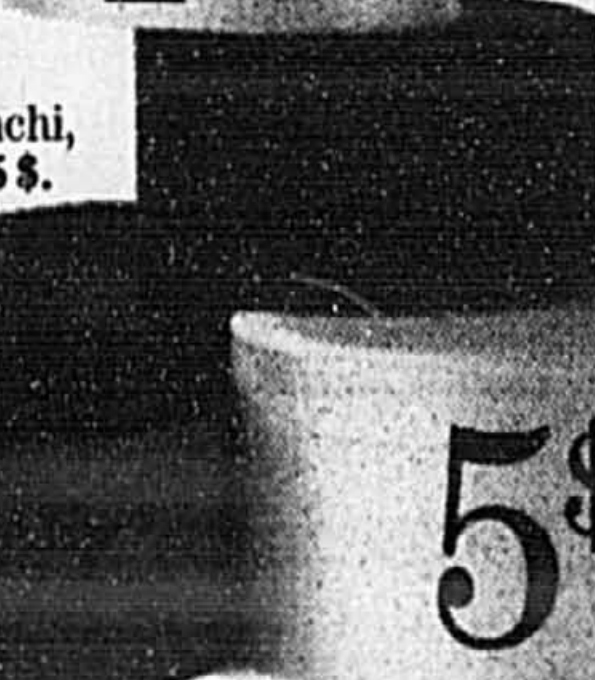
Faites comme chez vous.



ANGEL. Étagère murale en métal. Long. 90 cm, prof. 20 cm. 9 \$



BOALT. Range-cassettes. Bois massif non traité. Pour 32 cassettes. 9 \$



BALLETT. Boîte de rangement avec couvercle. Revêtement soie. Coloris variés. Petite. 20 x 16 x 12 cm. 4 \$. Grande. 24 x 20 x 14 cm. 5 \$



FILIP. Étagère. Bois massif non traité. 19 \$

19 \$



RENO. Bac à recyclage. 19 \$ ch.



RATIONELL. Porte-couvercles. 9 \$



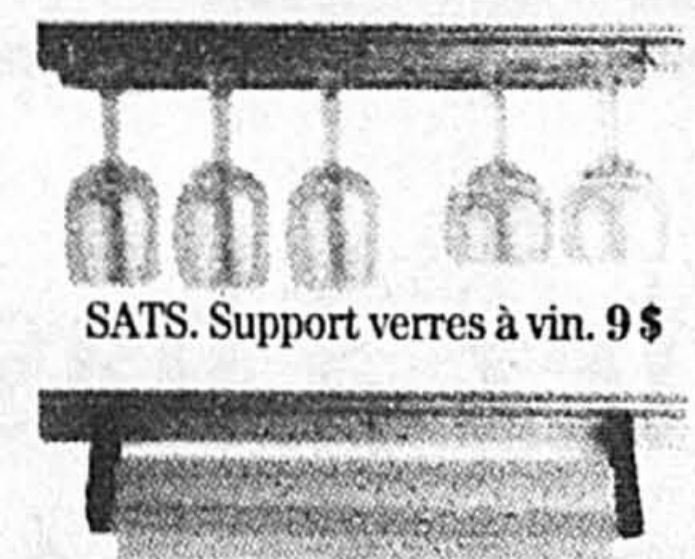
PAVO. Armoire à clés. Pin non traité. 14 \$



RATIONELL. Panier mural. 12 \$



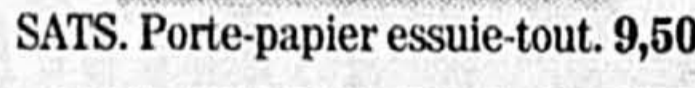
FNITTER. Boîtes de rangement multicolores. Jeu de 6. 14 \$



SATS. Support verres à vin. 9 \$



BALETT. Boîte fourre-tout. Revêtement soie. Coloris variés. 4,50 \$ ch.



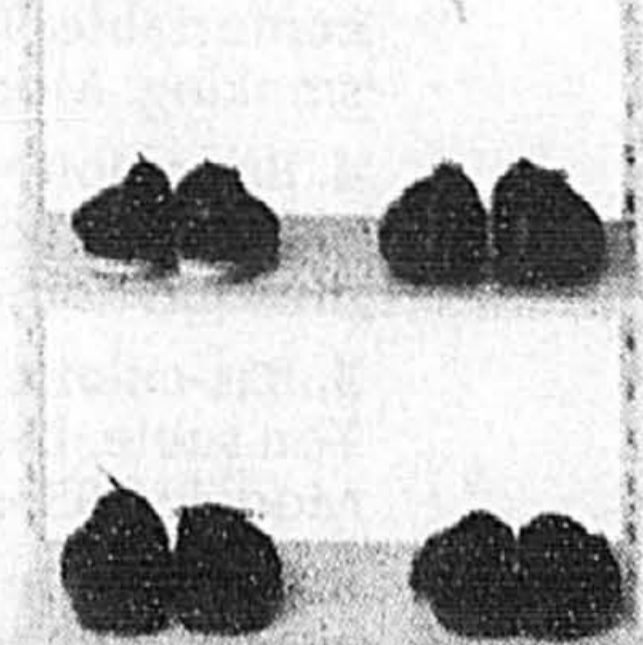
SATS. Porte-papier essuie-tout. 9,50 \$



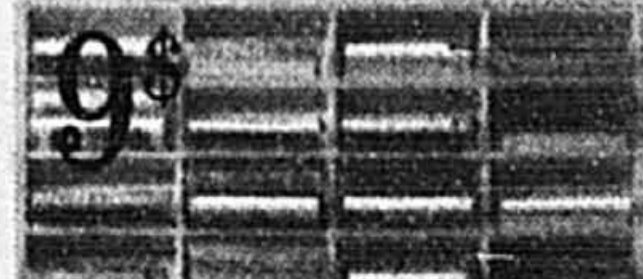
SATS. Porte-livre de recettes. 29 \$



Cet agencement. 45 \$



ENDEL. Haut. 180 cm, prof. 31 cm, larg. 60 cm. 45 \$



BOALT. Range-cassettes. Bois massif non traité. Pour 32 cassettes. 9 \$



9 \$

4 \$

5 \$